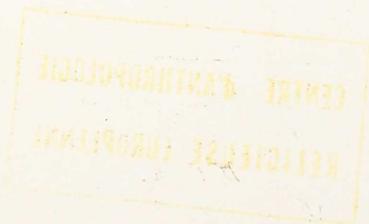


LE DIOCÈSE DE BLOIS A 300 ANS

1697-1997



Association pour le Tricentenaire du Diocèse de Blois



Couverture : « Procession sur la place Saint-Louis », anonyme XIX^e siècle.
Nous remercions monsieur le Conservateur des musées de Blois qui nous a autorisés à reproduire ce tableau.



1697-1997

LE DIOCÈSE
DE BLOIS
A 300 ANS

CENTRE D'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE EUROPÉENNE

Ouvrage réalisé avec l'aimable participation
de EDF GDF Services Loir-et-Cher, La Genevoise Assurances
et l'Imprimerie des Presses Universitaires de France.

[1042] A.D.

ISBN 2 911980 00 X

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1996, novembre



Exposition conçue et réalisée

par

Didier BORET	Jean-Jacques LOISEL
Marc BOUYSSOU	Jean-Marie LORAIN
Thérèse CHAUVEAU	Marlyse MIGNOT-PETIZON
Georges CORDIER	Marie-Thérèse NOTTER
Nicole FIOT	Jean-Claude PASQUIER
Simone GASNIER	Christian POITOU
Paul GILBERT	Claude RENAULT
Claude GIRARD	Jacques de SAINT-SALVY
Maurice GOBILLON	Huguette TOYER
Michel GUEDEZ	Philippe VERRIER

Sous la direction de François LEBRUN,
professeur émérite d'Histoire moderne à l'Université de Rennes II

Avec la participation de Mesdames et Messieurs

AUFFRET, BONIN, BOUSSARD, CASSARD, CHAMBENOIST, CHARRUEY,
DELABOUDINIÈRE, DELECLUSE, DINET-LECOMTE, ELBORY, GALL,
GRIS, GUELLIER, GUERRIER, HOLLEVILLE, HUPPENOIRE, LEMIRE,
LEONE, MARSEAULT, MÉSANGE, OUGAZEAU, PATUREAU, PICARD,
POUILLARD, REDON, ROUSSEAU, TISSIER DE MALLERAI et TOYER.

Mise en page de l'exposition : GRIFE



Préface

Les Français, dit-on, aiment les commémorations. Qui s'en plaindrait ? Commémorer, c'est simplement rappeler la mémoire d'un événement important. Or un tel exercice a le mérite d'affirmer et d'entretenir l'identité des individus et des collectivités qui s'y livrent. A vrai dire, l'événement que le Loir-et-Cher commémore aujourd'hui, à savoir la création du diocèse de Blois en 1697, peut légitimement être considéré comme d'importance fort secondaire. Il s'agit, en effet, d'une mesure purement administrative, sans portée immédiate sur le comportement des habitants de la région qui, relevant jusque-là du grand diocèse de Chartres, sont passés, d'un trait de plume, sous l'autorité d'un évêque résidant désormais à Blois. Ce n'est que peu à peu que s'est créée, sous l'impulsion des évêques successifs, une certaine identité diocésaine, longtemps assez floue dans la mesure où les limites de la nouvelle circonscription ont évolué au cours de ces trois siècles, ne trouvant qu'en 1822 ses assises actuelles, c'est-à-dire sa conformité au département du Loir-et-Cher, de Vendôme à Romorantin.

Si la date de 1697 n'est donc pas de celles qui ont marqué durablement la mémoire des habitants de la région, elle n'en est pas moins celle d'un événement fondateur, et la commémoration de celui-ci pouvait être l'occasion de les inviter à jeter un regard sur leur passé. C'est ce qu'ont voulu faire, en marge des autres manifestations du Tricentenaire, les promoteurs de l'exposition «Le Diocèse de Blois a 300 ans». A cet effet, une quarantaine de volontaires ayant en commun un même goût pour l'histoire locale ont accepté, sans autre a priori que la recherche de la vérité, de travailler au sein d'une petite Commission historique dont je me suis contenté de fédérer les efforts et les initiatives au long de cinq années de préparation. Ces amateurs – au plus beau sens du terme –, auxquels se sont joints quelques historiens de profession, ont accepté non seulement de se livrer à des recherches longues et parfois ingrates, dans les archives et sur le terrain, mais surtout de se plier à une indispensable discipline scientifique. Je garde, pour ma part, de ces années de

travail ponctuées de réunions régulières et studieuses, un sentiment de profonde admiration à l'égard de ces hommes et de ces femmes dont la disponibilité et le sens de la recherche ont su se combiner avec l'ouverture d'esprit, l'honnêteté intellectuelle et l'enthousiasme. Tous ont su très vite partager une même conception de l'histoire religieuse.

Loin d'être une histoire militante, prolongement plus ou moins avoué de l'apologétique, ce qu'elle a été longtemps et ce que certains s'imaginent peut-être qu'elle est encore, l'histoire religieuse s'est profondément renouvelée depuis une trentaine d'années et est devenue simplement un chapitre de l'histoire tout court, au même titre que l'histoire économique ou que l'histoire militaire. Certes, elle revêt une importance plus ou moins grande selon les pays ou les époques considérés. Dans le cas de la France, qui pourrait nier l'importance du christianisme au XVIII^e siècle, au XIX^e et dans la première moitié du XX^e, sa survie sous des formes nouvelles en cette fin de siècle, son empreinte sur la plupart des monuments du passé, empreinte indélébile, mais muette pour qui ignore le langage par lequel elle s'exprime ? C'est pourquoi, conçue et réalisée par des Blésois, de souche ou d'adoption, dont je n'ai à aucun moment cherché à savoir s'ils étaient chrétiens ou non, cette exposition s'adresse à tous les Blésois, quelles que soient leurs relations avec le christianisme, dans la mesure où ils s'intéressent à ce patrimoine commun qu'est le passé de leur province et qu'ils souhaitent mieux le connaître et mieux le comprendre. Elle s'adresse aussi, au-delà des limites du diocèse-département, à ceux qui, de passage dans la région, seraient retenus par le thème. Le présent ouvrage a pour objet non seulement de faciliter la visite des uns et des autres, mais aussi de prolonger les enseignements de cette visite, voire de suppléer à celle-ci, sous la forme d'un volume susceptible d'être consulté à loisir et conservé.

Cet ouvrage suit fidèlement l'ordre des 46 panneaux de l'exposition, sous la forme généralement d'une double page consacrée à chacun d'entre eux : la page de gauche offre un texte suivi qui est un commentaire du thème et qui a été rédigé par la personne ayant eu en charge celui-ci ; la page de droite, la reproduction de quelques-uns des documents présentés. Ces 46 panneaux s'ordonnent en sept grandes séquences, d'inégale importance et combinant l'approche chronologique et l'approche thématique :

- 1 – la création du diocèse (2 panneaux) ;
- 2 – les évêques de Blois pendant trois siècles (2 panneaux) ;
- 3 – le diocèse pendant le dernier siècle de l'Ancien Régime (4 panneaux) ;
- 4 – le diocèse de 1789 à 1823 (7 panneaux) ;
- 5 – le diocèse de 1823 à 1960 (17 panneaux) ;
- 6 – la vie religieuse. Des années 1700 à 1960 (11 panneaux) ;
- 7 – le diocèse depuis 1960 (3 panneaux).

Certes, les promoteurs de cette exposition sont conscients des limites du travail qu'ils présentent (dans une réalisation technique, elle, irréprochable). Ils en ont accepté le risque dès le départ : ils savaient qu'ils ne pouvaient tout

dire, même en s'en tenant au plus important, et que ce qu'ils diraient serait parfois tout juste esquissé. Du moins espèrent-ils avoir mis l'accent sur l'essentiel, notamment le tournant majeur que constitue, ici comme partout ailleurs en France et hors de France, la décennie 60 de ce siècle au cours de laquelle s'est effondrée par pans entiers une forme de chrétienté qui s'était mise en place au XVII^e siècle en application des décisions du concile de Trente (1545-1563). Les visiteurs les plus âgés retrouveront maintes images de leur enfance, de leur adolescence, voire de leur âge mûr ; les plus jeunes découvriront, peut-être avec quelque étonnement, ce passé qui n'est pourtant pas si lointain.

En tout cas, au-delà de ces insuffisances assumées, je puis attester du sérieux du travail réalisé. Tous les membres de l'équipe ont fait en commun la démonstration que le « métier d'historien », à côté d'une professionnalisation nécessaire, peut être exercé par quiconque accepte de se soumettre à quelques exigences fondamentales : humilité face aux sources, sens de la spécificité de l'époque étudiée, refus de juger, mais volonté de comprendre et de faire comprendre. Puissent les visiteurs de l'exposition et les lecteurs de cet ouvrage retrouver les échos de cette passion partagée.

François Lebrun

La Création du Diocèse de Blois – 1697

Le « Grand Diocèse », ainsi qu'on appelait à Rome le diocèse de Chartres, s'étendait de la Seine jusqu'au-delà de la Loire et comptait un peu plus de 900 paroisses. Mais, l'exagération aidant, certains lui en attribuaient 1 330, voire 1 700.

Mgr Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres (1657-1690), avouait son « *incapacité à administrer un si vaste diocèse* ». Son successeur, Paul Godet des Marais, né au château de Talcy, confesseur de Mme de Maintenon, fut le principal artisan de la création de l'évêché de Blois décidée par Louis XIV.

Les protestants, bien qu'en déclin, restaient encore nombreux à Marchenoir, Saint-Léonard et surtout à Blois et à Mer. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, la présence de 4 à 5 000 protestants *nouveaux convertis* rendait nécessaire aux yeux des autorités la résidence d'un évêque à Blois. Après de laborieuses négociations, la bulle d'érection fut signée à Rome par le pape Innocent XII, le 1^{er} juillet 1697, et l'église paroissiale Saint-Solenne devint la cathédrale Saint-Louis.

Les archidiaconés de Blois et de Vendôme ainsi que la partie méridionale de celui de Châteaudun formèrent le diocèse de Blois.

Le premier évêque de Blois, Mgr de Bertier, prêcha des missions pour amener les protestants à se convertir. Il vint à Mer en 1700 et en 1713 et y obtint, grâce à la crainte d'avoir à loger des dragons et *avec le secours du bras séculier*, plus de 450 abjurations, plus ou moins sincères. D'autres protestants préférèrent s'exiler en Suisse ou aux Pays-Bas.

UN CATHOLICISME PRINCIPALEMENT URBAIN

Les paroisses constituant le nouveau diocèse avaient eu, ici comme ailleurs, leur vie religieuse renouvelée par la *Réforme catholique* inspirée par le concile de Trente (1545-1563) et mise en œuvre par les évêques, notamment par celui de Chartres, Jacques Lescot (1641-1656), avec l'aide de ses collaborateurs parmi lesquels se détache la figure de Jean Deléris, archidiacre de Vendôme de 1653 à 1684.

Elle impose une nouvelle image du prêtre, formé au séminaire, digne, charitable, dévot, portant soutane et ne se mêlant pas aux distractions populaires, tel, à Montoire, le curé Antoine Moreau.

Le renouveau religieux dont François de Sales, Vincent de Paul, Jeanne de Chantal et bien d'autres sont, en France, les personnalités les plus marquantes, s'était manifesté par les fondations de nouvelles communautés religieuses, toutes établies en ville.

Blois	Capucins, 1596	Romorantin	Capucins, 1611
	Minimes, 1614	Saint-Aignan	Capucins, 1621
	Jésuites, 1622		Bernardines
	Ursulines, 1624	Selles-sur-Cher	Ursulines, 1633
	Carmélites, 1625	Vendôme	Capucins, 1606
	La Visitation, 1625		Calvairiennes, 1626
Montrichard	Ursulines, vers 1640		Ursulines, 1632

Cependant, le succès incertain des confréries du Rosaire, dévotion caractéristique de la *Contre-Réforme*, mais qui ne se diffusa guère dans les campagnes, montre que la majorité des paysans a été peu réceptive aux nouvelles formes de piété.

Marc Bouyssou



Carte du Diocèse de Chartres avant 1697 :
Carnutes, partie septentrionale de l'Évesché de Chartres, par Sanson, 1660 ; id. partie méridionale.
 (rééd. Société archéologique d'Eure-et-Loir, 2 feuilles, 43×31 cm)

Les évêques de Blois pendant trois siècles

Ils ont exercé leur charge sous trois régimes différents.

Jusqu'à la Révolution

En monarchie de droit divin, l'évêque et son clergé sont une composante du pouvoir. Le roi choisit les évêques qui, dans le cas du diocèse de Blois, appartiennent tous à la noblesse.

Après la Révolution et jusqu'à la Séparation de 1905

Dans le cadre du Concordat (1801), les différents cultes reconnus (catholique, protestant et juif) sont assimilés à un service public doté d'un budget. L'action du clergé est contrôlée par l'État, et les évêques, hauts fonctionnaires, ont parfois avec celui-ci des relations délicates.

Depuis 1905

Libres vis-à-vis de l'État mais soudain privés de ressources financières et du patrimoine immobilier indispensable (séminaires, évêché...), les évêques du XX^e siècle ont eu à réorganiser le diocèse dans un contexte de laïcité, unique en Europe.



*Mgr François de Crussol d'Uzès
(1734-1753)*

(Évêché de Blois – photo AD 41)



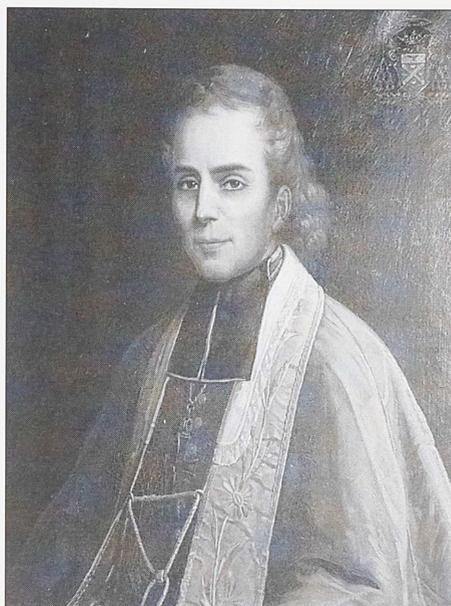
*Mgr Charles-Gilbert
de May de Termont (1753-1776)*

(Évêché de Blois – photo AD 41)

Les évêques de Blois pendant trois siècles



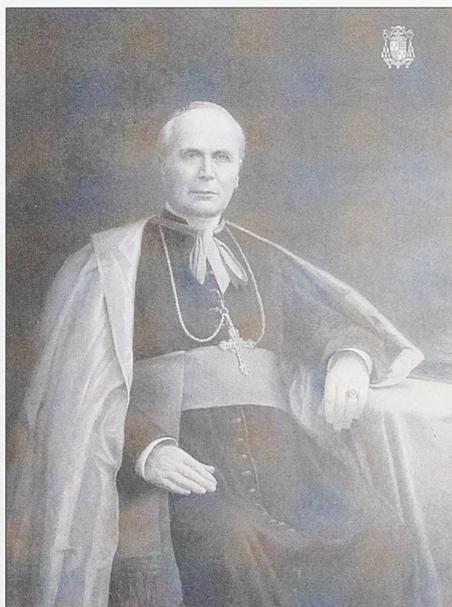
Mgr Philippe-François de Sausin
(1823-1844)
(Évêché de Blois – photo AD 41)



Mgr Marie-Auguste Fabre des Essarts
(1844-1850)
(Évêché de Blois – photo AD 41)



Mgr Théophile Pallu du Parc
(1851-1877)
(Évêché de Blois – photo AD 41)



Mgr Alfred Jules Méliçon
(1907-1925)
(Évêché de Blois – photo AD 41)

CHARLES HONORÉ LABORDE, ÉVÊQUE DE BLOIS DE 1877 A 1907



Mgr Charles Honoré Laborde (1877-1907)
(Évêché de Blois - photo AD 41)

Nommé évêque de Blois le 9 juin 1877, sacré le 24 août, Charles Honoré Laborde venait du diocèse de Nantes. Né le 1^{er} novembre 1826 dans une famille d'officiers de marine, ordonné prêtre en 1850, il avait été successivement secrétaire de l'évêque, vicaire épiscopal, vicaire capitulaire, puis aumônier des mobiles de Loire-Inférieure en 1870 et enfin curé d'une paroisse populaire de Nantes.

Chaleureusement accueilli par les Blésois le 4 septembre 1877, sa première visite, avant même de gagner le palais épiscopal, est pour les pauvres du Bureau de Bienfaisance.

Évêque concordataire sous la III^e République débutante et de plus en plus anticléricale, il sait entretenir de bons rapports avec la Préfecture où on lui reconnaît « un esprit très conciliant » alors qu'il est assez mal considéré au ministère des Cultes (jugé « mauvais » en 1903).

La modération de Mgr Laborde ne l'empêche pas, en effet, de porter un

jugement très sévère sur la société de son époque, par exemple dans le rapport qu'il adresse, le 1^{er} février 1899, à la Congrégation du Concile : « *Les mœurs du peuple pendant ces quatre dernières années n'ont pas changé, si ce n'est en pire, à cause de la licence qui est accordée aux exemples, aux doctrines et aux livres d'hommes pervers, et surtout à cause de l'instruction dite laïque, en réalité athée...* »

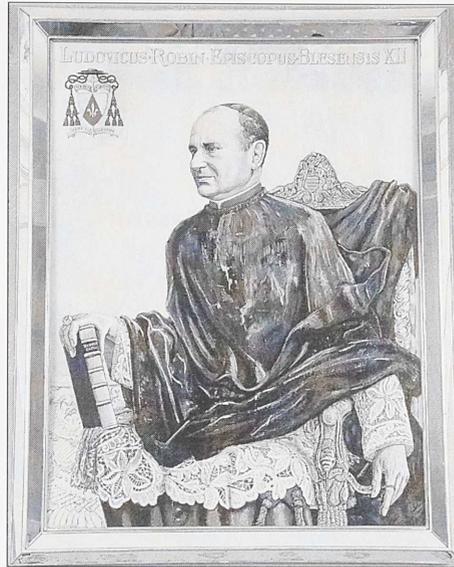
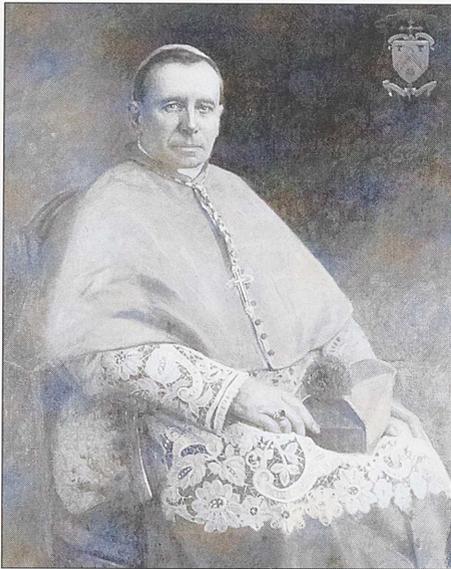
C'est pourquoi il accorde tous ses soins à l'enseignement du catéchisme et aux écoles libres. Il attache également une grande importance à la liturgie ainsi qu'aux manifestations de la piété populaire : couronnement de Notre-Dame de Villethiou, béatification, à sa demande, de Charles de Blois.

Quand vient le moment des inventaires consécutifs à la loi de séparation des Églises et de l'État, Mgr Laborde, alors âgé de 80 ans, est le seul évêque de la région à refuser de livrer les clefs de sa cathédrale. C'est la dramatique journée du 13 février 1906 : soldats du 113^e régiment d'Infanterie investissant la place Saint-Louis, face à face de l'évêque qui proteste, entouré de plusieurs prêtres, et du préfet escorté des représentants de la force publique, la porte latérale de la cathédrale forcée à coups de hache, la foule qui reflue vers la Préfecture en chantant des cantiques...

Mgr Laborde habite dès lors une maison de la rue du Bourg-Neuf jusqu'à sa mort le 18 mai 1907, ayant été évêque de Blois presque trente ans : le record à ce jour.

Maurice Gobillon

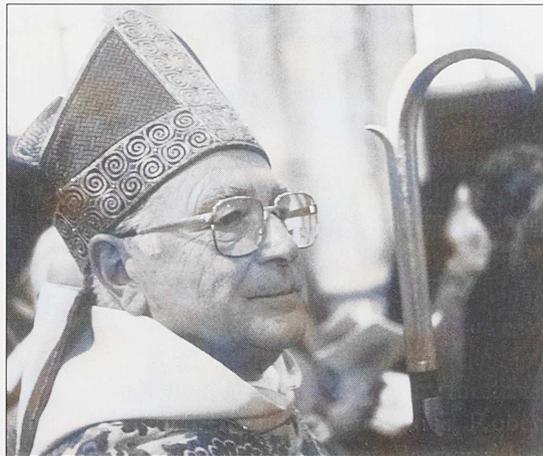
Mgr Georges Marie Audollent (1925-1944)
(Évêché de Blois – photo AD 41)



Mgr Louis Robin (1945-1960)
(Évêché de Blois – photo AD 41)



Mgr Joseph Goupy (1960-1990)
(Collection particulière)



Mgr Jean Cuminal (1990-1996)
(Collection particulière)

Le diocèse pendant le dernier siècle d'Ancien Régime

JANSÉNISME ET QUIÉTISME

Le *jansénisme* a beaucoup agité l'Église de France au XVII^e siècle. C'est en 1640 que paraît l'*Augustinus*, œuvre de l'évêque Jansénius dans laquelle celui-ci, s'abritant derrière l'autorité de saint Augustin, soutient que l'homme, radicalement corrompu par le péché originel, n'est capable par lui-même d'aucun bien et que Dieu n'accorde sa grâce qu'à un petit nombre d'élus. Une vive polémique s'engage entre les partisans de Jansénius, notamment dans l'entourage des religieuses de Port-Royal, et leurs adversaires, surtout les jésuites. L'affaire rebondit au début du XVIII^e siècle avec la publication du livre du Père Quesnel, *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*. En 1709, Louis XIV ordonne la fermeture de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs et la dispersion des religieuses dans divers couvents du royaume. La prieure Louise du Mesnil de Sainte-Anastasie est envoyée chez les Ursulines de Blois, où elle restera jusqu'à sa mort en 1716, fidèle à ses convictions. Une autre sœur de Port-Royal est envoyée chez les Véroniques de Blois. En 1713, le pape condamne les *Réflexions morales* par la bulle *Unigenitus*. Évêques, bas clergé, fidèles se divisent : les uns acceptent la bulle, d'autres en appellent à un futur concile. A Blois, Mgr de Bertier accepte la bulle et son diocèse est peu touché par le mouvement, à l'exception de quelques communautés religieuses et de quelques curés favorables « en secret » à l'appel. Le curé de Bracieux se fait l'écho de ces événements en marge de son registre paroissial pour l'année 1713.

Le *quiétisme* (du latin *quies*, repos) désigne les idées d'un mystique espagnol du XVII^e siècle, Molinos, selon lequel il faut accorder beaucoup moins d'importance aux pratiques et aux œuvres qu'à la contemplation du « *pur amour* » de Dieu. Ces idées sont introduites en France par une pieuse laïque, Mme Guyon, avec l'appui de Fénelon. Ce dernier est condamné en 1699. Quant à Mme Guyon, emprisonnée sans jugement, en 1695, à la Bastille, elle est exilée, en 1703, à Blois où elle meurt le 9 juin 1717, comme en témoigne l'acte de sépulture du registre paroissial de Saint-Nicolas (cf. panneau).



Mme Guyon
(Collection particulière)

Maurice Gobillon

Documents exposés :

- Registre paroissial de Bracieux (AD 41, 4E, Bracieux, 1713).
- Acte de sépulture de Mme Guyon (Arch. municipales de Blois, Reg. Saint-Nicolas, 1717).



*Mgr Jean-François Paul Lefèvre de Caumartin, évêque de Blois de 1720 à 1733.
Membre de l'Académie française,
bienveillant vis-à-vis du jansénisme (et, de ce fait, consigné à Blois de 1729 à sa mort en 1733),
il rédige le premier catéchisme diocésain et convoque le premier synode
(Évêché de Blois – photo AD 41)*

L'ÉGLISE : CENTRE DU VILLAGE

En milieu rural, l'église était au cœur de la vie villageoise.

Généralement située au centre du village, elle était entourée par le cimetière dominé par la croix, où chacun rejoindrait un jour « *ses parents et amis trépassés* ». Au XVII^e siècle, le clergé veut en faire un espace sacré, soigneusement clos de murs ou tout au moins de haies, d'où les danses et toutes manifestations profanes sont proscrites.

A l'abri du porche ou « *galerie* », se tenaient les assemblées d'habitants au cours desquelles étaient désignés les marguilliers et les receveurs de la taille, l'impôt royal, « *à l'issue de la messe paroissiale* ».

A l'intérieur, la nef, dont l'entretien dépendait de la paroisse, était destinée aux fidèles laïques.

Près de l'entrée se trouvaient les fonts baptismaux, car c'est par le baptême, reçu là le jour même ou le lendemain de la naissance, que le nouveau chrétien entre dans l'Église dont le monument est l'image.

Au milieu de la nef, les marguilliers, responsables de la gestion des biens de la fabrique paroissiale, siégeaient au banc de la *marelle* dont le bahut conservait l'argent des quêtes et les archives.

La position dominante de la chaire, pour des raisons d'acoustique, rappelle aussi que, selon le concile de Trente, « *l'Église est une société hiérarchique composée des pasteurs et du troupeau* ». Le curé y lisait le prône, résumé de l'essentiel de ce qu'un chrétien doit savoir, invitait à prier pour le roi, le seigneur du lieu et les défunts, faisait les annonces légales.

Le confessionnal se répand au XVIII^e siècle.

Marc Bouyssou

Documents exposés :

- Josnes : plan terrier de la seigneurie de Talcy, XVII^e siècle (détail) (AD 41, plan 697).
- Maves : plan de l'église par Pierre Vollant, arpenteur juré, 1654 (AD 41, G 1637).
- Cellettes : fonts baptismaux, pierre et bois, XVII^e siècle.
- Saint-Claude-Froidmentel : banc d'œuvre, bois, début du XVI^e siècle.
- Conan : chaire, bois, XVIII^e siècle.

LE CHŒUR DE L'ÉGLISE : UN ESPACE SACRALISÉ

Le chœur de l'église est un espace sacralisé, symbolisant le Paradis, séparé de la nef par une « cloison » qui remplace les jubés médiévaux. L'entrée, marquée parfois par une porte, est dominée par le crucifix qui rappelle que, par sa mort, le Christ nous a ouvert les portes du Ciel.

Au bas du chœur, le lutrin, pupitre en forme d'aigle aux ailes déployées, porte l'antiphonaire pour le chantre qui, en chape, va et vient dans le chœur en chantant les antiennes.

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, les maîtres-autels, séparés du reste du chœur par la table de communion, ont reçu de grands retables de bois ou de pierre pour souligner la majesté du sacrifice eucharistique. Le tableau auquel ils servent de cadre figure habituellement une scène glorieuse annonciatrice de la vie éternelle : la Transfiguration, l'Ascension, l'Assomption.

Pour remplacer l'ancien usage de conserver le ciboire, contenant les hosties consacrées, suspendu au-dessus de l'autel, on place alors sur celui-ci un tabernacle en bois peint et doré pour abriter le Saint Sacrement dont la présence est signalée par une lampe.

Dans les niches du retable et sur les autels latéraux, les saints, patrons de la paroisse et protecteurs, s'offrent à la dévotion des fidèles.

Marc Bouyssou

Documents exposés :

- Sainte-Anne : porte du chœur et crucifix, XVIII^e siècle (Cliché X. Anquetin).
- Saint-Pierre de Boursay : retable du maître-autel. Le tableau représente le repentir de saint Pierre. XVIII^e siècle (Cliché X. Anquetin).
- Faye : lutrin, bois sculpté et peint, XVII^e siècle (Cliché M. Bouyssou).
- Seillac : la Sainte Vierge, statue, bois peint, XVII^e siècle (Cliché X. Anquetin).
- Beauvilliers : saint Mamès, statue, bois peint, XVII^e siècle (Cliché M. Bouyssou).

En hors texte (planche VI) : *Sainte-Anne, porte du chœur et crucifix (XVIII^e s.)*

Cliché Marc Bouyssou.



*Saint-Pierre de Boursay : retable du maître-autel.
Le tableau représente le repentir de saint Pierre. XVIII^e siècle*

(Cliché X. Anquetin-COREAV)

L'ÉVOLUTION DU SENTIMENT RELIGIEUX D'APRÈS LES TESTAMENTS

L'étude des formules stéréotypées placées en tête des testaments, actes longtemps quasi sacramentels, permet d'observer l'évolution du sentiment religieux au cours du XVII^e siècle.

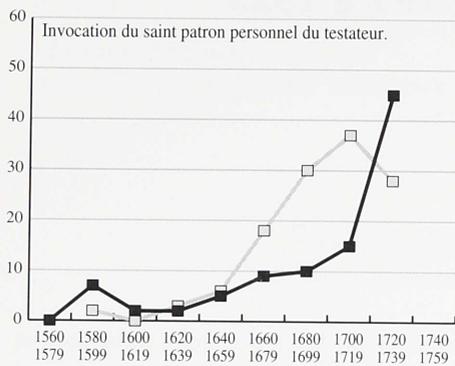
On constate la montée de l'individualisme. Le saint « dont on a l'honneur de porter le nom » est de plus en plus invoqué au détriment du saint patron de la paroisse ; les testateurs, en s'affirmant *chrétiens* et/ou *catholiques*, manifestent leur adhésion à l'Église. Une foi plus personnelle conduit à la prise de conscience du péché et espère le salut des *mérites de la mort et passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*.

Cette évolution n'est cependant pas sans ambiguïtés. La fin des fondations de messes, la désacralisation du testament marquée par la disparition de l'invocation du Seigneur (*In nomine Domini*) en tête de l'acte, l'effondrement au XVIII^e siècle des effectifs des confréries instituées au siècle précédent peuvent être interprétés comme les signes avant-coureurs de la montée de l'indifférence religieuse.

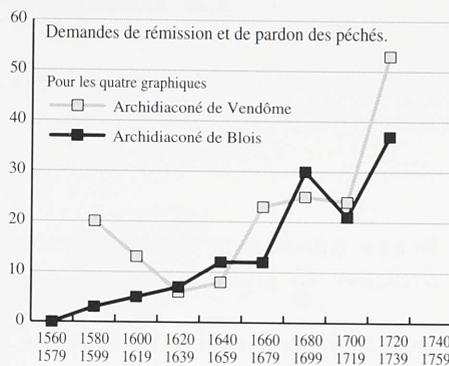
(D'après la thèse de Marc Bouyssou, *Réforme catholique et déchristianisation. Les testaments des ruraux du Blaisois et du Vendômois, XVI^e-XVIII^e siècle*, Université de Tours, 1994.)

Documents exposés :

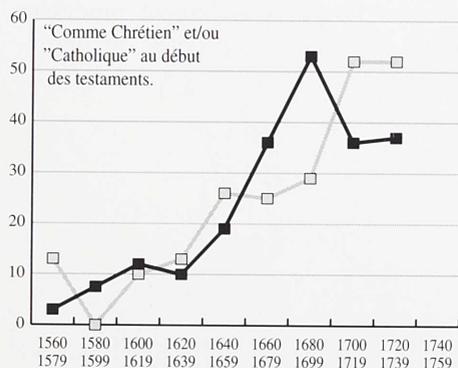
- Testament de Martin Adam, de la paroisse d'Aunay (commune de Mer) devant le vicaire Jacques Royer, le 15 décembre 1602 (AD 41, G 2725).
- Les progrès de l'individualisme : invocation du saint patron personnel du testateur dans les archidiaconés de Blois et de Vendôme (1560-1739) (Graphique).
- Le sentiment d'appartenance à l'Église : l'expression *comme chrétien* et/ou *catholique* dans les formulaires des testaments (1560-1739) (Graphique).
- La conscience du péché : la demande de rémission des péchés dans les testaments (1560-1739) (Graphique).
- Le salut par *les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ* : invocation des mérites du Christ dans les formulaires des testaments (1560-1759) (Graphique).
- La fin des fondations de messes : testaments conservés dans les archives des paroisses des archidiaconés de Blois et de Vendôme (1540-1759) (Diagramme).
- La désacralisation du testament : l'invocation du nom du Seigneur (*In nomine Domini*) au début des testaments (1560-1759) (Graphique).



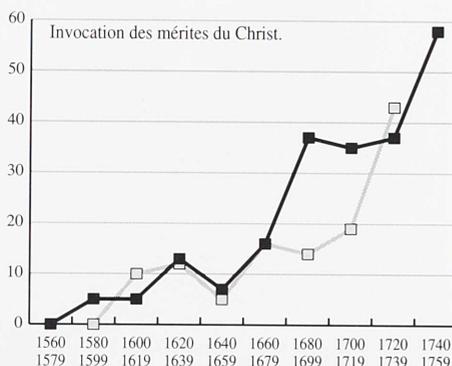
Les progrès de l'individualisme :
invocation du patron personnel du testateur



La conscience du péché :
demandes de rémission et de pardon
des péchés



Le sentiment d'appartenance à l'Église :
comme chrétien et/ou catholique
au début des testaments

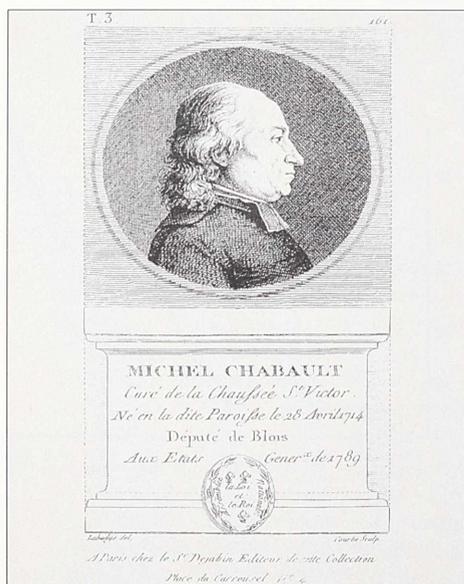


Le salut par les mérites
de Notre Seigneur Jésus-Christ :
invocation des mérites du Christ

Le diocèse de 1789 à 1823

ÉTATS GÉNÉRAUX ET CRÉATION DU DÉPARTEMENT. DIOCÈSE ET DÉPARTEMENT : UN TERRITOIRE UNIFIÉ

Sous l'Ancien Régime, les divisions territoriales de la France étaient disparates et complexes : limites civiles, militaires, ecclésiastiques ne correspondaient pas entre elles. Durant les décennies précédant la Révolution, plusieurs projets de réforme avaient vu le jour, sans suite. Sitôt réunis, les États généraux demandèrent un nouveau découpage administratif du pays et, dès le printemps de 1790, l'Assemblée nationale constituante avait mené à bien la création des départements. Non sans débats et tractations parfois difficiles. Et si Blois put devenir alors Préfecture c'est en partie parce qu'elle était déjà Évêché. A cette occasion, les limites du diocèse furent sensiblement modifiées pour coïncider avec celles du département.

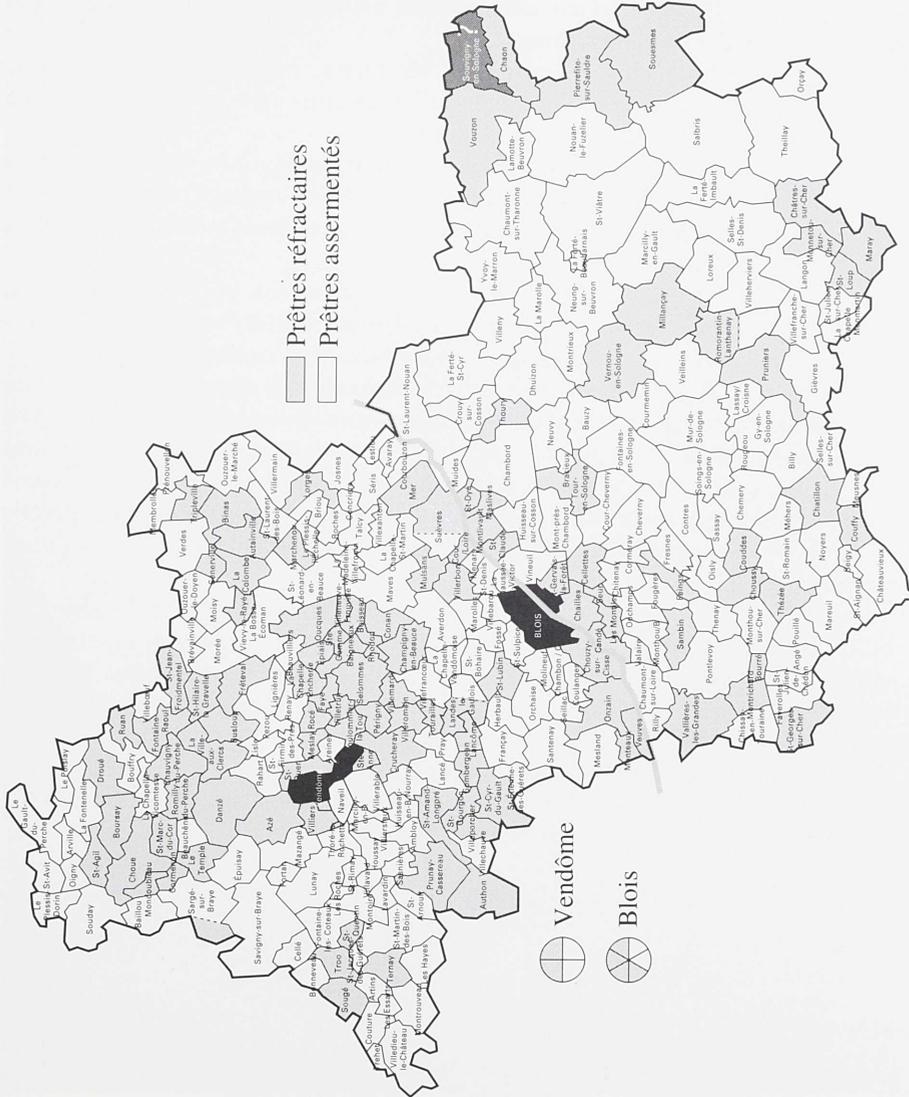


Michel Chabault :
né à La Chaussée-Saint-Victor le 28 avril 1714,
curé de La Chaussée vers 1749,
élu député du clergé du bailliage de Blois
le 17 mars 1789
pour siéger aux États généraux.
Devenu réfractaire,
il s'exile et meurt à Fribourg, en Suisse,
le 4 juillet 1794

(Gravure de Courbe d'après Labadye vers 1790.
Bibl. Blois, fonds estampes RLE 159)

En hors texte (planche I) :
Nouvelle carte du diocèse.

L'ÉGLISE DÉCHIRÉE :
LES PRÊTRES FACE AU SERMENT CONSTITUTIONNEL



Carte du serment

UN CLERGÉ DIVISÉ

Après la publication de la Constitution civile du clergé, un décret du 27 novembre 1790 imposa aux prêtres un serment de fidélité « à la Nation, à la Loy et au Roy ». Comme la quasi-totalité des prélats, l'évêque de Blois, Alexandre de Thémynes, refusa de le prêter, suivi par une minorité d'ecclésiastiques du diocèse : 38 %. Le clergé se divisa alors en deux camps :

— les constitutionnels ou « jureurs ». Ils furent nettement majoritaires en Sologne (81 % dans le district de Romorantin), mais aussi dans les vallées du Loir et du Cher (76 % dans le district de Saint-Aignan) ;

— les réfractaires étaient bien présents au cœur du Perche vendômois, dans la Petite Beauce (autour de Marchenoir, Selommes et Saint-Amand), dans la vallée de la Loire (notamment à Blois, où les directives de l'évêque furent très suivies) et à l'extrémité orientale du département.

À partir de mai 1791, des prêtres assermentés furent élus pour exercer dans des paroisses tenues par des réfractaires. Parfois, ces derniers cherchèrent à se maintenir le plus longtemps possible sur place, ce qui créa des situations conflictuelles.

La loi du 26 août 1792 menaça les prêtres réfractaires de déportation en Guyane. Ceux-ci s'exilèrent alors en masse vers les pays voisins, notamment la Suisse. Quelques-uns, cependant, décidèrent de rester et de mener leur sacerdoce clandestinement : bien que traqués par les gardes nationaux, les gendarmes, ils réussirent généralement à échapper aux recherches grâce à de nombreuses complicités, en particulier au sein de la population rurale. Certains se forgèrent de véritables légendes, à l'image du curé de Ternay, J. Jacquet de La Haye.

Pendant la Révolution, les principaux foyers réfractaires furent localisés à la périphérie du département : canton de Villedieu ; Prunay et ses alentours ; région de Lancôme - Gombergean - Saint-Cyr-du-Gault, Souesmes et ses alentours. Une telle implantation n'était en rien le fait du hasard : la proximité d'une « frontière » départementale permettait plus facilement de s'échapper.

Les registres de catholicité clandestins montrent clairement que les prêtres réfractaires recrutaient leurs fidèles dans les couches populaires, en particulier dans le monde paysan (laboureurs, journaliers et même vigneron).

Jean-Jacques Loisel

Documents exposés :

- Château du Pin. Couture-sur-Loir (Cliché Michèle Loisel).
- Métairie de La Morandière. Ternay/Artins (Cliché Michèle Loisel).



Joseph Jacquet de La Haye, curé de Ternay : le Crapaud de nuit
(Cliché Michèle Loisel)

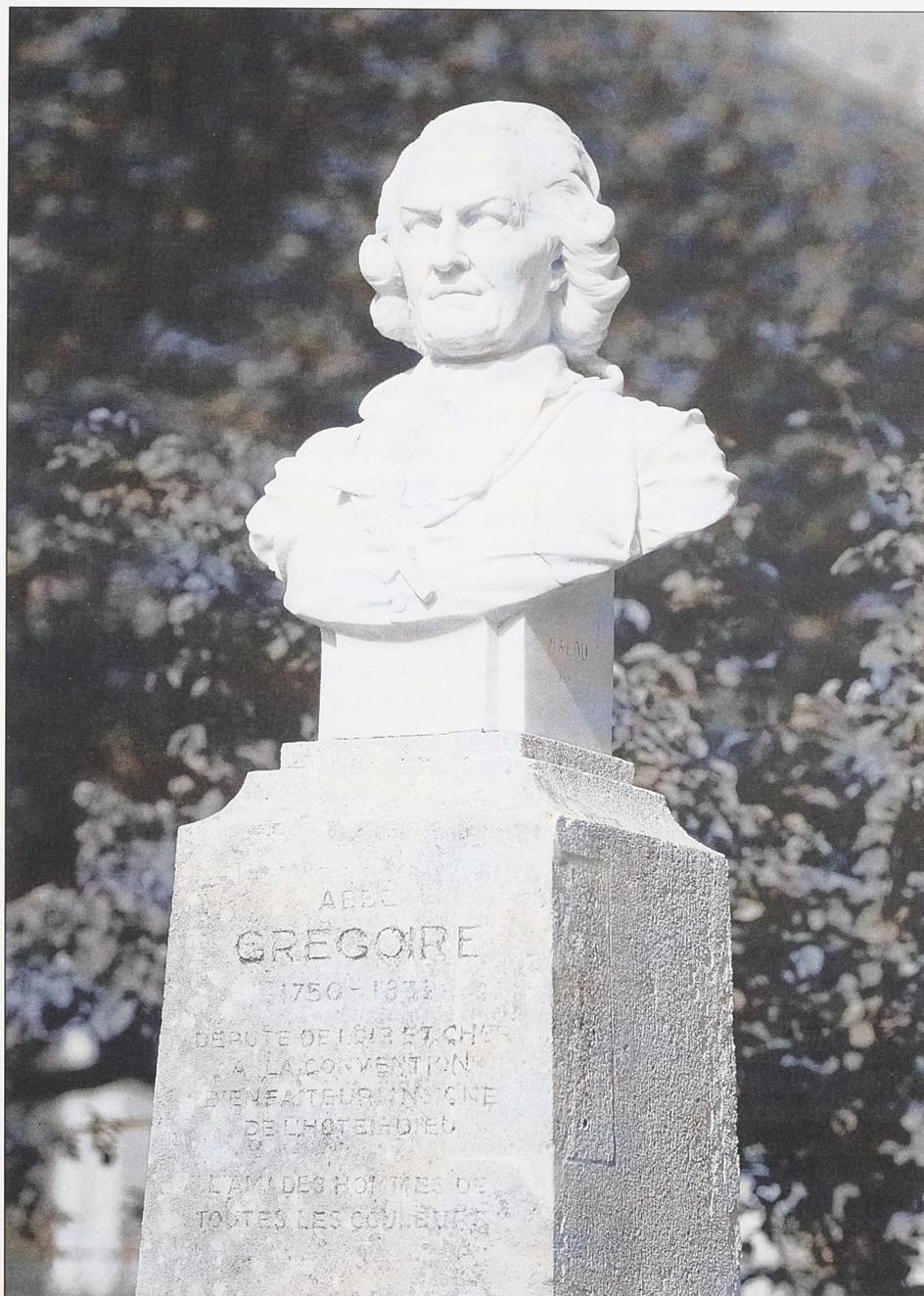
GRÉGOIRE ET L'ÉGLISE CONSTITUTIONNELLE

Henri Grégoire est né à Vého, près de Lunéville, en 1750. Ordonné prêtre, il devient professeur, puis curé d'Embermesnil. Il se fait connaître en 1788 par un *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs*. Élu député du clergé du bailliage de Nancy aux États généraux en 1789, il joue un rôle déterminant dans le ralliement du bas clergé au tiers état. Pendant la Constituante, il critique le cens électoral qui à ses yeux rétablissait une distinction d'ordres, combat l'attribution au roi du droit de veto et surtout lutte pour l'universalité des droits de l'homme. Membre de la Société des Amis des Noirs, il lutte sans relâche contre la traite et l'esclavage. L'un des premiers, en 1790, il prête serment à la Constitution civile du clergé, qui sera condamnée par le pape en mars 1791. Élu évêque constitutionnel de la Sarthe et du Loir-et-Cher, il opte pour ce dernier siège et arrive à Blois le 25 mars 1791. Il est accueilli avec chaleur par la population, mais regagne bientôt la capitale du fait de ses obligations de député. Au début de 1792, il revient dans son diocèse. Élu député à la Convention au lendemain du 10 août 1792, il appuie la proposition d'abolition de la royauté et participe à la proclamation de la République le 22 septembre 1792. Il déploie, comme député, une grande activité, notamment dans le domaine de l'instruction publique. C'est au nom de l'Évangile, auquel il restera inébranlablement fidèle jusqu'à sa mort, qu'il légitime ses prises de position et son adhésion aux principes démocratiques. C'est ce qui explique sa profonde déception lors de la brutale campagne de déchristianisation en 1793-1794. Le 12 mars 1795, il revient à Blois, où pendant ses absences l'abbé Dupont, chanoine de Saint-Aignan, administre le diocèse. Il vote, le 29 septembre 1795, la séparation de l'Église et de l'État. Le mois suivant, il siège au Conseil des Cinq-Cents. En même temps, il s'efforce de redonner vigueur à l'Église constitutionnelle en réunissant à Paris en août 1797 un concile national qui proteste de son attachement à Rome. Au lendemain de Brumaire, il est membre du Conseil législatif, puis du Sénat. Mais il s'oppose bientôt ouvertement à Bonaparte. A la demande du pape, il renonce à son évêché en 1801 et meurt à Paris, en 1831, fidèle à ses convictions.

Maurice Gobillon

Documents exposés :

- Grégoire prêtant serment (Gravure BN).
- François Chabot (Gravure Musée Carnavalet).
- Louis Jouanneau. Pierre tombale du cimetière de Villebarou.
- Portrait de Grégoire par P. J. C. François, 1800 (Musée lorrain, Nancy).



Buste de l'abbé Grégoire par Alfred Halou père, 1886. Jardins de l'ancien Hôtel-Dieu de Blois

(Cliché X. Anquetin-COREAV)

L'ÉGLISE D'HERBAULT



Herbault. L'église.
(Cliché Claude Girard)

Seule église de France construite sous la Révolution, voulue par les habitants d'Herbault, bénie le 22 avril 1791 sous les auspices du très constitutionnel évêque de Blois, Henri Grégoire, arrivé en son diocèse quelques semaines plus tôt, cette église ne sera achevée qu'un siècle plus tard.

Elle est née de l'ambition tenace des Herbaltois qui obtinrent le transfert de l'église Saint-Martin de Jussay (hameau distant de 2 km) à Herbault. Ils furent largement aidés de leurs curés et du

marquis-pair de Rencougne, successeur de Charles Dudun, créateur du village entre 1720 et 1736.

Pour ériger cette église, il fallut d'abord déposséder la paroisse de Jussay et son châtelain. Là, ce fut chose aisée : les propriétés des nobles et du clergé étant déclarées *biens nationaux*, on rasa château et église à Jussay en 1790. Après ce « raccourci » révolutionnaire, la place était libre ! On construisit avec ardeur.

Il faut avouer que le résultat manquait d'esthétique. Imaginons une vaste grange au fond arrondi, avec deux « protubérances » : la sacristie et le clocher. Gros murs, bonne charpente, 9 fenêtres (4 de chaque côté plus une, ronde, au-dessus du portail d'entrée). Elle fut meublée de « bric et de broc » avec ce que l'on put récupérer dans les églises d'alentour vouées à la casse : bancs et bénitier à Jussay, confessionnal à Saint-Honoré de Blois, stalles à La Guiche...

Après la Révolution, Bonaparte signa le Concordat avec le pape Pie VII en 1801. Les curés du XIX^e siècle s'employèrent à faire revivre les églises. Ce fut spectaculaire à Herbault, quoiqu'un peu long... Tout d'abord, en 1825, ce fut la construction d'une chapelle à gauche du bâtiment, dédiée à saint Joseph, puis, en 1841, celle de la chapelle de la Sainte Vierge, sur le côté droit, face à la première. En 1838, l'abbé Blin saisit l'opportunité de l'abandon du retable de la Trinité de Vendôme et introduisit cette très belle œuvre d'art de style grec dans l'église d'Herbault dont elle devint la pièce maîtresse.

Quelques années plus tard, l'abbé Girard entreprit l'achèvement de l'église, aidé par la municipalité qui finança la toiture. L'intérieur de l'église fut totalement remanié, dans le style roman, avec la remise en valeur du mobilier. « A Pâques 1880, les paroissiens émerveillés découvrirent leur église éclatante de blancheur. »

Les curés du XX^e siècle parachevèrent son aménagement et son embellissement et, en 1992, la municipalité lui rendit sa splendeur séculaire.

Elle n'est pas bien belle, notre église, sans caractère véritable ; mais poussez le portail, vous ne manquerez pas d'être émerveillés, vous aussi : « *Ouvrez-moi, l'intérieur est bon.* » C'est la devise qui couronne le blason de la commune.

Claude Girard

UNE TENTATIVE AVORTÉE : LA DÉCHRISTIANISATION

La fête du 10 août 1793 à Blois

Le plan du cortège a été établi d'après ce texte de l'époque :

« Séance du 10 Aoust 1793, en Permanence.

« A onze heures du matin, la force armée s'est rangée en bataille sur le quai. A la même heure les autorités constituées se sont rendues à la Maison commune.

« Au moment du départ, il y a eu une salve générale, un corps de musiciens composé de voix et d'instruments a entonné un hymne autour de l'arbre de la Liberté de la Maison commune qui avait été décorée par une avenue de verdure mêlée de fleurs par les citoyennes de la rue du Pont et de la Foulerie. Les deux pièces de campagne et de toute l'artillerie ont ouvert la marche. Puis s'est avancée la première compagnie de grenadiers précédée du tambour major et de quatre tambours, le drapeau tricolore au centre de cette compagnie. Ensuite la Société populaire représentée par son président et vingt-cinq de ses membres, le plus ancien portant une flamme sur laquelle était peint un œil avec les mots *publicité surveillance*, le plus jeune portant la figure de la Liberté.

« Les administrations du District marchaient en masse. Douze vieillards de l'hôpital formaient avec des rubans tricolores une chaîne, chacun d'eux portant une branche de verdure. Chaque administrateur orné du bonnet rouge portant un bonnet d'épis de blé, un jeune enfant de l'hôpital, placé près du président, portait une flamme sur laquelle on lisait : *administration fraternelle*. Les autres autorités avec leurs marques distinctives étaient confondues. Douze vieillards de l'hôpital formaient une chaîne semblable à la première. Une jeune citoyenne de l'hôpital portait une flamme sur laquelle étaient ces mots : *le peuple et les magistrats c'est la même chose*. Les bustes de Brutus, Rousseau et Le Pelletier.

« Le corps des musiciens. Un char traîné par deux chevaux orné de palmes de chêne contenait douze blessés de l'hôpital militaire, chacun d'eux portait une branche de chêne ornée d'un ruban tricolore. Au milieu de ces défenseurs de la Patrie, un jeune citoyen portait une flamme sur laquelle était peinte une couronne de chêne, d'un côté était inscrit : *qu'il est doux de verser son sang pour la Patrie*, et de l'autre : *la reconnaissance est des vrais républicains*. Les mères de famille portaient leurs enfants. Les jeunes citoyennes formaient un groupe avec les citoyennes de la maison de l'hôpital, la plus ancienne des mères, placée au centre, portait l'acte constitutionnel surmonté de cette inscription : *ce dépôt nous est confié*. Quatre guirlandes attachées aux quatre angles du livre étaient soutenues par quatre jeunes citoyens, qui, de l'autre main, portaient une branche de verdure. Toutes les citoyennes avaient à la main une couronne civique. L'Espérance de la patrie réunie aux enfants de l'école publique et de l'hôpital formait une masse du milieu de laquelle s'élevait un faisceau d'armes avec cette inscription : *voilà ce que nous préférons à la place des hochets de la royauté*. Le faisceau était surmonté du bonnet rouge.

« Quatre tambours, la deuxième compagnie des grenadiers, les gendarmes et les hussards terminaient le cortège qui marchait dans toute son étendue entre deux colonnes composées de toute la Garde nationale. »

Document exposé :

— Registre de délibération du Conseil municipal de Blois, 101 5 f°, 10 v°.

DU REFUS DU SERMENT AU REFUS DU CONCORDAT :
LE SCHISME DE LA PETITE ÉGLISE

Le Concordat de 1801 fit entrer l'Église catholique de France dans une ère nouvelle. Certains refusèrent ce Concordat et furent à l'origine de la Petite Église, dont les foyers se développèrent un peu partout dans le pays, y compris en Loir-et-Cher.

La personnalité d'Alexandre de Thémines ne fut pas étrangère à cette éclosion. L'évêque réfractaire de Blois, expulsé de son diocèse dès avril 1791, s'était exilé en Espagne. Après avoir manifesté son intention de suivre la position majoritaire des évêques (qui fut la soumission), il se ravisa et adopta, en avril 1802, une attitude de refus intransigeant.

Animés par une poignée d'anciens prêtres réfractaires, les foyers les plus actifs de la « dissidence » se situèrent à Blois, autour de La Chapelle-Saint-Martin, mais surtout à Vendôme et dans certains villages voisins (comme Meslay). Deux figures de proue se détachent au sein du clergé de la Petite Église :

— François Thoinier, curé réfractaire de Saint-Martin de Vendôme. Au départ, il fut probablement déçu de n'avoir obtenu qu'une succursale après le Concordat. Habitué à l'action clandestine sous la Révolution, il put s'appuyer sur un réseau de fidèles à toute épreuve et bénéficia de compréhension, voire de complicité dans les milieux notables de Vendôme auxquels appartenait sa famille. Il persista dans son choix jusqu'à la mort (1835), emportant le respect si ce n'est l'adhésion : « *Ce vénérable prêtre a été inhumé samedi dernier, à dix heures du matin, au milieu d'un grand concours de citoyens qui ont rendu à sa dépouille mortelle un respectueux et dernier hommage. Cette cérémonie imposante par l'attitude pleine de tristesse de la foule s'est passée sans trouble, grâce aux bonnes dispositions de l'autorité* » (*Le Constitutionnel de Loir-et-Cher*, 15 mai 1835).



Tombe de Beaunier
(Cliché Michèle Loisel)

— Plus jeune, René-François-Xavier Beaunier fut ordonné prêtre au cœur de la tourmente, en 1797. En tant que réfractaire, il exerça clandestinement dans la région de Cloyes (Eure-et-Loir), puis autour de Vendôme et de Meslay après son refus du Concordat. Il se différençia vite des autres prêtres dissidents de la région par une attitude très radicale :

- il n'hésitait pas à qualifier le pape Pie VII d' « hérétique » et de « schismatique » ;
- il n'admettait que ses partisans à ses offices ;
- il refusait à ses fidèles le droit de se marier civilement, même après la cérémonie religieuse.

Beaunier subit quatre années d'emprisonnement (1810-1814) qui ne firent pas plier sa

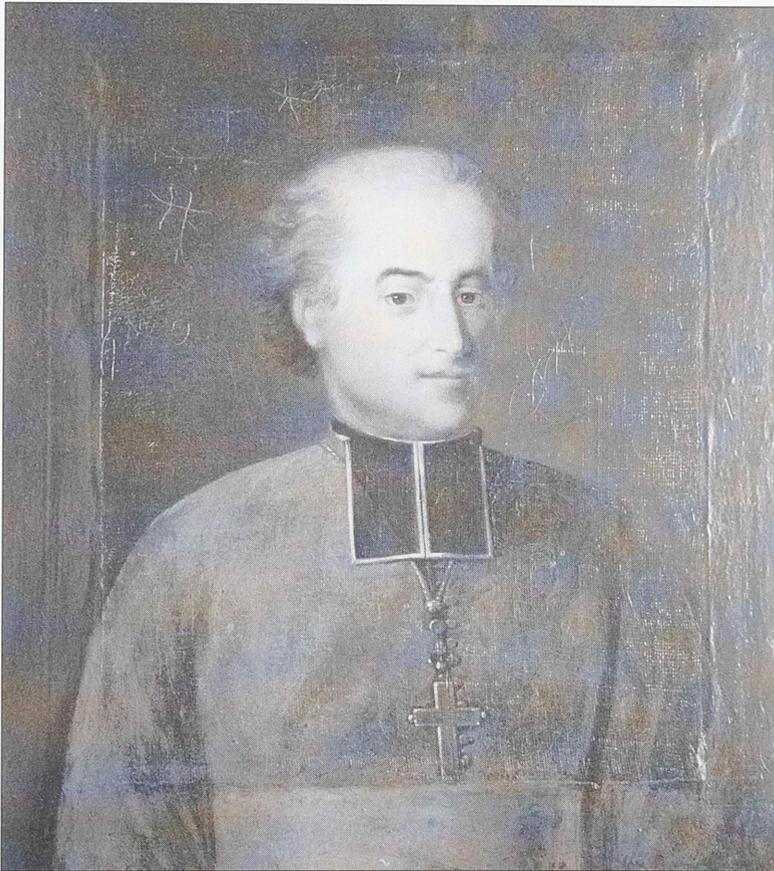
détermination. A peine libéré, il reprit son action missionnaire et multiplia ses « *tour-nées évangéliques* », bien au-delà du Vendômois (Maine, Anjou, Vendée et jusqu'en Dauphiné). C'est dans un de ces voyages qu'il mourut, en 1852 : sa tombe existe encore, solitaire, à l'ombre de la petite église d'Areines.

Les années passant, la Petite Église perdit un à un son encadrement de prêtres et vit son rayonnement se ternir progressivement : les foyers structurés devinrent des groupes inorganiques puis noyaux familiaux isolés. Bien avant la fin du XIX^e siècle, le schisme de la Petite Église avait perdu toute vitalité en Loir-et-Cher.

Jean-Jacques Loisel

Document exposé :

— L'église Saint-Martin à Vendôme. Eau-forte de Querroy.



Portrait de Thémines

(Évêché de Blois – photo AD 41)G

L'ADMINISTRATION DE L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS LE CLERGÉ APRÈS LA RÉVOLUTION

Né à Daon, en Anjou, en 1762, Étienne-Alexandre Bernier devient curé de Saint-Laud, paroisse d'Angers, en 1790. Il refuse le serment à la constitution civile du clergé et doit vivre dans la clandestinité. En juin 1793, il rejoint l'armée vendéenne et joue un rôle de premier plan au sein du Conseil supérieur royaliste. Après l'écrasement des Vendéens à Savenay (23 décembre 1793), il rejoint en 1794 le chef angevin Stofflet qui, comme Charette en Pays nantais, poursuit la guérilla contre les troupes républicaines. Après la mort de Stofflet et de Charette (février-mars 1796), il devient « agent général » de Louis XVIII en France, mais reste en Vendée. En 1800, Bonaparte fait appel à lui pour faciliter la pacification dans l'Ouest et pour mener les négociations avec Rome en vue d'un concordat. Celui-ci est signé le 15 juillet 1801. Bernier, qui espérait, en récompense de ses services, le chapeau de cardinal et l'archevêché de Paris, doit se contenter, en 1802, de l'évêché d'Orléans dont relève le Loir-et-Cher. Il trouve une situation confuse. Selon les paroisses, c'est un prêtre constitutionnel ou un prêtre réfractaire qui assure le culte, cependant que de nombreuses paroisses sont sans prêtre. Il s'applique à régulariser la situation et à procéder aux nominations nécessaires, en accord avec le préfet Corbigny. Celui-ci lui écrit, par exemple, le 30 juillet 1802 : *« Je vous envoie la liste des êtres dont je puis garantir le mérite et la moralité et je vous invite à la comprendre dans le travail que vous avez à faire pour les nominations ecclésiastiques. Je vous l'envoie, car vous me l'avez demandé. Je ne veux pas me mêler des affaires ecclésiastiques, sauf pour remplir les attributions que la loi m'y donne. Il faut vous presser. Les prêtres vivent dans l'incertitude de leur sort futur. On en a conclu que les prêtres constitutionnels étaient rejetés ou à peu près. On s'est permis à leur égard beaucoup de petites négligences. »* Étienne-Alexandre Bernier n'a pas le temps d'assurer pleinement lui-même cette tâche de réorganisation, il meurt à Orléans en 1806.

Maurice Gobillon

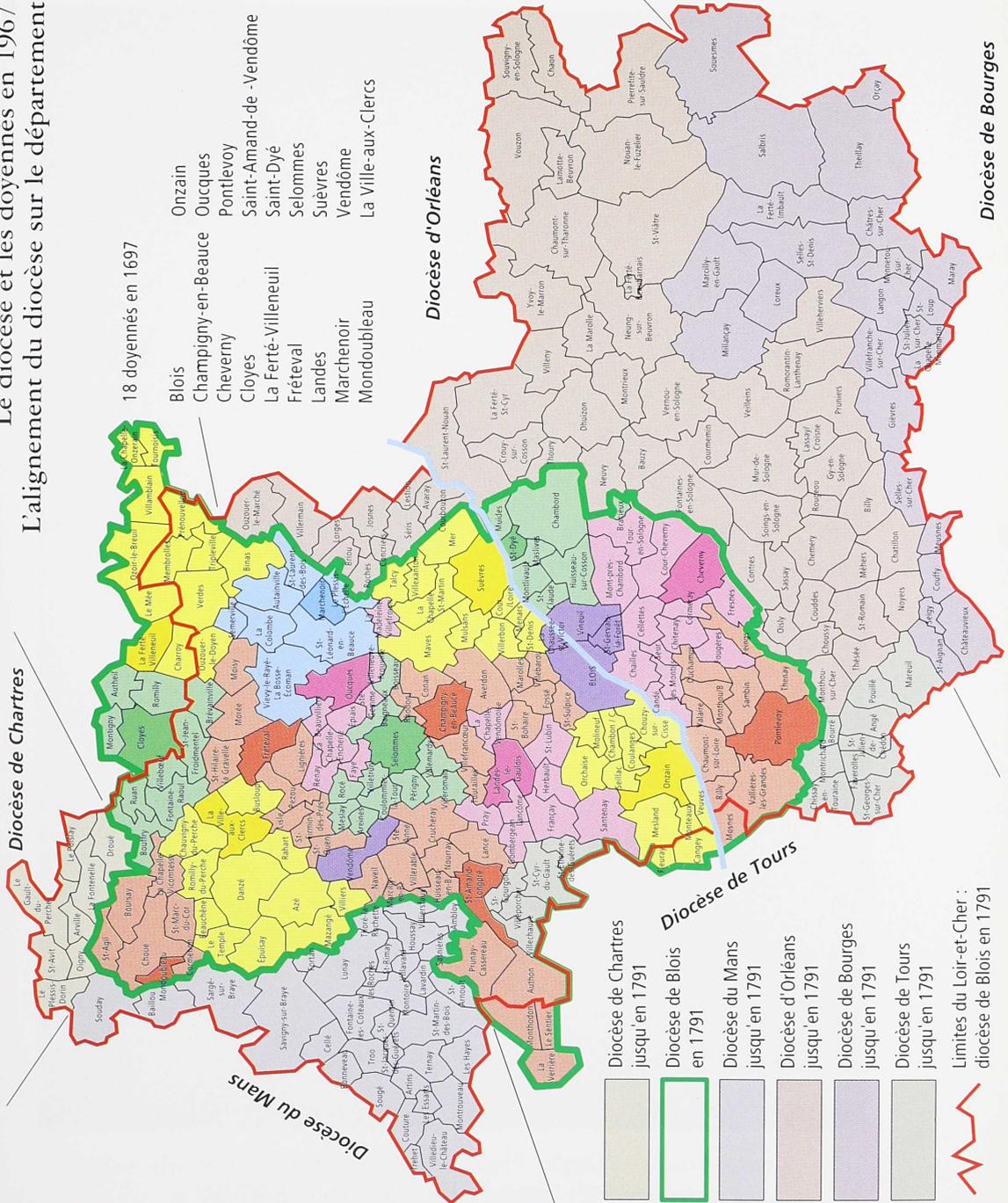


Carte des départements de Loir-et-Cher et du Loiret

Les diocèses de France de 1789 à 1967
L'alignement du diocèse sur le département en 1791

Le diocèse et les doyennés en 1967

L'alignement du diocèse sur le département en 1791





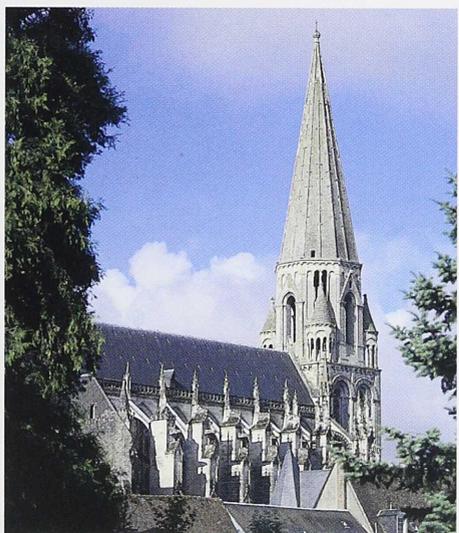
David Nicolas de BERTIER
premier évêque de Blois de 1697 à 1719
Évêché de Blois - cliché A D 41



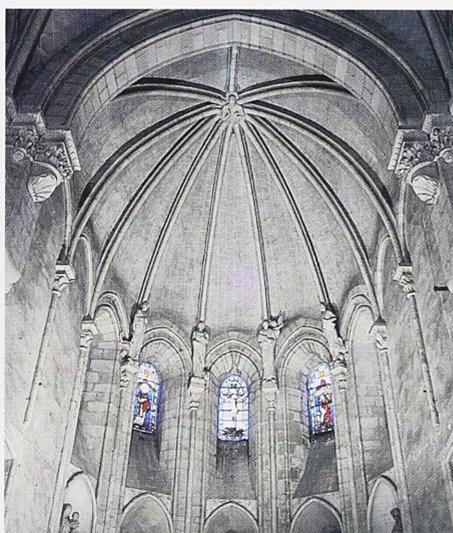
Sœur Eugénie Guichard - Vitrail
Le couronnement de la Vierge (détail)
Église Saint-Saturnin à Blois
cliché X. Anquetin - COREAV



Notre-Dame de Nanteuil,
à Montrichard
cliché X. Anquetin - COREAV

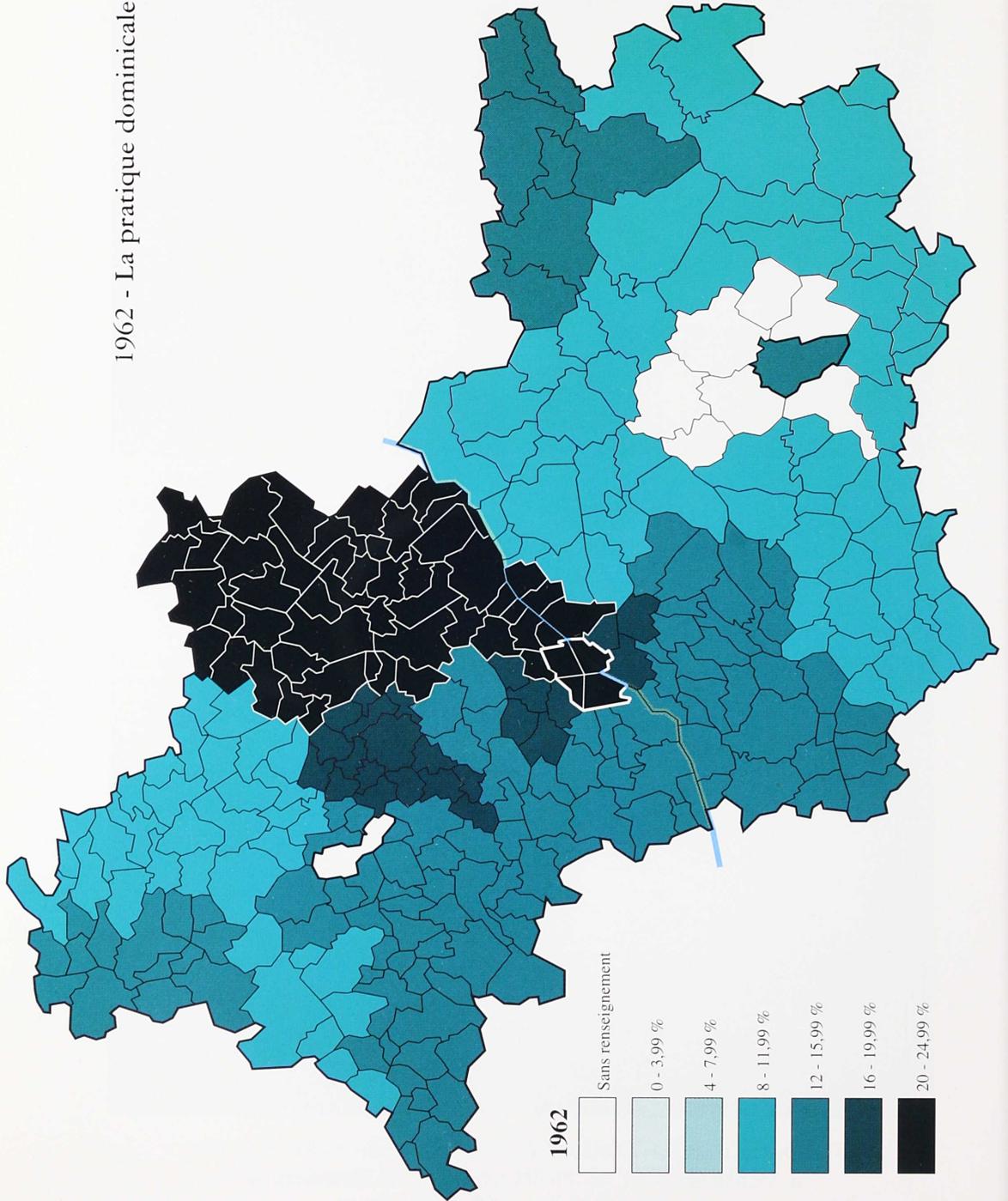


Église abbatiale de la Trinité
à Vendôme
cliché X. Anquetin - COREAV

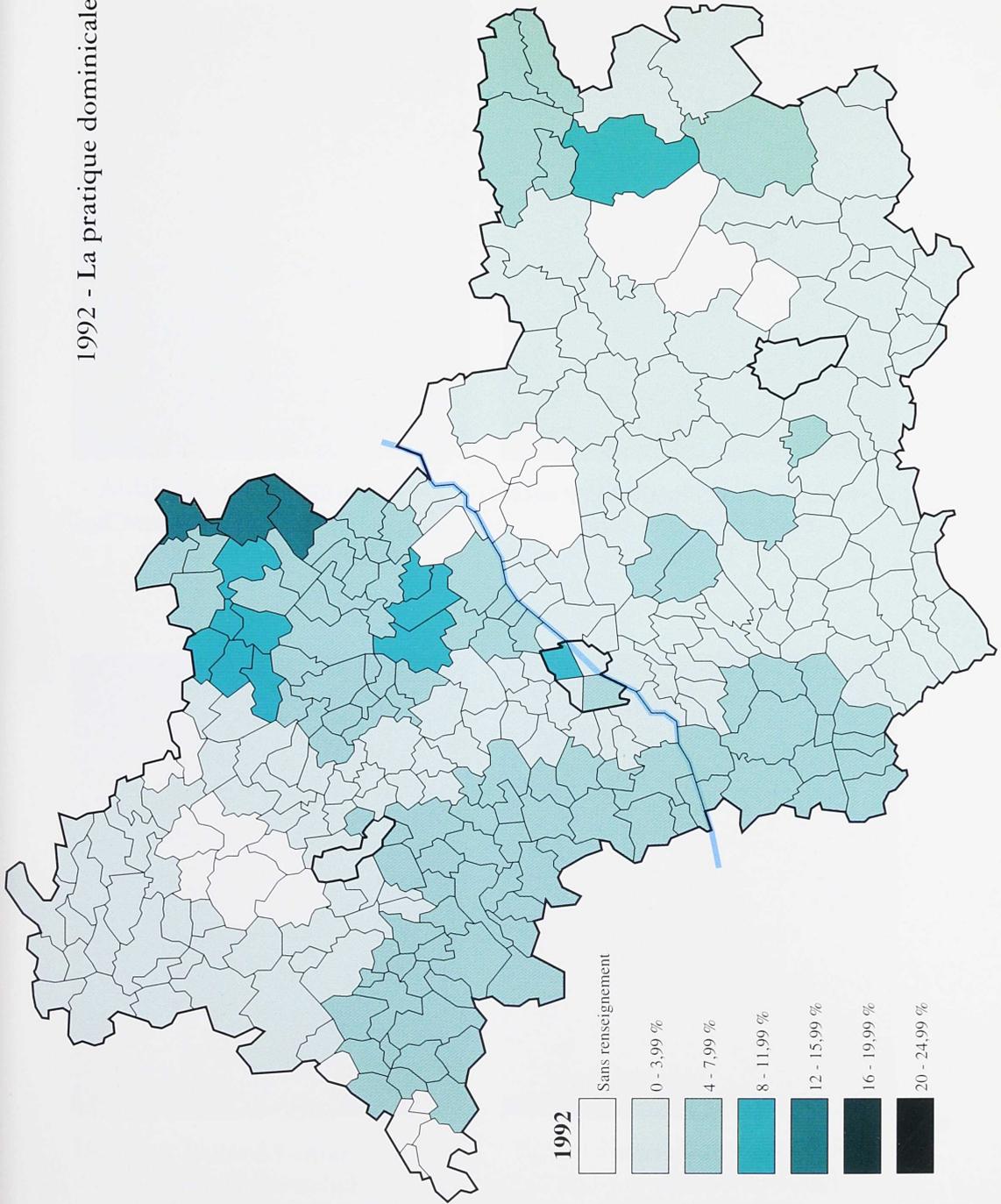


Église Saint-Étienne
à Romorantin
cliché X. Anquetin - COREAV

1962 - La pratique dominicale

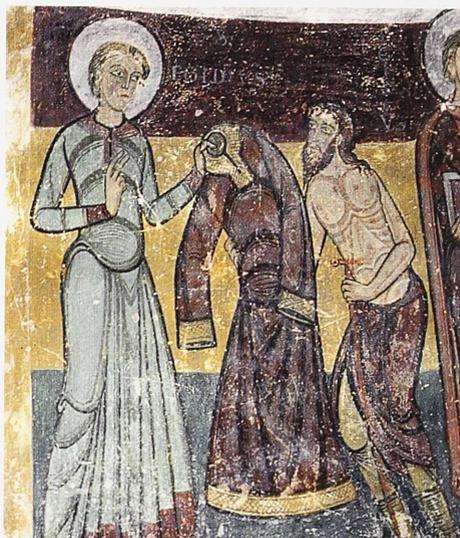


1992 - La pratique dominicale





Porte du chœur et crucifix XVIII^e siècle
Église de Sainte-Anne
cliché Marc Bouyssou



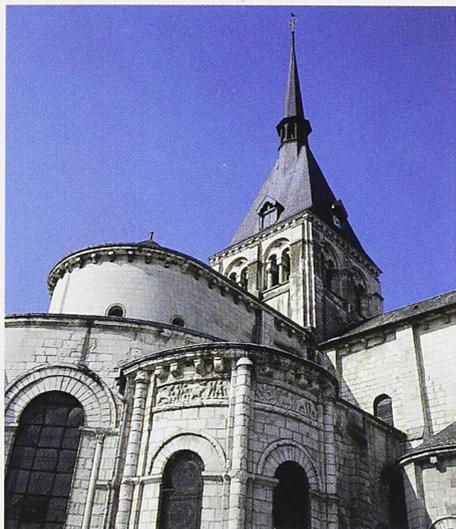
Saint-Gilles XII^e siècle
Collégiale de Saint-Aignan-sur-Cher
cliché X. Anquetin - COREAV



Saint Gervais
Église de Couture-sur-Loir
cliché Michèle Loisel



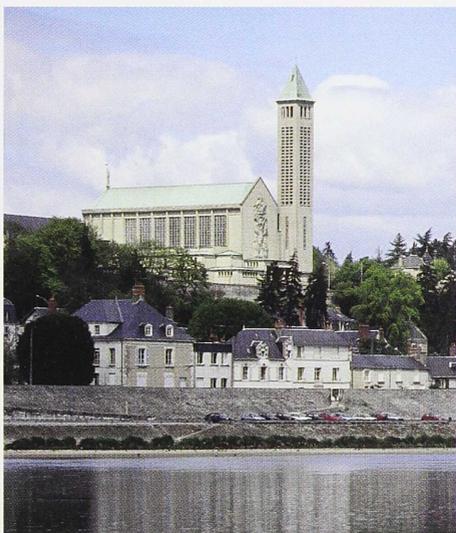
Saint Léonard
Église des Hayes
cliché Michèle Loisel



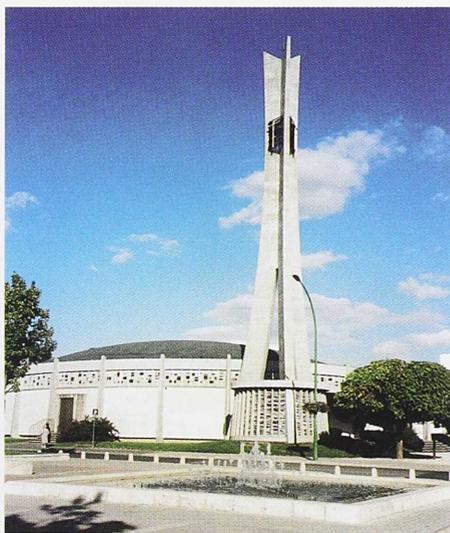
Abbatiale de Selles-sur-Cher
cliché X. Anquetin - COREAV



Église de Gièvres
cliché Jean-Marie Lorain



Basilique Notre-Dame de la Trinité
à Blois
cliché Philippe Verrier



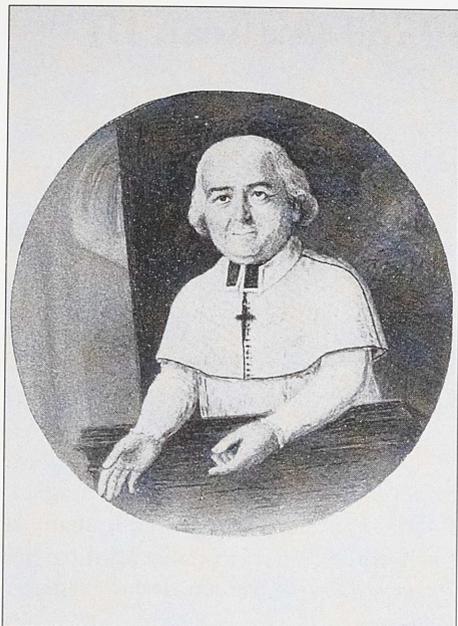
Église Notre-Dame des Rottes
à Vendôme
cliché Claude Pasquier



Les doyennés avant 1967



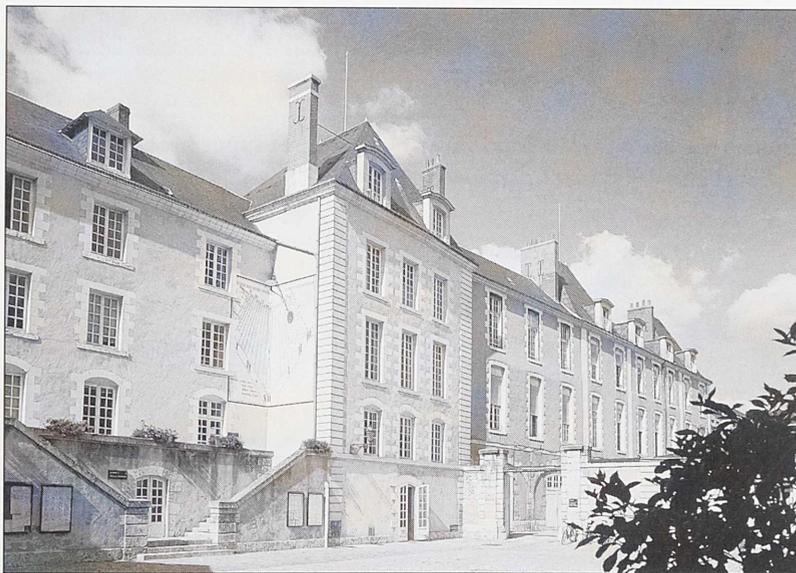
Les doyennés depuis 1991



Étienne-Alexandre Bernier (1762-1806)

A la mémoire de M. Mathurin GALLOIS
décédé vicaire général d'Orléans
et curé de la paroisse de Saint-Louis
de Blois
le 28 Xbre 1817 âgé de 74 ans 9 mois.
MM. les curés et fabriciens de cette église
pénétrés de vénération pour les vertus
et le zèle de ce digne pasteur
et de reconnaissance pour les bienfaits
dont il a enrichi cette église
ont arrêté que pendant 50 ans
il serait dit une messe basse tous
les 1^{ers} lundis de chaque mois
et célébré un service solennel
le jour anniversaire de son décès.
REQUIESCAT IN PACE

Texte de la plaque de M. Gallois,
cathédrale de Blois



Petit séminaire, rue du Haut-Bourg. Actuellement locaux annexes de la Mairie de Blois.

(Cliché X. Anquetin-COREAV)

Le diocèse de 1823 à 1960 (Vatican II)

DE CLOCHER A CLOCHER.

1808 : UNE ENQUÊTE DU MINISTÈRE DES CULTES

Les prêtres sont rares : abandon, exil, décès. Ceux qui restent sont souvent âgés ou invalides. Les ordinations n'ont pas comblé les vides. Huit prêtres sont ordonnés à Paris (1791-1792)¹ auxquels vinrent s'ajouter 28 prêtres ordonnés par Grégoire² et certainement quelques autres depuis 1800³.

Pour faire face aux besoins immédiats, des réunions de paroisses sont envisagées. En 1800, celles-ci sont au nombre de 326⁴. En 1802, le préfet Corbigny en souhaite la réduction, mais Mgr Bernier n'est pas de son avis et temporise. Portalis, ministre des Cultes, déclare que le nombre de 257 succursales pour le Loir-et-Cher n'a rien d'exagéré⁵.

Le décret impérial du 30 mai 1806 sanctionne un certain nombre de suppressions⁶ mais entraîne des réclamations. Finalement, dans l'enquête de 1808⁷, on retrouve certaines réunions mentionnées en 1806, mais sa grande particularité est de donner la prépondérance au facteur géographique, c'est-à-dire non seulement regrouper les paroisses, mais les restructurer : « Monsieur le Ministre... veut que nous joignons, en partant de chaque clocher, tous les hameaux qui sont à une demi-lieue de distance⁸ afin de parvenir à une circonscription plus régulière et plus rapprochée, s'il est possible, de toutes les paroisses, sans doute afin d'en supprimer jusqu'à la réduction de 240 succursales accordées à ce département. »⁹

Résultat : 24 cures et 240 succursales (42 paroisses supprimées). Depuis les nombres ont changé, en 1996 : 292 paroisses.

Marie-Thérèse Notter

1. J. Gallerand, *Les cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher*, Blois, 1929, p. 21 et 597.

2. J. Leflon, *Étienne-Alexandre Bernier, évêque d'Orléans, 1762-1806*, 2 vol., Paris, p. 15 et 73.

3. Voir n. 1 ci-dessus.

4. Voir n. 1 ci-dessus.

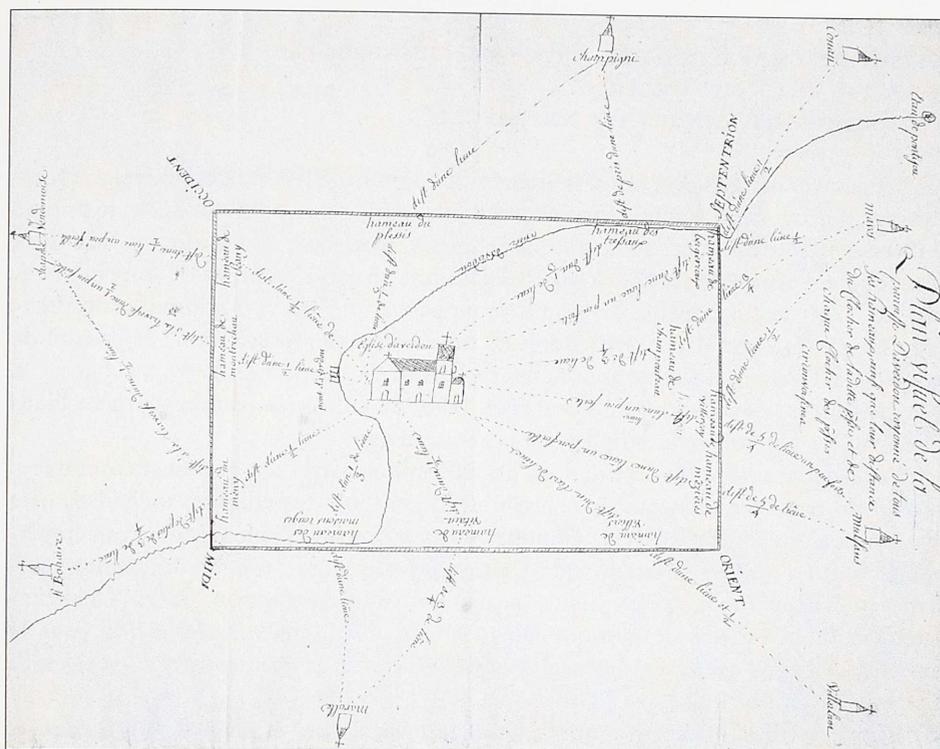
5. Voir n. 2 ci-dessus.

6. AD 41, V 19 B c.

7. AD 41, V 12 et V 1 2 20, Périgny.

8. A. Dioc. Blois, 1 1 N 1, 29 janvier 1808.

9. Voir n. 4 ci-dessus.



« Rayon de tous les hameaux de la paroisse d'Averdon et leur distance du clocher de cette paroisse et de celui de chaque paroisses circonvoisines » (A. Dioc. Blois, 1 1 N-1, 29 janvier 1808).

« Aucun de ces hameaux ne vous paraîtra nullement susceptible de réunion à quelque clocher que ce soit des paroisses circonvoisines. »

Averdon demeure une paroisse.

ÉGLISES ET CHAPELLES DÉTRUITES OU DÉSFFECTÉES
DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE
AUX PREMIÈRES ANNÉES DU XX^e SIÈCLE

Déjà les guerres de Religion ont sérieusement endommagé les édifices religieux. Quelques-uns disparaissent, d'autres survivent difficilement. Ainsi, au XVIII^e siècle, le prieuré de Cornilly (Contres) n'accueille plus de religieux, mais ceux de Pontlevoy, du même ordre, doivent assurer le service dominical dans une chapelle amputée de son chœur. A partir de 1766, la commission des réguliers supprime un certain nombre d'ordres religieux masculins entraînant un abandon de monastères et prieurés (ex. : le prieuré de Boulogne à Tour-en-Sologne appartenant à l'ordre de Grandmont).

Pendant la Révolution, de nombreux lieux de culte sont vendus comme biens nationaux, puis démolis ou employés à un autre usage.

Les désaffectations ou destructions post-révolutionnaires ont des causes multiples : réunion de paroisses, mauvais état, insalubrité, petitesse des édifices, incendies... les églises sont alors, le plus souvent, démolies puis reconstruites soit sur le même emplacement, soit en un lieu différent (ex. : Chaumont-sur-Loire). Ces réédifications elles-mêmes n'échappent pas pour autant à une nouvelle destruction. A La Chapelle-Montmartin, le conseil de fabrique, le 6 janvier 1901 *approuve la mairie pour la démolition de l'église qui ne date que de l'année 1860 et pour la reconstruction d'une nouvelle* (A. Dioc. Blois, 43 N 5).

Dans les villes du diocèse, nombreuses sont les églises et chapelles disparues. A Blois, 3 sont détruites avant la Révolution ; 4 églises paroissiales et 16 chapelles démolies pendant et après la Révolution et 4 chapelles transformées en locaux profanes.

Sur cette carte ne sont pas répertoriés les lieux de culte strictement privés. En revanche, sont notées certaines chapelles pour lesquelles il n'a été trouvé qu'une mention (ex. : Saint-Blaise à Montlivault) ainsi que d'autres seulement indiquées sur les cartes de Cassini (XVIII^e siècle). Les dates de disparition ou de désaffectation sont parfois aussi difficiles à connaître que l'existence réelle de certaines chapelles (ex. : chapelle rupestre de Tréhet). Quelques lieux de culte, déjà désaffectés aux XVII^e et XVIII^e siècles, ne furent détruits qu'au XIX^e siècle et apparaissent donc sous cette rubrique. Tous les bâtiments n'ayant pas eu la fonction d'église paroissiale sont indiqués comme chapelle.

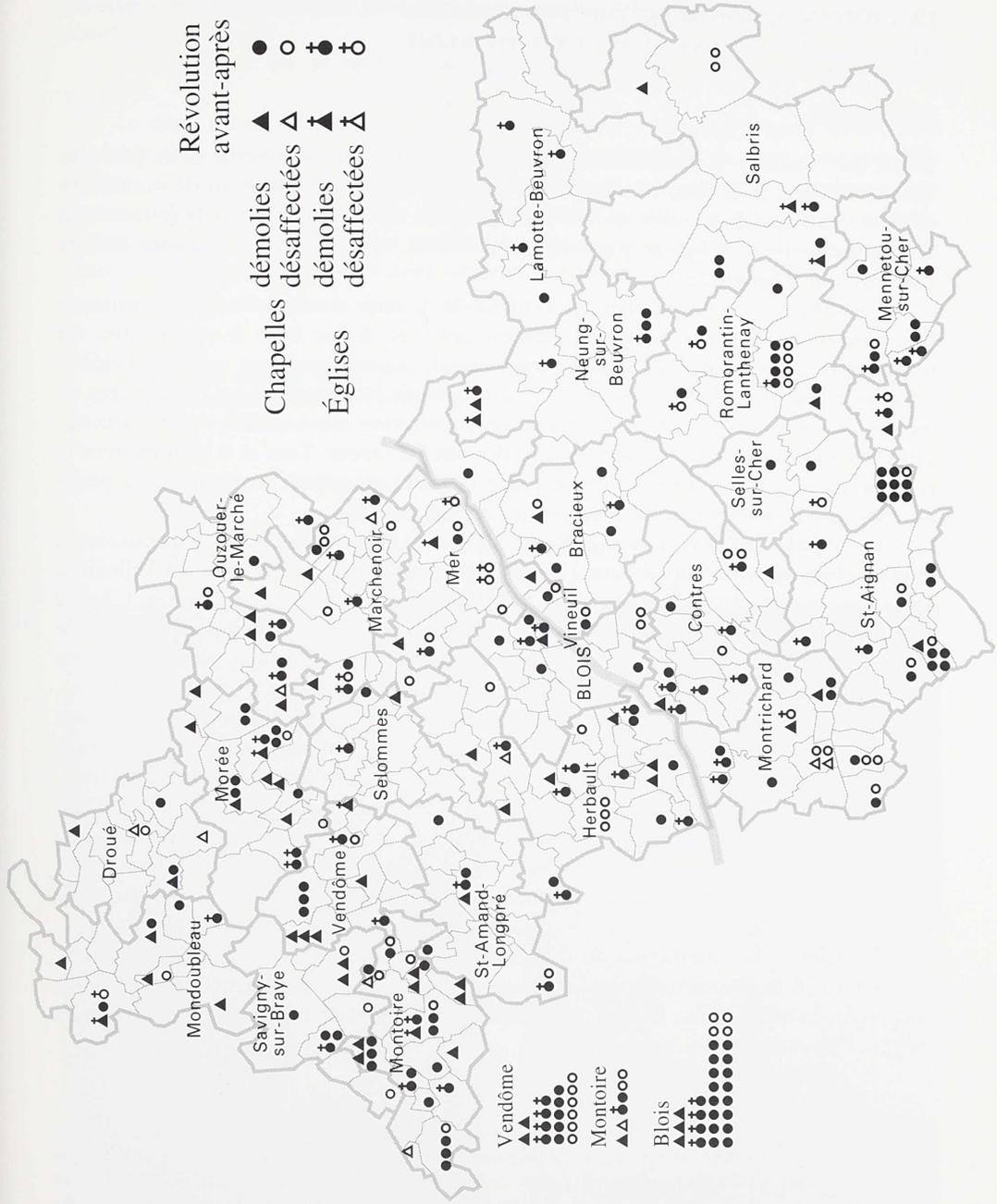
Marie-Thérèse Notter

Références :

- *Les Églises du Loir-et-Cher*, du D^r F. Lesueur.
- AD 41, principalement, les séries G, H et O.

Documents exposés :

- A. Dioc. Blois, la série N. Cette carte n'est pas exhaustive.
- Plan Musée des Beaux-Arts.
- Boulogne, Vernou (Collection particulière).
- Chaumont (AD 41, 45-06-2).
- La chapelle du Prieuré de Courtozé, à Azé, désaffectée puis détruite (A. Dioc. Blois, 12 N 1).



Églises et chapelles détruites ou désaffectées
 (fin XVII^e siècle - début XX^e siècle).

LA CONSTRUCTION D'ÉGLISES PAROISSIALES AU XIX^e SIÈCLE DANS LE DIOCÈSE DE BLOIS

Motivations

En ce qui concerne le patrimoine religieux bâti, le XIX^e siècle présente deux périodes très contrastées. A la charnière XVIII^e-XIX^e siècles on voit la démolition de nombreux édifices, alors que la seconde moitié du XIX^e siècle est caractérisée par la restauration et l'agrandissement d'églises paroissiales, et même, dans plus de cinquante cas¹, la construction d'églises neuves.

Les difficultés économiques du XVIII^e siècle, la crise révolutionnaire, notamment la suppression des ordres religieux, puis du culte, et, il faut bien le reconnaître, un total mépris vis-à-vis du patrimoine architectural, avaient laissé bon nombre d'églises en piteux état, quand elles n'avaient pas simplement été transformées en carrières de pierres. A cela s'est ajoutée une certaine restructuration administrative : des paroisses ont été supprimées, des communes nouvelles ont été créées. Tant et si bien qu'avec le renouveau du culte et aussi le retour à une certaine prospérité économique, à partir de 1850 (pour donner une date moyenne) on reconstruit.

L'exemple de Gièvres est significatif². Avant la Révolution il y a deux paroisses, et donc deux églises : Saint-Pierre à Gièvres proprement dit et Saint-Jean à Villedieu. Deux communes sont créées, mais dès 1815 Villedieu est rattachée à Gièvres. L'église de Villedieu est désaffectée. En 1834, une ordonnance de Louis-Philippe en autorise la vente, ce qui sera effectif en 1836. L'église ne sera pas entièrement démolie et une partie en subsiste encore comme maison d'habitation. Quant à l'église de Gièvres, bâtie sur un terrain humide, elle est en très mauvais état. Des travaux avaient été faits en 1780, mais de nouvelles réparations s'imposent et sont envisagées en 1843 puis en 1845. Cependant rien n'est fait et le danger est tel que l'église est frappée d'interdiction. Il est décidé en 1850 de construire une église neuve en un lieu plus sain. L'architecte Jules de La Morandière est chargé du projet et la nouvelle église est consacrée en 1855 sous le vocable des saints Pierre et Paul. L'ancienne église est démolie.

A ces considérations d'ordre purement matériel s'ajoute un certain souci de *modernité* : au renouveau de la foi doit correspondre un renouveau de l'église.

En relatant la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Maves, en mars 1879, le chroniqueur de *La Semaine religieuse*³ rappelle d'abord les termes du testament de M. Turpin : le legs qu'il a fait a pour objet de rendre l'église paroissiale « *digne de sa destination* ».

1. Il ne pouvait être question de faire une recherche détaillée d'archives pour tous les édifices soupçonnés de restaurations au XIX^e siècle. La première approche que nous proposons n'a de valeur que celle d'un sondage. Nous avons retenu 56 églises (uniquement églises paroissiales). Un chiffre précis est d'ailleurs difficile à établir, outre les lacunes de notre documentation, il est parfois impossible de fixer une limite entre la *restauration lourde*, la *restructuration* et la *reconstruction*. Seuls les monuments construits *ex nihilo* ne souffrent pas de question.

2. D'après G. Toyer, « La fin de l'église de Villedieu » et « L'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Gièvres », in *Patrimoine dans votre commune*, n° 2, Gièvres, CDPA 41, octobre 1993.

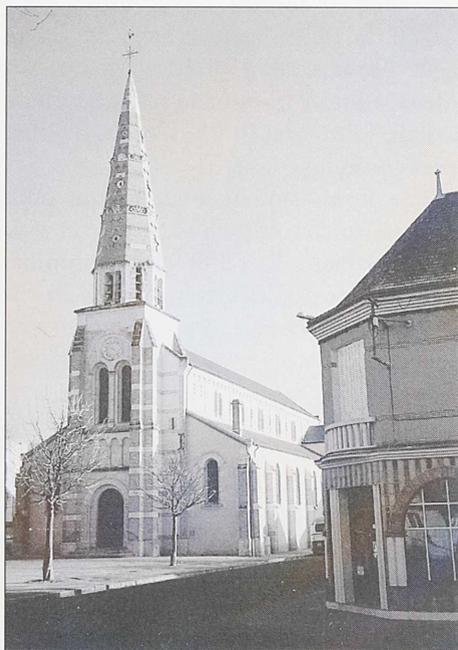
3. *La Semaine religieuse*, année 1879, p. 278.

Il poursuit ensuite ainsi : « On se rendit sur l'emplacement de la vieille église, dont les murs vont disparaître, pour faire place à une construction plus fraîche, plus élégante, plus élancée... »

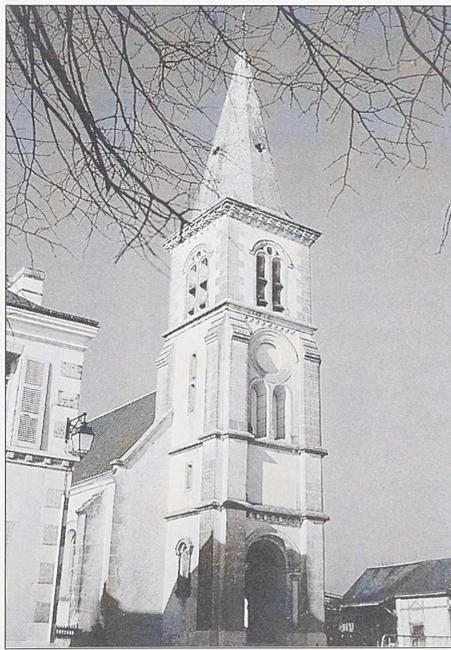
Le ton avait été le même, dans des circonstances semblables, aux Montils en 1873.

Le curé, dans son sermon, a de belles envolées : « ... depuis de longues années, vous gémissiez de voir le Seigneur condamné à recevoir vos hommages et vos vœux dans une église indigne (...) votre honneur n'était pas satisfait quand votre vue reposait avec bonheur autour de vous sur des sanctuaires restaurés avec un goût parfait ou construits à nouveau splendides, magnifiques (...). Vous n'avez pas voulu porter plus longtemps l'affront de l'indifférence, la honte de l'impuissance (...) **Vous avez renversé les ruines de 800 ans.** »¹

1. *La Semaine religieuse*, année 1873, p. 377. Il faudrait pouvoir citer ce sermon presque *in extenso*. C'est nous qui soulignons la dernière phrase.



Lamotte-Beuvron
(Cliché J.-M. Lorain)



Rahart
(Cliché J.-M. Lorain)

Dates et lieux

Les dépouillements que nous avons pu faire¹ indiquent que cette phase de construction débute en 1820 pour se terminer en 1917-1918. La répartition statistique des dates montre toutefois que ce sont les années 1850-1880 qui sont les plus fécondes avec 66% d'édifices reconstruits. Cette période est bien celle du renouveau, les dates connues de réfection et d'agrandissements d'autres églises paroissiales sont tout à fait concordantes.

Quant à la répartition géographique des églises construites, elle montre que l'ensemble du diocèse est concerné : au moins une reconstruction est réalisée dans chaque canton. Le secteur centre-ouest du département semble toutefois plus actif, notamment dans le canton de Contres où l'on dénombre 8 édifices rebâti à neuf.

Architectes et styles

Nous connaissons le nom de 17 architectes (pour 47 églises), mais 4 d'entre eux assurent la majorité des travaux : Lafargue : 3 églises, Marganne : 5 églises, Martin-Monestier : 7 églises, La Morandière : 18 églises.

On le voit à l'évidence, c'est Jules de La Morandière (1813-1905) qui assure la plus grande part du marché (38% des cas où le nom est connu). Cet homme, qui a travaillé avec Duban à la restauration du château de Blois, a mené aussi de grands projets civils comme la Halle aux Grains ou le Haras à Blois. Il était d'autre part *Architecte diocésain* et, à ce titre, il assure aussi de nombreux travaux de restauration ou d'agrandissement (comme l'abside de la cathédrale Saint-Louis). On le voit, de plus, donner son avis et contresigner les projets de ses confrères.

Les historiens de l'art sauraient, mieux que nous, expliquer les raisons pour lesquelles les architectes de cette période n'ont pas su, ou pas voulu, créer un style propre. Ils ont repris les styles anciens, en les adaptant toutefois et sans tomber dans le simple pastiche. Le style roman est largement dominant et semble être le préféré de La Morandière ou de Martin-Monestier ; Marganne est plus *moderne* en adoptant le style Renaissance à Chauvigny-du-Perche ou le style classique à Cellé ou Thoré-la-Rochette².

Est-ce à dire que ces bâtiments soient sans intérêt ? Certainement pas. Ces églises portent témoignage de l'état d'esprit d'une époque qui se manifeste, ici, par un certain retour aux sources : aux sources de la foi pour les fidèles et leurs pasteurs, aux

1. Notre première source a bien évidemment été *Les églises de Loir-et-Cher*, de F. Lesueur, 1969, complétée, pour le Vendômois, par R. de Saint-Venant, *Dictionnaire archéologique...*, 1912-1917, et par un dépouillement de *La Semaine religieuse* de 1872 à 1882. De précieux renseignements nous ont en outre été communiqués par Mme Notter, qu'elle en soit sincèrement remerciée.

2. La détermination du style est parfois délicate, il y a même quelques mélanges... ce que traduit le terme de *composite* parfois utilisé. Je remercie Joëlle Fallot de m'avoir aidé dans les attributions stylistiques.

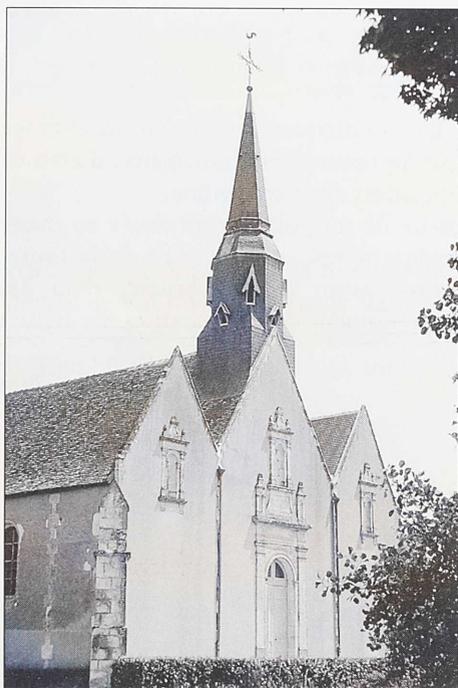
sources architecturales pour les bâtisseurs. Ces points de vue sont significatifs et sont pour le moins respectables.

Quant à vouloir porter un jugement de valeur sur le caractère artistique des réalisations, ce serait présomptueux de notre part.

Jean-Marie Lorain

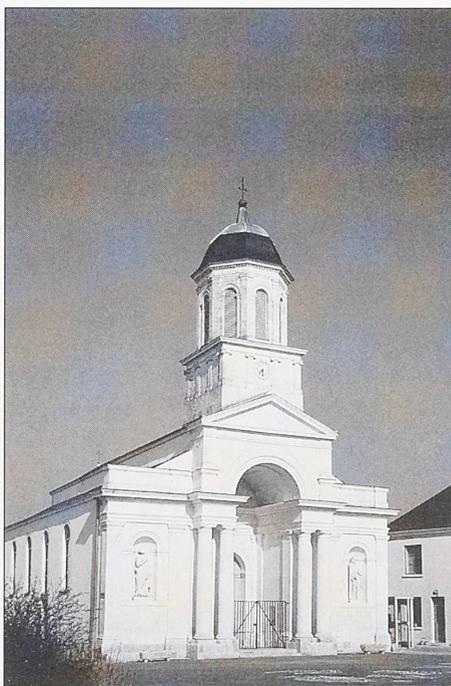
En hors texte (planche VII) : *L'Église de Gièvres.*

Cliché J.-M. Lorain.



Chauvigny-du-Perche

(Cliché J.-M. Lorain)



Cellé

(Cliché J.-M. Lorain)

LES RAPPORTS MAIRIE-ÉGLISE AU XIX^e SIÈCLE

Le Concordat de 1801 avait permis à l'Église de retrouver une certaine influence dans la population. Tout de même, de nombreuses paroisses n'avaient pas de desservant. Les presbytères avaient été vendus ou étaient occupés. Les églises manquaient d'objets du culte et d'ornements. Sous la Restauration, le nombre des séminaristes s'accrut nettement et Mgr de Sausin, évêque de Blois, pouvait écrire aux conseillers généraux en 1828 : *« J'ai ordonné 16 prêtres à la fin du mois de juillet. C'est l'ordination la plus nombreuse qu'on eût vue dans ce diocèse, même avant la Révolution. Elle m'a ainsi procuré de remplir à elle seule autant de places vacantes que dans toutes les ordinations que j'avais pu faire jusqu'à présent. Dans dix ans, toutes les paroisses de ce diocèse pourront être pourvues de pasteurs. »*¹

Les révolutionnaires de juillet 1830 furent assez hostiles à l'Église. Mais, surtout, un homme influent apparut dans la paroisse : le maire. Le maire, après la loi de 1831, était toujours nommé par le préfet, mais il devait être choisi parmi les conseillers municipaux élus au suffrage censitaire. Ce maire représentait la population la plus aisée et son autorité s'accrut. Il naquit ainsi des conflits entre le maire et le desservant concernant l'église, la fabrique, le cimetière, etc. Le maire d'Averdon, M^e Daveau, voulut faire partir le desservant. L'évêque écrivait au préfet le 18 février 1834 : *« Le maire est un homme qui veut toujours réussir dans ce qu'il a entrepris. Il m'a amené tout à l'heure cinq de ses conseillers municipaux auxquels il avait bien fait la leçon... Je vois les plus graves inconvénients à favoriser la prétention tyrannique de Monsieur le Maire d'Averdon. »*²

Après la révolution de 1848, les conseillers municipaux furent élus au suffrage universel. A partir de 1874, le maire fut élu par les conseillers municipaux. Il était de plus en plus conscient qu'il représentait la population de sa commune.

Le desservant, par contre, voyait une partie de ses pouvoirs attribuée au maire (pour le cimetière, par exemple) mais, en même temps, se souvenait de la toute-puissance de ses prédécesseurs dans la paroisse avant la Révolution : d'où des heurts fréquents qui ne firent que s'amplifier au moment de la séparation des Églises et de l'État.

Maurice Gobillon

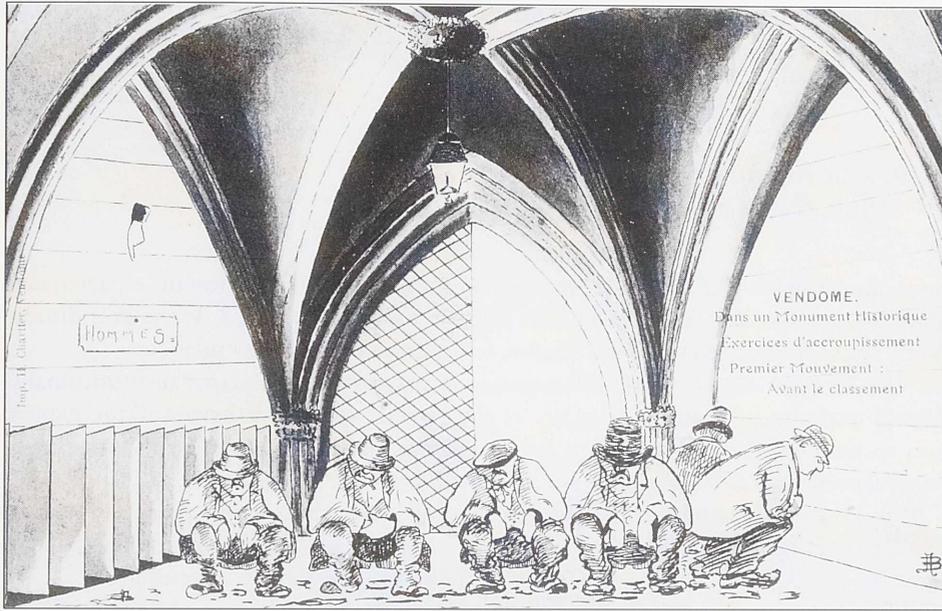
Documents exposés :

- Procession à Chouzy.
- « Rendez-nous nos sœurs ! »

1. A. Dioc. Blois, V 19 2. Rapports du culte avec les autorités publiques. Surveillance des écrits pastoraux.

2. A. Dioc. Blois, N 11.

Les accroupis de Vendôme



(Collection particulière)

Au début du XX^e siècle, la municipalité de Vendôme, majoritairement anticléricale, décida de transformer la « tour Saint-Martin », seul vestige de l'ancienne église paroissiale, en latrines publiques. Scandale dans les rangs cléricaux : l'affaire remonta jusqu'à l'Assemblée nationale avec une interpellation de Maurice Barrès en février 1913.

LA PLACE DU VILLAGE DE TERNAY : UN ENJEU IDÉOLOGIQUE

Jusqu'au début du XIX^e siècle, la place du bourg de Ternay constitue un espace quasiment dominé par le pouvoir religieux. Elle est d'ailleurs réduite à de maigres dimensions, coincée entre le cimetière, l'église, le presbytère et ses dépendances.

La Révolution a favorisé l'émergence d'un pouvoir municipal institutionnalisé dans la moindre commune. Le maire et son conseil vont avoir besoin d'une expression spatiale de leur mission, d'un lieu de convergence mais aussi de rayonnement, donc central dans la topographie du bourg : la place du village.

A Ternay le premier grignotage concerne le « *champ des morts* », dont le transfert semble avoir été envisagé dès les premières années du XIX^e siècle, sous la pression des pouvoirs publics. Mais les choses traînent, sous l'Empire puis la Restauration.

Enfin, l'accord se fait, sur un terrain à l'écart du bourg. Certes, le transfert n'est pas du goût de tous et tel habitant « *déclare s'opposer au changement du cimetière parce que tous ses parents reposent dans le cimetière actuel* ». La plupart, cependant, relèvent un problème de salubrité, à l'instar du maire : « *Le cimetière actuel est situé dans l'enceinte du bourg de Ternay (...), il en résulte pour le voisinage un spectacle affligeant et de grands motifs d'insalubrité...* »

En 1833, le transfert est acquis, le démembrement de l'espace religieux de la place est amorcé...

Au début de la Monarchie de Juillet, la municipalité tente de récupérer l'espace où est bâtie la vieille grange du presbytère. Le curé résiste farouchement, soutenu par son évêque. Après quelques escarmouches, le projet s'étoffe en devenant celui d'une mairie-école. La hiérarchie ecclésiastique demeure sourde aux arguments, ne voyant dans cette affaire que le produit de « *la haine personnelle d'un fonctionnaire local contre Mr le desservant de Ternay* ».

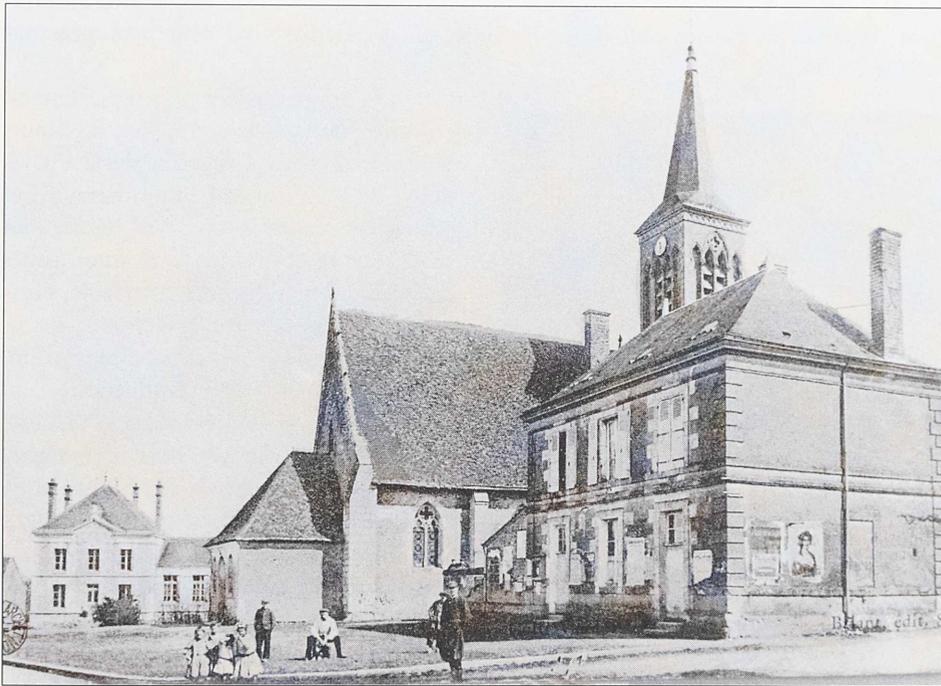
Une ordonnance royale de juin 1839 tranche en faveur de la municipalité. Les travaux de construction sont achevés en 1846. Une quinzaine d'années ont été nécessaires pour que Ternay possède sa mairie avec « *pignon sur place* ». Les deux pouvoirs sont désormais au coude à coude sur la place du village.

Dans les dernières années du Second Empire, un nouveau débat s'instaure au sujet de la construction d'une école de filles, dans ce village où exercent deux sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Loir. Cléricaux et anticléricaux mobilisent toutes leurs forces. L'affrontement est long et rude, ponctué de renversements de situation, interventions en haut lieu, démissions.

Finalement, une nouvelle mairie-école de garçons est inaugurée le 26 septembre 1909, tandis que l'ancienne devient école publique de filles. Il n'aura fallu, pour résoudre le problème, que... quarante ans !

La municipalité à majorité anticléricale en profite, dans la foulée, pour amputer l'église elle-même de son porche, sous prétexte qu'il « sert de refuge aux trimardeurs et aux enfants pour y exercer leurs jeux ».

Jean-Jacques Loisel



Une petite place de village, équilibrée, sereine : un calme qui est le fruit des tempêtes... !
L'église entre deux bâtiments communaux

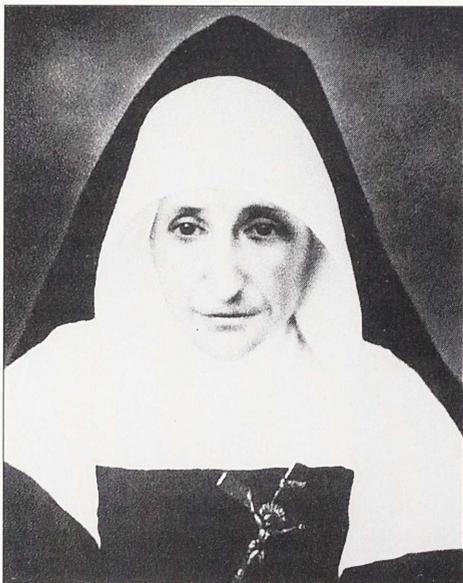
(Collection particulière)

IMPLANTATION DES RELIGIEUSES DANS LE DIOCÈSE DE BLOIS (1800-1905)

A la fin de la période révolutionnaire, on assiste à la reconstitution de congrégations et ordres religieux. Cependant certains disparaissent, c'est souvent le cas des ordres les plus anciens, ceux qui se trouvaient déjà en difficulté au XVIII^e siècle (ex. : les Clarisses de La Guiche à Chouzy, les Bernardines du Lieu Notre-Dame à Lanthenay, les Bénédictines de Notre-Dame de Beaulieu à Azé...). Les Véroniques de Blois, après un bref essai de survie, se perdent sans laisser de traces dans les années 1820. Les monastères implantés au XVII^e siècle retrouvent plus facilement leur place. Les Ursulines, néanmoins, ne demeurent présentes qu'à Blois, la tentative d'installation à Romorantin échoue. Quant aux Visitandines, devant l'impossibilité de reprendre possession de leur ancien couvent ou de trouver un local suffisamment vaste pour les recevoir, elles quittent la ville définitivement et s'installent au Mans (1823).

Les congrégations non cloîtrées, antérieures à la Révolution, reprennent leur rôle et le XIX^e siècle s'enrichit de nombreuses créations prenant en charge hôpitaux, hospices, orphelinats, soins des malades à domicile, enseignement maternel, primaire et secondaire, ouvroirs, éducation des filles repenties...

Un cas très particulier : les Franciscaines Servantes de Marie se développent à partir de Blois. Leur but, aider les domestiques ayant perdu leur place ou ne pouvant pas assurer leur travail. Cette initiative de Marie-Virginie Vaslin, elle-même domestique, répond au besoin réel d'une époque où ces femmes ne sont protégées par aucune loi sociale.



*Mère Marie-Joseph (Marie-Jeanne Moreau),
fondatrice de la Congrégation de la Providence
de La Pommeraye (Maine-et-Loire)*

(Archives de la Congrégation)

Les religieuses les plus représentées, comme l'indique la carte, sont les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, de la Providence de Ruillé et de La Pommeraye. Les premières, fondées fin XVII^e siècle, sont très présentes à Blois, les suivantes, issues de créations du début du XIX^e siècle, s'implantent un peu plus tardivement.

Après une période d'expansion, durant laquelle 39 institutions, au moins, sont représentées dans le diocèse, les nouvelles lois régissant l'enseignement, puis la séparation des Églises et de l'État vont imposer une nouvelle orientation aux congrégations religieuses.

Cette carte n'est pas exhaustive. Elle tient compte de recherches aux archives du département et de l'évêché, de différentes publications locales et des renseignements communiqués par certaines congrégations religieuses que je remercie sincèrement.

Marie-Thérèse Notter

LE CARMEL : UN NOUVEAU DÉPART (1800-1841)

Très rapidement, les Carmélites se regroupent. En juillet 1800, elles s'installent *dans le quartier du Pavé Champbourdin* mais gardent leurs habits séculiers et adoptent le nom de Filles de la Charité dites de Sainte-Thérèse puis, quelques années plus tard, celui de Filles de la Croix.

Après la signature du Concordat, reprise des professions et ouverture d'une classe gratuite pour les enfants pauvres du quartier. Cependant, contrairement aux Ursulines et Visitandines, autorisées dès 1806, ce n'est qu'en 1827 que leur communauté est définitivement autorisée.

En 1810, installation précaire rue des Rouillis, *l'emplacement en étant petit et de plus fort humide et malsain*. Quelques aménagements sont faits, mais les locaux ne ressemblent en rien à un monastère et il est impossible de rétablir la clôture. Les années passent, les religieuses sont soit trop jeunes et inexpérimentées, soit trop âgées pour diriger et donner une impulsion nouvelle à la maison. Il s'avère vital de trouver une supérieure *ayant une longue expérience du gouvernement*. Le choix se porte, en 1824, sur Mère Marie de l'Incarnation, prieure du Carmel d'Orléans, mais ce n'est qu'en 1826 qu'elle *quitta les compagnes de ses premières années de religion pour devenir prieure du Carmel de Blois*. Dès son arrivée, *elle se déclare navrée de douleur devant le triste état de notre maison* et ses faibles revenus.

Providentiellement, son ancien directeur spirituel, l'abbé Mérault, lui rend visite et décide de pourvoir à toutes les dépenses. Les résultats ne se font pas attendre. Le 2 juin 1828, Mgr de Sausin bénit les *cellules et autres lieux réguliers*. La chapelle, commencée en 1829, est inaugurée le 5 octobre 1830 et *à partir de ce jour... la clôture la plus exacte est rétablie*.

Jusqu'à son décès, en juin 1835, l'abbé Mérault demeure le principal bienfaiteur du Carmel blésois. Quant à Mère Marie de l'Incarnation, elle fait appel peu de temps avant sa mort, le 5 juillet 1841, à Mère Marie-Thérèse de Saint-Gabriel, du Carmel de Troyes, pour continuer son œuvre spirituelle et matérielle.

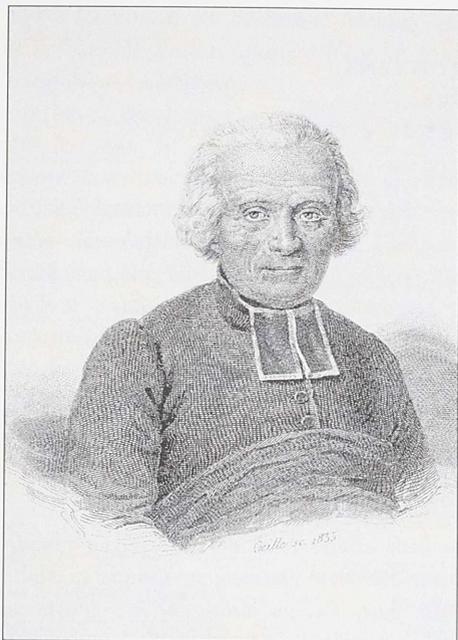
Les Annales du Carmel nous ont permis de connaître cette re-naissance.

Ce Carmel a disparu lors des bombardements de juin 1940.

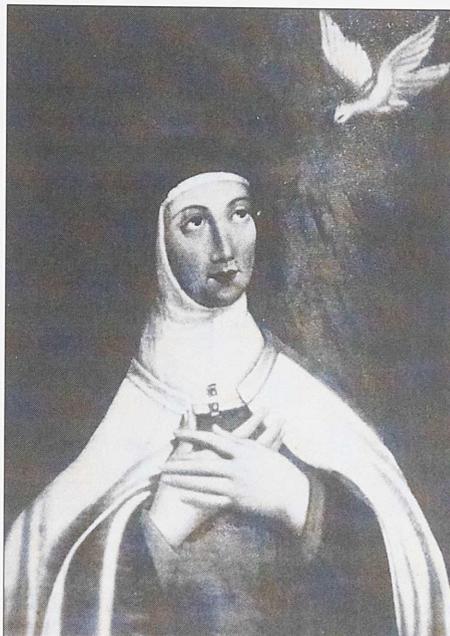
Marie-Thérèse Notter

Documents exposés :

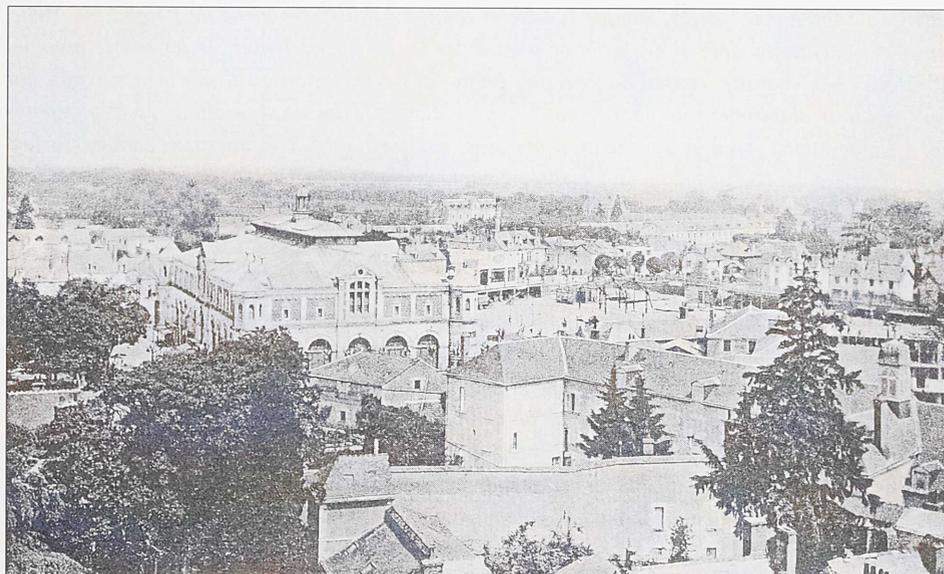
- Mère Marie de l'Incarnation, Madeleine-Michelle Bolte, décédée dans sa 77^e année. Portrait (Collection particulière).
- M. l'abbé Mérault de Bizy, Athanase-René, 1744-1835 (Bibl. municip. Blois).
- Carmel, rue des Rouillis.
- Maquette d'une cellule (Collection particulière).



L'abbé Méréault de Bizy



Mère Marie de l'Incarnation



Le Carmel, rue des Rouillis

LES CRISES DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE.
CLÉRICAUX ET ANTICLÉRICAUX S'AFFRONTENT.
RÉPUBLICAINS CONTRE CONSERVATEURS.
LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT VOTÉE EN 1905

La Semaine religieuse adopte un ton révélateur de la gravité de la crise.

Janvier 1906 : vœux des grands séminaristes à Mgr Laborde (*La Semaine religieuse*, 6 janvier 1906) : *Monseigneur, – L'Église est en deuil, et elle pleure sur la France. Nous sommes donc doublement frappés, nous, les fils de l'Église et de la France. Voilà pourquoi, Monseigneur, nous le savons, Votre Grandeur durant ces jours cherche le silence. Mais si le deuil éloigne les fêtes, s'il sépare des étrangers, il resserre les liens intimes de la famille ; c'est aussi ce qui Vous a fait nous recevoir aujourd'hui. (...) Au moment où les prêtres partout se pressent autour de leur évêque et l'assurent de leur fidélité, les jeunes ne peuvent garder le silence...*

Alors que dans les villes voisines les inventaires se passent sans incident notable, à Blois, le 13 février 1906, l'inventaire de la Cathédrale donne lieu à des manifestations.

Mgr Laborde lit cette protestation :

« Monsieur l'Inspecteur, – Notre intention bien arrêtée était de vous laisser remplir librement votre pénible mission. Mais quel n'a pas été notre étonnement lorsque ce matin avant six heures, sans aucune provocation de notre part, j'ai vu autour de nos églises un déploiement inattendu de force armée ! Ne soyez pas surpris de ma protestation contre cette mesure que rien ne justifiait portant atteinte à la liberté des fidèles et empêchant le vénérable chapitre lui-même de remplir ses obligations. La fermeture des portes n'a été que la conséquence légitime de la situation offensante qui nous a été faite.

« L'inventaire de l'église cathédrale auquel vous allez procéder, et les inventaires auxquels vous procéderez, les jours suivants, de la mense épiscopale, de la caisse de secours et des séminaires sont prescrits par la loi du 9 décembre 1905. Il est de mon devoir de protester, et je proteste de toutes mes forces, comme évêque et comme gardien des biens de l'Église de Blois, contre ces opérations dont il est facile de prévoir les tristes conséquences. Je les subis, nous les subissons tous, chapitre, conseil de fabrique, prêtres et fidèles ; mais qu'il soit bien entendu que nous refusons absolument de donner notre approbation à la loi de séparation, ou d'acquiescer soit à l'aliénation, soit à la transmission des biens ecclésiastiques. Ces questions sont exclusivement réservées au chef suprême de l'Église. Quand le Souverain Pontife aura parlé, alors seulement nous nous inclinons devant sa volonté. Cette protestation sera inscrite en tête des inventaires. Blois, ce 13 février 1906. »

Charles, évêque de Blois.

« M. le Préfet, visiblement ému, et navré de la besogne qui lui est imposée, supplie Monseigneur l'évêque de remettre les clefs de l'église. Monseigneur refuse catégoriquement et se retire. On requiert alors la force armée et, honte suprême, après les sommations légales, on impose à nos pauvres soldats la sacrilège besogne d'enfoncer les portes du lieu saint » (extrait de *La Semaine religieuse*, samedi 17 février 1906).

Le grand séminaire quitte les bâtiments de la rue du Prêche, le 13 décembre 1906, pour s'établir provisoirement à Pontlevoy. Le petit séminaire quitte les locaux de la rue Franciade. Il s'installera rue du Bourg-Neuf (dans les locaux de l'ancien couvent des Capucins devenus Carmel après 1945 et disparus depuis) (*La Semaine religieuse*, 15 décembre 1906).

« Le samedi 29 décembre, Monseigneur l'Évêque, expulsé de son palais, comme tous les évêques de France, quittera l'évêché pour aller habiter une modeste maison, 33, rue du Bourg-Neuf. Ce n'est point avec les larmes dans les yeux, ni avec aucune amertume que notre vénérable évêque sortira de sa demeure. Sa haute piété sait trop ce que vaut d'avoir à souffrir pour le nom de Jésus-Christ; mais tous les catholiques du diocèse ressentiront vivement cette nouvelle offense faite à leur religion dans la personne de leur évêque vénéré » (La Semaine religieuse, 29 décembre 1906).



« C'est mercredi dernier, 18 septembre, que les Ursulines de Blois ont été chassées de leur monastère. Avant l'heure légale, dès cinq heures du matin, les premiers coups de hache retentissaient »

(La Semaine religieuse, 21 septembre 1907) (carte postale, A. Dioc. Blois)

DES CHRÉTIENS SE RALLIENT A LA RÉPUBLIQUE : « LE SILLON »

DES CHRÉTIENS LA REFUSENT : « L'ACTION FRANÇAISE »

Le pape Léon XIII, en 1892, demande aux catholiques de France de se rallier à la République. « Il a défini une démocratie fondée sur le christianisme rien moins qu'homogène à la république libérale et individualiste des républicains » (Histoire des catholiques de France, sous la direction de F. Lebrun, Privat, coll. « Pluriel », 1980, p. 412).

Des chrétiens du Loir-et-Cher, minoritaires, sont démocrates. Certains sont membres du « Sillon » de Marc Sangnier. Le Sillon est condamné en 1910. Le journal conservateur *L'Avenir* écrit : « Ce qui arrive était fatal... cette entreprise s'était donnée d'abord comme surtout catholique, puis elle était devenue surtout démocratique... Or la loi de l'Église est tout autre » (cité par Olivier Martin, *Les catholiques sociaux dans le Loir-et-Cher*, p. 237).

En Loir-et-Cher, des notables refusent, ils seront disciples de Maurras et de l'Action française. Malgré la condamnation de Rome, en 1926, nombreux sont ceux qui restent abonnés à *L'Action française*. C'est ainsi que le comte de Sallabery est inhumé, en 1935, avec des prières certes, mais sans célébration à l'église. Le curé est absent de Fossé ce jour-là.

Philippe Verrier

Documents exposés :

- L'inventaire de la Cathédrale (Carte postale, A. Dioc. Blois).
- Abbé Rabier (in André Leloup, *Le scoutisme catholique en Loir-et-Cher*). Un abbé démocrate : l'abbé Marius Rabier. Rue Chemonton, à la Maison des Œuvres, à Blois, il anime le Cercle catholique. C'est également lui qui fonde le scoutisme en Loir-et-Cher.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'Église s'est beaucoup investie dans l'éducation et l'enseignement des filles.

Les congrégations féminines ont été nombreuses à ouvrir ce qu'on a appelé « les petites écoles ». En Loir-et-Cher elles ont été confiées en particulier aux sœurs de la Providence de La Pommeraye, de Ruillé, de Saint-Paul de Chartres et de la Charité de Bourges.

A Blois, les Ursulines ont fondé le collège Sainte-Geneviève. Elles l'ont quitté en 1951 pour laisser la place aux « Demoiselles de Sainte-Marie » qui venaient du centre Charles-Péguy de Meung-sur-Loire. Aujourd'hui les « Filles de Saint-François-Xavier » animent l'important établissement, école-collège-lycée Sainte-Marie de Blois.

Les sœurs de la Providence, congrégation diocésaine fondée par Mgr Fabre des Essarts, ont créé Notre-Dame de la Providence. En collaboration avec les Filles du Cœur de Marie, avec qui elles se sont réunies et qui avaient fondé l'école Marie-Tessier, elles ont donné naissance au lycée professionnel Notre-Dame de la Providence, tandis que les sœurs de l'Union chrétienne de Saint-Chaumont animent Notre-Dame de Romorantin.

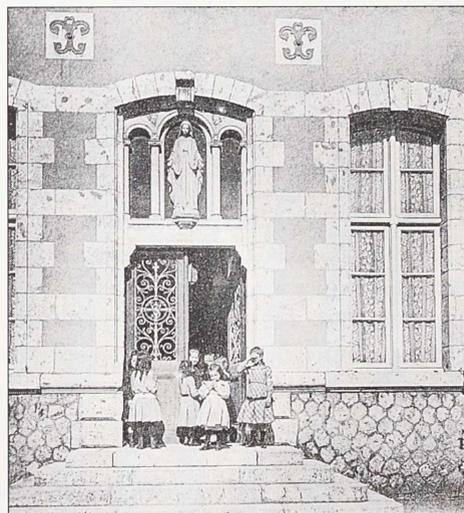
Des initiatives privées ont été à l'origine d'écoles comme l'école Saint-Hilaire à Blois ou Notre-Dame à Vendôme.

L'abbaye bénédictine de Pontlevoy a eu une longue expérience éducative. Le collège, dirigé par des prêtres du diocèse d'Orléans, a connu des heures de célébrité qui dépassaient largement les limites de l'Orléanais et de la Touraine. La deuxième guerre mondiale lui a porté un coup fatal.

A Blois, l'école Notre-Dame des Aydes, collège diocésain fondé en 1868 par le supérieur du petit séminaire de la rue Franciade, l'abbé Millet, a formé les garçons de l'aristocratie et de la bourgeoisie du diocèse. Avec le cours Saint-Louis l'établissement a étendu son influence aux classes moyennes : commerçants, artisans et cultivateurs. On peut dire que Notre-Dame a contribué, avec les établissements voisins comparables, à rechristianiser en partie la Beauce des exploitants, fermiers ou propriétaires.

Les Frères des écoles chrétiennes ont exercé également une influence importante jusqu'à leur interdiction en 1902. Les écoles Saint-Joseph à Vendôme, Saint-Charles à Blois ont vécu dans leur tradition.

L'explosion démographique et la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans ont contribué au développement de l'enseignement catholique qui



Les élèves des Ursulines de Blois
(A. Dioc. Blois)

a accompagné l'effort et le développement de l'Éducation nationale. La loi Debré a contribué à sauver l'enseignement privé de l'asphyxie économique qui le menaçait vers 1950. Des collèges se sont créés et sont devenus mixtes alors que longtemps l'Église avait combattu la gémation des classes.

Philippe Verrier

Documents exposés :

- Carte postale : le petit séminaire Saint-François de Sales.
- Les petits chanteurs de Saint-Charles, Blois (Coll. A. Dioc. Blois).
- Le nouveau lycée Saint-Joseph à Vendôme (ancienne salle de cinéma « Le Rex » (Cliché X. Anquetin).



École Notre-Dame des Aydes. Les élèves de 1^{re} Division, 1910-1911

(Arch. NDA)

LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE : PATROS, COLOS, SCOUTISME

Le patronage des apprentis fondé à Blois en 1837 ouvre la liste des patronages, les « patros » chrétiens du diocèse.

Ils sont créés dans toutes les villes où de jeunes vicaires les animent. A Blois, depuis 1859, l'Abeille des Aydes, à Vendôme, le patronage Jeanne-d'Arc et, à Romorantin, le patronage Saint-Martin rassemblent des centaines de jeunes. Tandis que les associations sportives fleurissent dans les chefs-lieux de canton : l'Éveil de Contres, l'Étoile Saint-Hilaire de Mer et beaucoup d'autres.

La première colonie de vacances a lieu à La Rouillère, à Azé, en 1912. Elle réunit une trentaine d'enfants encadrés par des grands séminaristes. Ensuite viendra la colonie Saint-Martin de Blois, à Pommegorge (près de Mer). Quelques entraîneurs de jeunes, comme l'abbé Vinet, vicaire à Saint-Nicolas de Blois, emmèneront de nombreux enfants au bord de la mer ou en montagne. Les « Goélands- » à Noirmoutiers ou les « Raboliots » dans les Alpes. Les petites Beauceronnes de Mer iront à la montagne avec les sœurs.

Vers 1930, René Chassaigne distribue à Blois le journal *Cœurs vaillants* devenu célèbre pour avoir publié chaque semaine les aventures de Tintin. Les Cœurs vaillants et le mouvement parallèle Ames vaillantes sont devenus un mouvement national créé pour dynamiser les patros. L'ACE (Action catholique de l'enfance) a pris le relais vers 1955. Les colonies de vacances se sont développées. Vinrent ensuite les centres aérés dont Chanteloire fut, à Blois, une des premières réalisations. Deux paroisses blésoises transportent chaque jeudi à Candé environ 200 enfants.

L'abbé Marius Rabier fonde, avec Ferdinand Lelièvre et André Leloup, le scoutisme en Loir-et-Cher en 1923. Les Guides suivront plus tard en 1938.

Au début, en raison de la suspicion des évêques à l'égard d'un mouvement créé en Angleterre par un général « protestant », le scoutisme se développa d'abord lentement en milieu catholique. Mais de nombreux jeunes abbés furent vite persuadés de la valeur des principes éducatifs du scoutisme et celui-ci se développa très vite avant la seconde guerre mondiale. Les Scouts de France se sont implantés à Blois, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Lamotte-Beuvron, Vendôme, Pontlevoy, Suèvres, Romorantin, Chouzy, Chitenay, Fougères, Montrichard et Montoire.



Patrouille scoutie sur la RN 10
vers Notre-Dame de Villethiou, en 1942

(Cliché Moigneau)

Depuis ces années le scoutisme a évolué. Des scissions sont apparues mais le nombre des scouts et guides catholiques dans notre département demeure important : Scouts de France, Guides de France, Scouts et Guides unitaires de France, Scouts d'Europe réunissent aujourd'hui plusieurs centaines de jeunes pour vivre l'idéal scout.

Thérèse Chauveau et Philippe Verrier

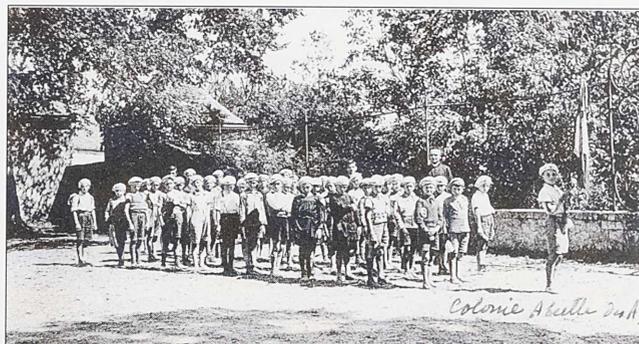
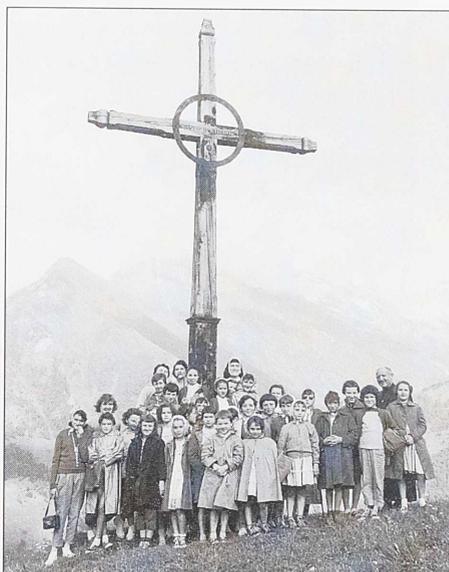
Documents exposés :

- La photo du 70^e anniversaire de l'Abeille des Aydes, *Essai historique*, p. 113.
- Scouts de Vendôme issus du patronage avec l'abbé Daviau, 1938.
- Un louveteau soigne une brochette (Cliché Verrier).
- Les premières « Ames vaillantes » du diocèse, à Saint-Aignan.
- Le patronage des filles avec les sœurs à Mer.

Colonie de vacances de Blois à La Rouillère à Azé.
1912 (A. Dioc. Blois)



La Croix de Saint-Nicolas de Véroce.
Les petites Beauceronnes de Mer
à la montagne
(Collection particulière)



La colonie Saint-Martin de Blois à Pommegorge (Mer) :
départ en promenade
(A. Dioc. Blois)

ACTION CATHOLIQUE GÉNÉRALE

Action Catholique Générale des Hommes ACGH

Le premier mouvement d'Action Catholique Générale des Hommes vit le jour en 1924 avec la création d'un groupe diocésain de la Fédération nationale catholique. Il disparut pendant la seconde guerre mondiale. En 1945, l'abbé Tournesac, directeur des œuvres, charge M. Bacquart de mettre sur pied une section diocésaine de la FNAC (Fédération nationale d'Action catholique). Des unions paroissiales se forment qui rassemblent des hommes quels que soient leur âge, leur activité professionnelle et leurs conditions de vie. Des regroupements plus larges se réalisent lors de messes cantonales et de veillées de formation et de prière. Sur le plan diocésain, il y eut deux rassemblements mémorables : le premier regroupa 3 000 hommes à la « Halle aux Grains », à Blois, le 23 avril 1950 ; le deuxième fut un pèlerinage au Sacré-Cœur de Montmartre, le 9 mars 1961, qui déplaça 300 hommes. Entre ces deux dates, le Mouvement avait pris, en 1954, le nom de d'ACGH (Action Catholique Générale des Hommes). Il fit une nouvelle mutation en 1976 en devenant un mouvement à recrutement mixte appelé VEA (Vivre ensemble l'Évangile aujourd'hui). Ses effectifs sont actuellement constitués de quelques équipes.

Action Catholique Générale des Femmes ACGF

Le Mouvement appelé en 1950 Action Catholique Générale des Femmes (ACGF) a pris la suite de la Ligue féminine d'Action catholique française fondée en 1933. Il comptait des adhérentes dans la plupart des paroisses. On peut souligner quatre de ses activités : offrir une formation permanente à ses militantes, mettre à disposition des livres dans la Bibliothèque pour tous, organiser un service d'entraide, proposer des Heures d'amitié aux jeunes femmes d'un village ou d'un quartier. En 1992, les quelques équipes existant dans le diocèse se sont dissoutes pour permettre à leurs adhérentes d'être plus actives dans leurs paroisses.

Mouvement Chrétien des Retraités MCR

Dans les années 1950, quelques groupes de retraités se forment pour mener une réflexion spirituelle. En 1962, ils se rattachent au mouvement national Vie montante. Progressivement l'accent est mis sur le témoignage à donner de l'espérance que procure la foi. En 1989, Vie montante devient Mouvement Chrétien des Retraités. Ses membres (environ 500) se réunissent chaque mois dans les secteurs paroissiaux. Les thèmes proposés à la réflexion peuvent être aussi bien profanes que religieux (L'Europe, le « Notre Père »...).

Michel Guédez

Document exposé :

— ACGF (Cliché M. Nouvellon).



*Assemblée générale de la Fédération nationale d'Action catholique (FNAC) :
la Halle aux Grains, 1950*

(Cliché Doré)

ACTION CATHOLIQUE SPÉCIALISÉE

A l'automne 1930, l'abbé Tournesac est nommé directeur des œuvres d'hommes et de jeunes gens. La JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) viennent de naître à Blois ; la JAC (Jeunesse agricole chrétienne) est sur le point de se constituer. La spécialisation par milieu social pour le transformer est l'une des caractéristiques essentielles de ces mouvements. Une autre réside dans le fait que ce sont les jeunes eux-mêmes qui en sont les responsables. Les trois premiers présidents fédéraux furent Pierre Blot pour la JOC, Léon Bousquet pour la JEC et Guy de Tarragon pour la JAC. Les mouvements de jeunes filles prirent le départ quelques années après ceux des garçons. Dans les années 1962-1965, la JAC et la JACF fusionnèrent et se réorganisèrent dans le MRJC (Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne) en vue de faire face aux mutations du milieu rural.

A la fin des années 1930, les anciens des mouvements de jeunes contribuèrent à la fondation des mouvements d'adultes. La LOC (Ligue ouvrière chrétienne) vit le jour en 1937. Celle-ci se changea en 1954 en ACO (Action catholique ouvrière), sa mission : chercher à transformer la société dans une double fidélité de ses membres au monde ouvrier et à l'Église. En rural, c'est en 1939 que débute la LAC (Ligue agricole chrétienne) qui deviendra en 1945 MFR (Mouvement familial rural). En 1966, nouvelle mutation, le CMR (Chrétiens dans le Monde rural) se donne pour objectif de répercuter l'Évangile sur les personnes et les institutions.

Le demi-siècle d'existence de l'ACI (Action catholique des Milieux indépendants) a été principalement assuré par des équipes féminines et blésoises. Mais il y a eu également quelques groupes masculins ou mixtes et des implantations temporaires à Vendôme et à Romorantin. L'examen des problèmes de société (individualisme, pouvoirs, exclusion...) dans les cercles permet à ses membres d'avoir une pensée et un comportement marqués par l'Évangile.

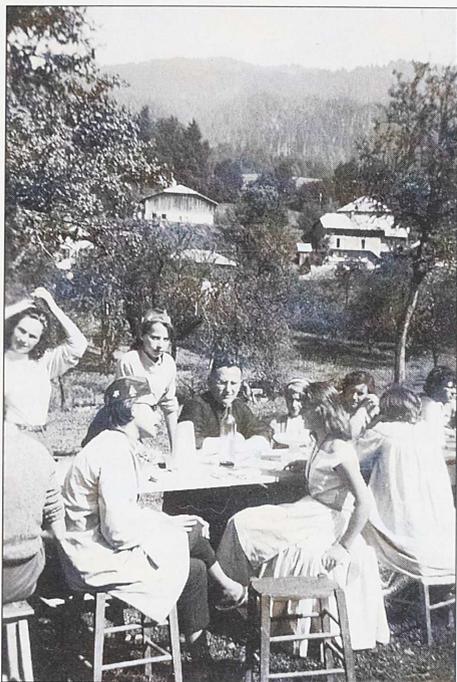
L'ACE (Action catholique de l'Enfance) a pris, en 1970, le relais du mouvement Cœurs vaillants - Ames vaillantes. L'ACE regroupe des enfants d'un même milieu en clubs où ils parlent de leur vie d'enfant et s'organisent pour contribuer à faire exister un monde meilleur.

Michel Guédez

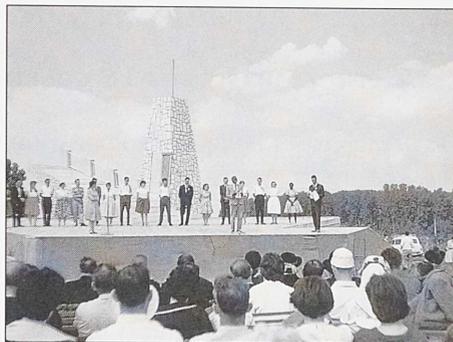
Documents exposés :

- JOCF, Arâches (Cliché G. Daubert).
- JAC, 30 ans (Cliché M. Nouvellon).
- ACO, 1990 (Cliché M.-Cl. Bernard).
- CMR, Oucques, 1995 (Cliché J. Coly).
- ACE à Saint-Joseph de Blois (Cliché Marie Marchand).

Le diocèse de 1823 à 1960 (Vatican II)



Un camp JOCF à Arâches, 1957



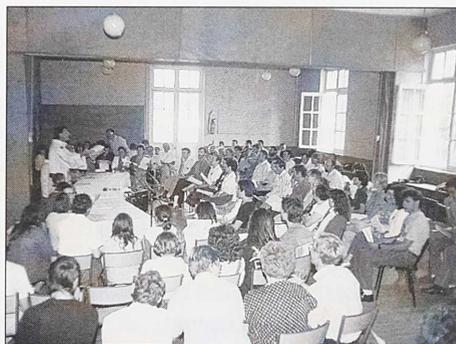
La JAC fête ses trente ans, 1960



*Réunion départementale du CMR, Oucques,
1995*



Une fête ACE à Saint-Joseph de Blois



*ACO : une célébration à Selles-sur-Cher
en 1990*

LES CATHOLIQUES DANS LA GUERRE 1939-1945

De nombreux catholiques de France ont vécu comme un châtiment des années folles la dure épreuve de mai et juin 1940. Un maréchal providentiel obtenait un armistice et formait un gouvernement : la «révolution nationale» était lancée soutenue par la hiérarchie catholique. Ainsi, Mgr Audollent accepte-t-il de signer un appel au calme à la population de Blois. Son autorité est reconnue à côté de celle du préfet et du maire.

Les mesures prises pour la politique familiale et en faveur des écoles libres firent oublier les mesures discriminatoires. Il est vrai qu'elles étaient prises à l'égard de ceux que de nombreux catholiques avaient critiqués et combattus : les juifs, les francs-maçons et les communistes. Période difficile qu'illustre bien le service religieux en mémoire du ministre Philippe Henriot assassiné par des résistants le 28 juin 1944 : à Blois, Mgr Audollent le préside.

Quelques voix courageuses protestent contre les mesures iniques prises par les nazis, mais elles sont minoritaires. Par exemple, un Blésois, le Père Victor Dillard : prisonnier évadé, il se rend à Vichy pour participer à la *révolution nationale* ; très vite déçu, il critique vivement les décisions injustes de Vichy. Il part en Allemagne, comme prêtre clandestin, rejoindre les jeunes requis pour le STO (Service du travail obligatoire). Arrêté, il écrit de sa prison, le 20 septembre 1944, une phrase étonnante qui montre son ignorance sur la réalité : «*J'ai demandé volontairement à partir en camp de concentration retrouver Gamelin, Daladier, etc., dont j'étais l'aumônier quand ils étaient prisonniers en France.*» Il devait aller en effet à Dachau. S'il ignorait tout du régime du camp, il connaissait cependant la Gestapo puisqu'il écrit dans le même courrier : «*Je n'ai jamais rien vu de plus bête, de plus méchant, de plus menteur que ces types de la Gestapo. C'est un fameux problème que de pardonner les offenses.*»

Des catholiques se sont résolument engagés dans la Résistance. Minoritaires sans doute, mais actifs en Loir-et-Cher, certains comme le colonel Valin de La Vaissière, le commandant Verrier, le capitaine Malcor, Patient Bedu, entre autres, ont donné leur vie pour la Libération. Avant celle-ci, des jeunes chrétiens s'étaient courageusement battus. Deux d'entre eux ont fait le sacrifice de leur vie : Auguste Michel, dit «Fito», jéciste de 18 ans abattu par les Allemands le 5 juillet 1944 à Saint-Gervais, et Pierre Perry, scout, élève de Notre-Dame des Aydes, «lieutenant Dominique», arrêté par la Gestapo le 7 juin 1944. Il se mutile pour ne pas parler. Il meurt poignardé par un tortionnaire.



Philippe Verrier

Auguste Michel : «Fito»

Documents exposés :

- « En présence de Mgr Audollent, un service religieux à la mémoire de Philippe Henriot », journal *La Dépêche du Centre*, 6 juillet 1944.
- Auguste Michel « Fito » et Pierre Perry « lieutenant Dominique » (Archives familiales).
- Le Père Victor Dillard (Arch. NDA).
- Fac-similé de la dernière lettre du Père Victor Dillard, Barmen, 20 septembre 1944 (Arch. Compagnie de Jésus, Vanves).

SOUVENIRS DE ROBERT CAILLAUD (1942-1944)

Début mars 1943, quatre séminaristes reçurent, malgré les engagements à l'égard des étudiants, l'ordre de partir au STO avec beaucoup de jeunes gens de Blois. André Masdehors, André Simon, Marcel Rivard et moi-même. Envoyé d'abord dans une usine, à Hambourg, j'étais quelques jours après sur un cargo du port. Et c'est là qu'un jour le commandant me fit venir dans sa cabine pour me présenter un télégramme annonçant la mort de mon père. Il m'avertit que je pouvais avoir trois jours de permission. Deux jours plus tard j'arrivais à Paris vers 21 heures. Me rendant tout de suite chez un oncle, j'appris qu'il était au cinéma avec son épouse ! (Robert Caillaud apprend alors que son père est en bonne santé et se rend à l'archevêché de Paris pour demander conseil. Le cardinal Suhard fait avertir ses parents et le laisse libre de sa décision. Déclaré malade des « oreillons », il obtient des Allemands, très craintifs devant la contagion, un mois de permission et rejoint sa famille à Mer.) Durant cette période, le vicaire général Maurice Rousseau me conseilla de partir en Afrique, via l'Espagne. Mais l'abbé Edmond Odeau, curé d'Avaray, que je connaissais bien, sachant mon désir de ne pas retourner en Allemagne, m'invita à déjeuner chez lui. J'arrivai au presbytère. Il était occupé par les Allemands. Nous montons au premier étage, trois hommes m'attendaient. On ferma les portes. On parla doucement. J'appris alors que ces trois messieurs étaient arrivés de Londres dans la matinée ! Ils me demandèrent si mon désir de partir était sérieux. Voyant ma détermination, ils m'apprirent que je devais avoir des faux papiers : je changeai de nom et de prénom choisissant Émile Le Boulanger, sans trop savoir pourquoi. On me vieillit de cinq ans. On me fit naître à Lorient car la mairie n'existait plus suite aux bombardements. Et huit jours plus tard, revenant à Avaray, je retrouvais les mêmes personnes avec mes faux papiers, ma carte d'alimentation, ma carte de tabac, le tout réalisé en Angleterre ! (...) Les résistants arrivant régulièrement par avion sur la rive opposée venaient se reposer chez l'abbé Odeau, vrai « père tranquille ». La place de l'église, à Avaray, porte son nom. Muni de ces « vrais faux papiers », l'heure était venue de partir pour l'Angleterre. J'avais rendez-vous à Morlaix avec un jeune blond crépu (!) sur la place de la gare. Je devais lui dire que je venais de la part de M. Jean. Il était là. Il me fit venir chez lui. Nous devions partir de Carantec le soir même dans un petit bateau de pêche et rejoindre la haute mer où nous attendait un sous-marin. Il me fallait une carte de zone interdite, réservée à ceux qui habitaient le bord de la mer. Le jeune blond crépu partit me la chercher. Il revint une heure après. Je ne pouvais plus partir car le bateau était déjà surchargé ! Nombreux furent les jeunes qui voulaient partir et qui n'étant pas prioritaires restèrent en France. Robert Caillaud-Émile Le Boulanger fut de ceux-là. Il connut la Libération en Bretagne. Il se pose encore la question de savoir ce qui est arrivé au malheureux dont le père était mort et dont, sans le vouloir, il avait pris la place.

CRÉATION DE TROIS NOUVELLES PAROISSES

Saint-Pierre de Cabochon à Blois

Dès les années 1950, à l'ouest de la ville, sur le plateau de Cabochon, allait naître un grand quartier, dépendance d'abord de la paroisse Saint-Nicolas, éloigné de 3 km. On décida donc en 1956 d'y construire une chapelle servant à la fois de lieu de culte et de salle de réunion qui fut consacrée le 20 octobre 1957 par Mgr Robin. Puis, devant l'extension du quartier, le Conseil épiscopal prit la décision de bâtir *une vraie église*. Commencée en mars 1960, elle fut achevée pour la messe de minuit de la même année et consacrée le 30 avril 1961 par le nonce apostolique Mgr Bertoli. C'est un édifice en pierres de taille et béton, à murs bas et haute toiture à deux versants, précédé d'un porche et flanqué d'un très haut clocher de plan rectangulaire (architectes P. et B. Sandrin).

Saint-Joseph de Bégon à Blois

En 1961, les premiers immeubles de la ZUP Michel-Bégon recevaient leurs locataires. Le 24 septembre 1962, une chapelle provisoire avec ossature métallique et bardage de tôles fut ouverte au carrefour des rues Bourseul et Pierre-et Marie-Curie, placée sous le vocable de Saint-Joseph. En 1963, le Conseil épiscopal décida la construction d'une véritable et grande église qui, commencée en juin 1964, fut consacrée le 7 novembre 1965 par Mgr Goupy.

Sa forme générale a été inspirée par le désir de rapprocher le plus possible l'assistance de l'autel et d'y faire converger tous les regards. Sa chapelle latérale, sa salle des mariages et ses fonts baptismaux lui donnent un caractère très familial que suggère le choix du saint patron, chef de la Sainte Famille. Il faudra attendre trente années pour voir, enfin, son fronton s'orner d'une superbe croix haute de 6 m (architecte M. Piaget).

Notre-Dame des Rottes à Vendôme

Commencée en 1961, sa construction s'acheva en 1967 dans un quartier nouvellement créé, au nord de la ville et déjà, à cette époque, en pleine extension. De forme circulaire rappelant les églises préromanes, elle est entièrement recouverte d'une énorme coupole en béton de 750 m² pour quelques centimètres d'épaisseur. Un clocher formé de trois lames courbes surmonté d'une croix en fer forgé coiffe le baptistère lui-même de forme ronde (architecte M. Marconnet).

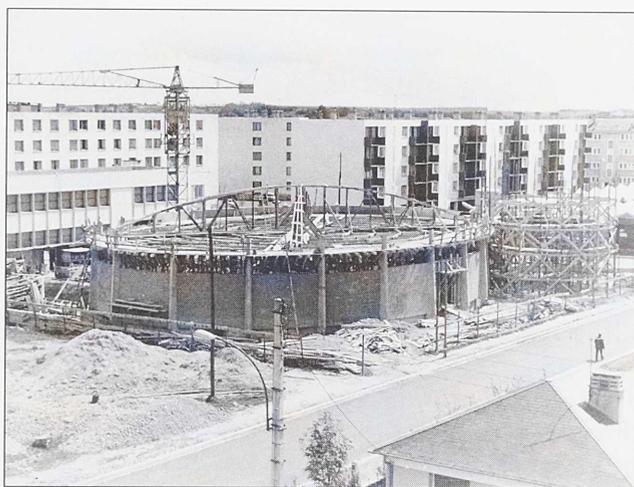
Un large ruban de verrières ceinture l'édifice. Les vitraux à dominante bleu de mer et rouge de Chartres sont constitués de dalles de verre et d'une armature en ciment armé. Le maître-autel, le crucifix et le tabernacle tout comme les fonts baptismaux sont l'œuvre du grand sculpteur Louis Leygue, membre de l'Institut.

Dans la crypte, destinée à des offices plus intimes, l'impression de force mystique se trouve accentuée par le ton des murs et les couleurs des vitraux. Le prêtre y officie devant une tapisserie représentant les « Quatre cavaliers de l'Apocalypse ».

Jean-Claude Pasquier

Documents exposés :

- Blois, église Saint-Pierre, consacrée le 30 avril 1961.
- Blois, église Saint-Joseph, consacrée le 7 novembre 1965.
- Vendôme, église Notre-Dame.
- Vendôme, église Notre-Dame, les « Quatre cavaliers de l'Apocalypse ».
- Vendôme, église Notre-Dame : préparation de la voûte (Cliché J. Lepage).



Vendôme : construction de l'église Notre-Dame

(Clichés Jacques Lepage)

LES MÉDIAS CHRÉTIENS EN LOIR-ET-CHER

Le diocèse de Blois a sans doute toujours disposé de médias, depuis les feuilles paroissiales à diffusion très locale jusqu'aux véritables journaux en passant par les bulletins des mouvements et services.

Ne retenant que les principaux médias, on peut regrouper ce qui existe présentement sous quatre rubriques.

1 – *La Renaissance du Loir-et-Cher* a été fondée en 1947 par le chanoine Tournesac. Passionné de journalisme, doué d'un beau talent, ce prêtre avait été directeur de *La Croix de Loir-et-Cher* de 1932 à 1940, date à laquelle il a sabordé ce journal. Il a dirigé *La Renaissance* de 1947 à 1972. Ce journal, seul hebdomadaire du département, a été repris en 1976 par *Le Courrier français* de Bordeaux. Il tire à 4 000 exemplaires. Mme Manuela Damon est responsable de l'édition départementale toujours intitulée *La Renaissance du Loir-et-Cher*.

2 – *La Vie diocésaine* est le bulletin officiel de l'évêque. Le titre actuel a été retenu ces dernières années, à la demande de Mgr Cuminal qui voulait rajeunir *La Semaine religieuse* dont la création remonte à 1870. Désormais, une photo couleur égaye la couverture et la typographie est plus aérée. C'est l'imprimerie Notre-Dame de la Trinité qui assure la composition et le tirage des 700 exemplaires, 24 fois par an.

3 – Les journaux paroissiaux. Depuis une dizaine d'années, la plupart des bulletins paroissiaux se sont regroupés pour constituer un seul journal, *Notre Vie*, qui comporte trois pages communes et une page réservée à chacun des secteurs intéressés. Chaque mois (sauf juillet et août) l'imprimerie NDT fabrique les pages communes et 35 éditions différentes pour les secteurs, avec un total de 100 000 exemplaires en moyenne. *Notre Vie* est diffusé dans 200 communes du département.

Deux journaux paroissiaux, *Le Loir* (5 300 ex.) pour le secteur de Montoire et Canal (1 500 ex.) pour Villefranche-Mennetou, sont rattachés au journal paroissial de Limoges. *L'Inter* (2 500 ex.), composé en commun avec Châteaudun, concerne le secteur de Droué.

4 – Lors de la création de Radio Val de Loire à Blois, une heure d'émission, le dimanche de 8 h 30 à 9 h 30, a été proposée à Mgr Goupy. Intitulée *Présence chrétienne*, cette émission a obtenu rapidement un bon taux d'écoute et a réalisé des interviews marquantes avec des personnalités aussi bien catholiques que protestantes, le projet étant, dès l'origine, œcuménique. Depuis le 1^{er} janvier 1996, *Présence chrétienne* est diffusée sur *Plus FM*.

L'un des premiers en France, le diocèse de Blois, grâce au Père Verrier, a été sur le minitel 3615-Gabriel, donnant des renseignements pratiques sur l'Église locale, les horaires de messes, etc. Ce service est resté longtemps le troisième de France en ordre d'importance par le nombre des appels.

Didier Boret



Le chanoine Joseph Tournesac
(Collection particulière)



Guy Gilbert à « Présence chrétienne »
(Collection particulière)

APRÈS TROIS SIÈCLES, LA PRÉSENCE PROTESTANTE SE MAINTIENT

Josnes

Pendant les trois siècles qui suivent la révocation de l'édit de Nantes (1685), des protestants se maintinrent à Josnes et dans les environs immédiats (Saint-Léonard et Ablainville) : témoins les mariages de protestants de Josnes, célébrés à Tournai, hors de France. Les cultes reprirent avec l'édit de Tolérance de 1787. Un petit temple, « aux abords difficiles », fut construit dès 1827, aux frais des protestants de Josnes.

Un poste de pasteur fut reconnu et subventionné par l'État en 1847.

Le temple actuel, dû aux efforts du pasteur Boissard, a été inauguré en 1853. (Source : brochure éditée par le pasteur Le Maire en 1890.) Dans cet édifice on remarque la place centrale de la chaire, traduisant la place centrale de la prédication dans le culte réformé, et les citations bibliques qui encadrent la chaire et rappellent les fondements de la prédication. (Essentiellement ici : l'universalité du péché humain et l'universalité de la grâce acquise par le Christ.)

Les Églises protestantes confessent leur foi dans des formes adaptées, autant que possible, au langage de leur siècle, et de ce fait fort diverses. Elles aiment néanmoins se référer aux confessions de foi traditionnelles de l'Église indivise (ici, le *Symbole des apôtres*).

Mer

Une population protestante importante s'était maintenue à Mer pendant le siècle qui suivit la Révocation. Elle comportait en 1773 plus de 400 âmes (selon le bailli du marquisat de Ménars : lettre du 14 juin 1773).

Lorsqu'en l'an VI l'exercice public du culte fut rétabli, l'usage de la grande église de Mer fut accordé aux citoyens professant le culte de la RPR (*Religion prétendue réformée*), concurrentement avec ceux qui professent la religion catholique. Ce *simultaneum* ne dura pas.

Le 11 février 1820, M. de Kerpezdron était nommé par ordonnance du roi pasteur de l'Église consistoriale réformée de Paris, pour exercer ses fonctions dans l'oratoire d'Aulnay, commune de Mer.

Il comprit aussitôt la nécessité de construire un temple. Le terrain fut fourni par le conseil municipal. Les 14 000 F nécessaires furent réunis grâce à une souscription locale (2 000), une récupération de matériaux (2 000), une subvention du gouvernement (3 000), une subvention du consistoire de Paris (2 000), une souscription en France et en Angleterre (5 000). Le temple actuel put donc être inauguré le 27 octobre 1822. (Source : Paul de Félice, *Histoire du protestantisme à Mer*.)

Blois, la renaissance de l'Église protestante

A la différence des districts ruraux, le protestantisme ne semble pas s'être maintenu à Blois. La population citadine a souvent préféré l'émigration au ralliement (particulièrement les *orlogeurs* partis en Suisse).

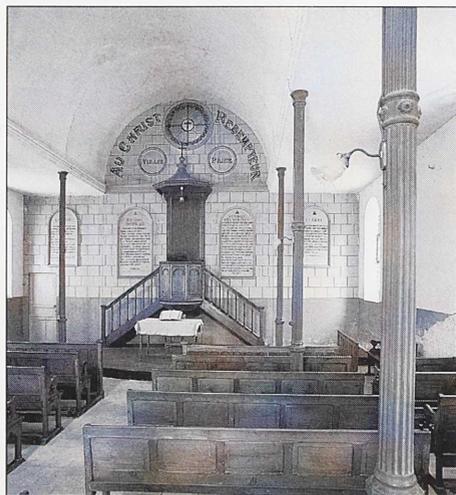
Vers 1840 cependant, une communauté protestante se constitue. Elle rassemble une cinquantaine de familles d'origines géographiques très diverses : du département certes (Cour-Cheverny, Chambon-sur-Cisse, Ménars, Montrieux, Pontlevoy, Saint-Gervais, Vendôme) mais aussi du reste de la France (Valençay, Argentan, La Tremblade, Montpellier, Nancy, Paris, Strasbourg) et de l'étranger (Angleterre, Danemark, Irlande, Prusse, Jersey et Guernesey).

Au sein de la communauté se regroupent des militaires de la garnison, des enseignants, des fonctionnaires, des artisans et des ingénieurs, des juristes et des rentiers, comme des personnels de service. Large éventail social.

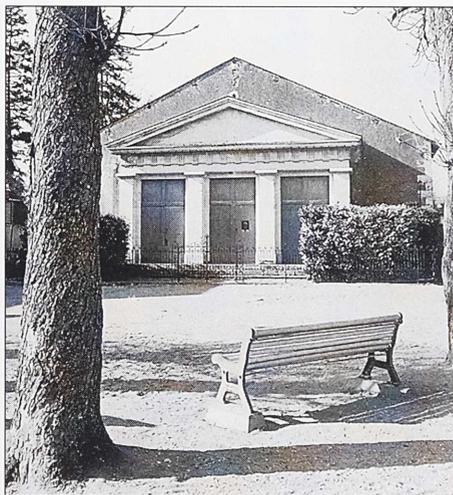
Le Temple actuel est inauguré le 2 mai 1847 par le pasteur Cadier. Il a été construit grâce à une souscription de 47 365 F ouverte en mai 1846 et close le 17 février 1853. Cette souscription rassemble les noms de 537 personnes, ce qui excède largement l'effectif local. On y relève les noms de plusieurs familles nobles (de Rougemont, de Theming, de Pourtalès, de Gasparin, de Bussière) ou célèbres (Guizot, Monod, Martel, Bartholdi) et davantage encore de souscripteurs étrangers, d'Angleterre et de Jersey surtout. Des collectes sont organisées en Alsace, à Nice et à Genève. Enfin le gouvernement alloue une subvention de 12 000 F, qui sera versée en trois fois. Le conseil municipal se laissera fléchir pour aboutir à un secours de 1 700 F.

Le temple sera donc, et est encore aujourd'hui, propriété de la communauté protestante, c'est-à-dire de son association culturelle. (Sources : les Archives paroissiales.)

Paul Gilbert et Marlyse Mignot-Petizon



Temple de Josnes
(Cliché X. Anquetin-COREAV)



Temple de Mer
(Collection particulière)

La vie religieuse des années 1700 à 1960

LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE DU CHRÉTIEN : LE BAPTÊME

De 1700 à 1792

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, de 1539, les curés sont tenus de noter la date des baptêmes, dans les registres paroissiaux.

Ces sources sont précieuses pour la connaissance de la vie paroissiale de l'Ancien Régime.

Tous les enfants, sauf quelques exceptions chez les personnes *de qualité*, sont baptisés le jour ou le lendemain de leur naissance. La mortalité infantile élevée et donc la crainte de l'enfer pour ces âmes innocentes peuvent seules expliquer un baptême si rapide, surtout si l'on songe au danger encouru par le nouveau-né emmené à l'église quelques heures après sa naissance. Quelques bébés nés dans des conditions difficiles dits *en péril de mort* reçoivent l'ablution baptismale à domicile, appelée ondoisement, par la sage-femme ou par le chirurgien habilité à le donner par les instances catholiques.

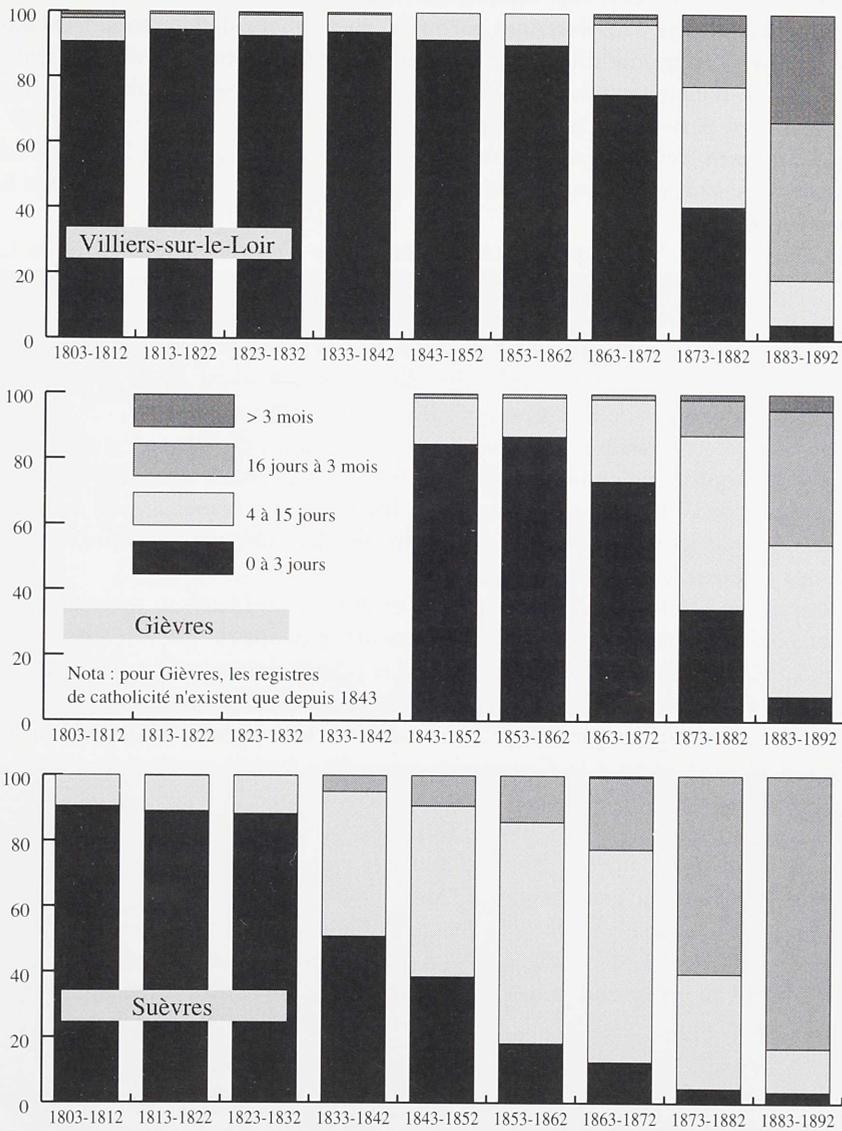
Au XIX^e siècle

L'état civil est tenu par le maire ; le curé note les baptêmes sur des *registres de catholicité*. Cependant, jusqu'en 1840, la coutume du baptême suivant immédiatement la naissance ne varie pas. A partir de 1840 et surtout de 1880, bien que la mortalité infantile soit encore élevée, l'intervalle naissance-baptême d'abord court (de zéro à deux jours) s'allonge pour parvenir à quinze jours, voire un mois. Seules quelques rares familles refusent le baptême et se détournent délibérément de la vie religieuse.

Nicole Fiot - Huguette Toyer

Documents exposés :

- Graphiques montrant l'évolution de l'intervalle naissance-baptême au XIX^e siècle, relevés dans les paroisses de Gièvres (vallée du Cher), Suèvres (vallée de la Loire), Villiers (vallée du Loir).
- Registre paroissial de Gièvres en 1786.
- Prestation de serment de sage-femme extrait d'un registre paroissial de Gièvres.
- Visite pastorale (A. Dioc. Bourges).
- *Nouveau catéchisme en image par un vicaire de Saint-Sulpice*, chez P. Letiellieux éd., 1908.



Évolution de l'intervalle naissance-baptême au XIX^e siècle dans les paroisses de Villiers, de Suèvres et Gièvres.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE DU CHRÉTIEN :
LA COMMUNION SOLENNELLE

L'usage existait-il déjà dans certaines paroisses, au moment de la création du diocèse de Blois, d'une cérémonie solennelle de première communion des enfants ? En 1728, en tout cas, le règlement très détaillé qui précède le catéchisme publié par Mgr de Caumartin n'en parle pas. On n'y trouve que ceci : « *Il y aura... deux classes de catéchisme. La première classe sera pour les enfants qui commencent à être capables d'instruction... La seconde classe sera pour les enfants qui ont le jugement formé et que l'on dispose à la Sainte Communion.* »

Dès le XVII^e siècle, en application du concile de Trente, les Jésuites et les Ursulines faisaient précéder la première communion de leurs élèves d'une solide initiation chrétienne et d'une retraite collective de plusieurs jours, tandis qu'un prêtre parisien, Adrien Bourdoise, « inventait » dans sa paroisse la cérémonie solennelle de première communion. Initiative pastorale qui s'étendit progressivement (sous l'impulsion, au début, de saint Vincent de Paul) pour devenir générale au XIX^e siècle.

Si son objectif d'assurer la persévérance des jeunes et leur intégration dans la communauté chrétienne ne fut jamais vraiment atteint, cette fête à forte charge émotionnelle mettant à l'honneur, pour un jour, les nouveaux communicants fut massivement adoptée par les familles et la société française (et, du coup, quelque peu folklorisée) pour célébrer la sortie de l'enfance.

Pour avoir la fête on en passait par les exigences (assiduité au catéchisme, assistance aux offices) formulées dans les mandements épiscopaux. En son article 7, celui que publie Mgr Méliçon en 1914 avertit : « *Les parents devront veiller avec soin à ce que leurs enfants se conforment aux prescriptions de ce règlement. Ceux qui négligeraient d'en tenir compte ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes si leurs enfants, ne se trouvant pas en règle, n'étaient point admis à la Communion solennelle* » (article repris encore textuellement en 1926 par Mgr Audollent).

Le décret publié en 1910 par le Pape Pie X sur la communion précoce des enfants est d'abord ressenti par le clergé comme une remise en cause d'une tradition devenue si populaire en France.

Toutefois, tandis que se met en place, difficilement, la pratique de la première communion appelée aussi communion privée, la communion solennelle reste longtemps encore une cérémonie indiscutée. Mais l'âge pour y être admis se trouve progressivement reculé :

- 10 ans en 1914, après deux années de « grand catéchisme » (Mgr Méliçon) ;
- 11 ans en 1935, après deux années de « catéchisme de Communion solennelle » (Mgr Audollent) ;
- 12 ans en 1958, après quatre années de « catéchisme » (Mgr Robin).

Depuis les années 1950-1960, le vieux malentendu sur le sens même de cette fête est devenu trop manifeste pour qu'elle soit conservée en l'état. Elle est maintenue sous les appellations de « profession de foi », « fête de la foi », etc., non sans poser de difficiles questions sur son utilité pastorale.

Georges Cordier

Documents exposés :

- Communiant et communiantes en aube (clichés abbé M. Nouvellon).
- Diplôme souvenir (collection particulière).
- Extrait du règlement des catéchismes : ordonnance épiscopale de Mgr Mélisson, 21 septembre 1914.
- *Lisette*, le journal des fillettes, 5 mai 1935 (collection particulière).



Vendôme, 1939

(Clichés abbé M. Le Petitcorps)

LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE DU CHRÉTIEN : LE MARIAGE

Comme les baptêmes, les mariages sont notés au XVIII^e siècle par les curés dans les registres paroissiaux...

Tous les mariés sont unis devant Dieu par le curé de la paroisse, le plus souvent celle de la demoiselle. Peu de mariages reçoivent une dispense des trois traditionnelles publications des bans ou, phénomène encore plus rare, une dispense de consanguinité.

Les naissances illégitimes, dites naturelles, sont également très rares et sont souvent le fait de jeunes mères venant de l'extérieur de la paroisse.

Les mariages sont répartis dans l'année en fonction de facteurs religieux (ils sont interdits pendant le Carême en mars, et l'Avent en décembre) ou des rythmes agricoles (comme les grands travaux en été et en automne).

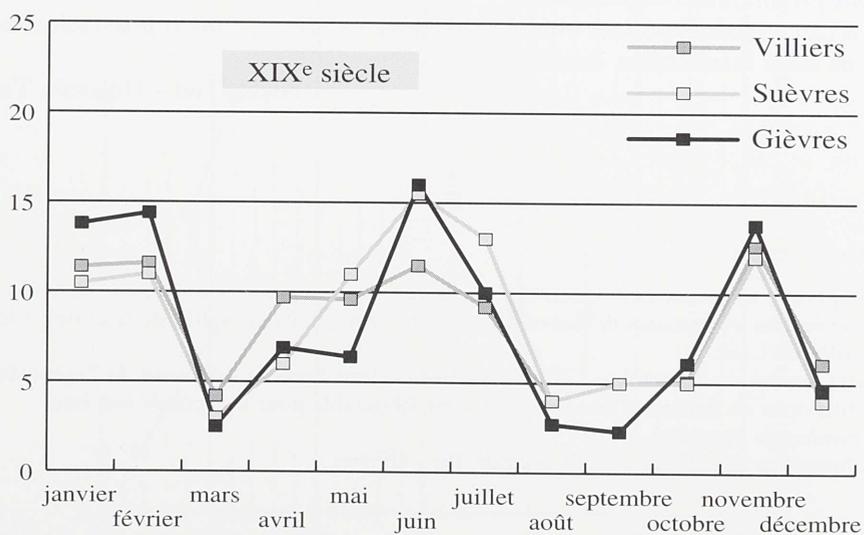
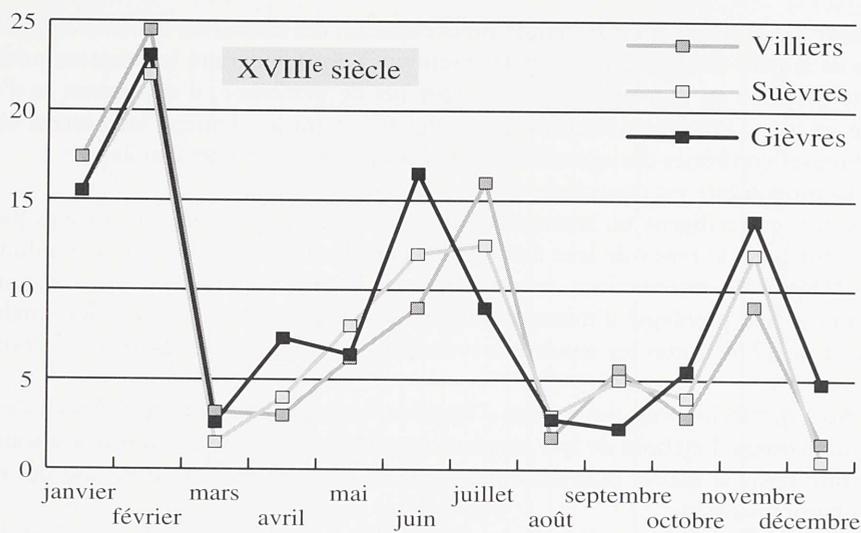
C'est donc au mois de février principalement, mais aussi en janvier, juin, juillet, novembre que les mariés convolent en justes noces. Le jeune homme est le plus souvent majeur (25 ans), tandis que la jeune fille est plus jeune. L'espérance de vie étant courte, les parents sont rarement présents au mariage de leurs enfants. Les remariages, surtout des veufs, sont fréquents (environ 20 à 30% de l'ensemble des mariages). Ces remariages se nouent souvent quelques mois après la mort de l'un des conjoints.

Au XIX^e siècle, dans les registres de catholicité, le rythme mensuel des mariages suit sensiblement celui du XVIII^e siècle. Mais la vie religieuse est moins respectée : on compte quelques mariages au mois de mars. Les naissances illégitimes, même si elles sont pratiquement toutes régularisées par un mariage, sont plus nombreuses en fin de siècle. Enfin et surtout, quelques jeunes ne passent plus devant M. le curé pour se marier.

Nicole Fiot - Huguette Toyer

Documents exposés :

- Graphique montrant la fréquence mensuelle des mariages aux XVIII^e et XIX^e siècles dans les paroisses de Gièvres (vallée du Cher), Suèvres (vallée de la Loire), Villiers (vallée du Loir).
- *Nouveau catéchisme en images par un vicaire de Saint-Sulpice*, P. Letielleux éd., Paris, 1908.
- Acte de mariage : Registr. Par., Gièvres, 1732.



Répartition mensuelle des mariages aux XVIII^e et au XIX^e siècles dans les paroisses de Villiers, Suèvres et Gièvres.

**LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE DU CHRÉTIEN :
LA MORT ET L'INHUMATION**

Au XVIII^e siècle, la mort est la grande préoccupation des chrétiens. Sa menace permanente et la peur de l'enfer obligent les hommes à réprimer toute insouciance morale et à se préparer au jugement par les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction. Pratiquement tous les adultes reçoivent les derniers sacrements et de nombreuses confréries des agonisants aident les mourants et leur famille.

La mort subite est considérée comme une malédiction.

Ceux qui rédigent un testament (une minorité) y mentionnent les legs pieux qu'ils font pour le repos de leur âme et précisent le rituel et le lieu de leur inhumation. Malgré les interdictions renouvelées des papes, l'église reste dans certaines paroisses le lieu privilégié d'inhumation pour les curés, les laïcs pieux et les notables. A partir de 1776 toutes les sépultures sont faites dans le cimetière considéré comme lieu sacré.

Au XIX^e siècle, pour des raisons d'hygiène, les cimetières sont transférés à l'extérieur des bourgs. Le choix de leur emplacement et leur entretien sont souvent sources de conflit entre la mairie et la fabrique. Certains notables se font construire des chapelles particulières.

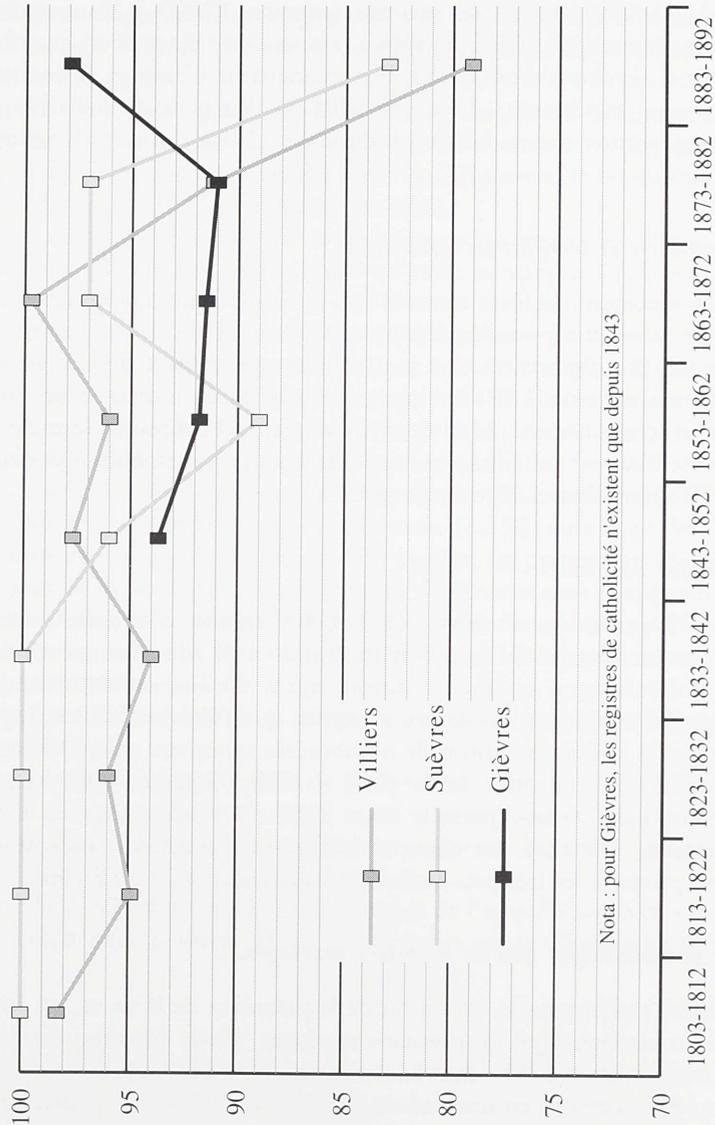
Quant à l'attitude face à la mort, elle évolue peu : la peur de l'au-delà est toujours aussi présente et rares sont ceux qui ne reçoivent pas les derniers sacrements et ne sont pas inhumés religieusement.

Il faut attendre le début, voire le milieu du XX^e siècle, pour voir se radicaliser le refus de toute intervention du clergé.

Nicole Fiot - Huguette Toyer

Documents exposés :

- Graphique montrant l'évolution des décès état civil - sépultures religieuses au XIX^e siècle relevés dans les paroisses de Gièvres (vallée du Cher), Suèvres (vallée de la Loire), Villiers (vallée du Loir).
- Acte notarié du 20 octobre 1723 : testament de Jean Fesneau en faveur de l'église Saint-Christophe de Suèvres d'une minée de terre labourable pour le repos de son âme.
- Transfert de cimetière.
- Inhumation dans l'église, 1747, Registr. Par., Gièvres.



Évolution des sépultures religieuses par rapport aux décès au XIX^e siècle, dans les paroisses de Villiers, Suèvres et Gièvres

**LES ENSEIGNEMENTS DES REGISTRES PAROISSIAUX :
L'EXEMPLE DE VOUZON AU XVIII^e SIÈCLE**

Le relevé systématique des milliers d'actes de baptême, de mariage et de sépulture enregistrés dans n'importe quelle paroisse (environ 12 000 à Vouzon entre 1700 et 1789) et leur traitement statistique sont à la base d'une discipline scientifique ayant connu un grand développement depuis une quarantaine d'années, *la démographie historique*. Quelques grands traits de la mortalité se dégagent de l'analyse d'environ 5 500 actes de sépulture dressés à Vouzon de 1700 à 1789. (Source : Registres paroissiaux de Vouzon.)

Mort au quotidien et terrifiantes épidémies

Sur un fond permanent de forte mortalité dû à des maladies endémiques (surtout le paludisme), de puissantes poussées de mortalité surviennent fréquemment. Les affections intestinales et pulmonaires sont particulièrement meurtrières. A Vouzon, pour une population d'environ 1 300 habitants, on célèbre en moyenne un enterrement par semaine en temps normal. Mais quand survient une épidémie, la mort prend des proportions terrifiantes : en 1766, la dysenterie envoie au cimetière 35 personnes en septembre, 45 en octobre et 25 en novembre...

Le massacre des innocents

De 1700 à 1790, selon les décennies, 300 et 400 enfants vouzonnais, sur 1 000 nés vivants, ne parviennent pas à l'âge d'un an, soit 30 à 40 fois plus que de nos jours... Alors qu'à notre époque on meurt surtout après 60 ans, au XVIII^e siècle c'est au contraire dans les premiers mois de son existence que l'être humain est le plus fragile et le plus exposé à la mort en raison de nombreuses agressions microbiennes que l'on est alors incapable de combattre. Entre 1700 et 1729, 60% des décès concernent des enfants de moins de 10 ans (presque deux enterrements sur trois...). Cette sévère sélection naturelle effectuée, les chances de survie augmentent, mais la mort reste constamment présente, et très peu de Solognots atteignent 70 ou 80 ans.

Davantage de remariages que de premiers mariages...

Dans la Sologne traditionnelle, en raison de la puissance de la mort, on compte souvent plus de remariages que de premiers mariages. Cette situation est particulièrement nette entre 1730 et 1759 : dans 54% des cas, l'un des conjoints a déjà été marié au moins une fois (certains en sont même à leur troisième, voire quatrième mariage). Les hommes se remarient souvent dans l'année suivant leur veuvage, car la présence d'une femme pour s'occuper des enfants en bas âge est nécessaire au foyer.

Ce ne sont là que quelques enseignements ponctuels d'une enquête dont l'exploitation demanderait de longs développements...

Christian Poitou

LES PRATIQUES RELIGIEUSES OBLIGATOIRES

Au long des âges, l'Église catholique a particulièrement veillé à ce que ses membres soient fidèles à deux de ses commandements : « Tu assisteras à la messe les dimanches. » « Tu communieras chaque année au temps pascal. » Mesurer le degré d'observation de ces pratiques à diverses époques permet de voir l'évolution du rapport d'une population à la hiérarchie de l'Église.

Les deux cartes hors texte représentent la pratique de la communion pascalle en 1910 et en 1962, paroisse par paroisse pour les personnes de 20 ans et plus. On remarquera que presque toutes les paroisses qui dépassent le niveau de 20 % sont situées en Sologne en 1910, et en Beauce en 1962.

Deux cartes mesurent l'assistance à la messe du dimanche des personnes de 15 ans et plus en 1962 et 1992. Mais l'une et l'autre ne s'appuient pas sur des données identiques. Celle de 1962 prend en compte toutes – et seulement – les personnes qui ont été déclarées par leur curé « pratiquants hebdomadaires ». La carte de 1992 est réalisée d'après une enquête effectuée dans chaque église du diocèse à toutes les messes des 3 et 4 octobre. Chacun était invité à remplir une feuille où étaient demandés : le sexe, l'âge, la profession, la situation familiale, le domicile et la fréquence de la présence à la messe hebdomadaire, mensuelle ou occasionnelle.

Dans la carte de 1992, contrairement à celle de 1962, sont inclus les pratiquants mensuels (7,9 %) et les pratiquants occasionnels (7,2 %) ainsi que les pratiquants domiciliés hors du département (11,5 %). Par contre, les pratiquants réguliers du lieu absents ce jour-là ne sont pas pris en compte. Ces remarques soulignent le fait que l'affaiblissement réel de la pratique dominicale est encore plus important que celui qui apparaît sur les cartes. La figuration des résultats est établie par cantons en 1962 et par secteurs paroissiaux en 1992.

La carte de 1910 est tirée de G. Dupeux, *Aspects de l'histoire politique et sociale du Loir-et-Cher*, 1962.

La carte des pascalisants est tirée de *Rallye-Éducateurs*, n° 12, 1963.

La carte des messalisants de 1962 a été établie d'après les travaux de l'abbé Bizeau parus dans *Matériaux pour l'histoire religieuse de peuple français*, Boulard (cf. planche IV).

La carte de 1992 est le résultat du traitement de l'enquête des 3 et 4 octobre 1992 par Michel Guédez (cf. planche V). La cartographie est de Christophe Bonté.

Michel Guédez

UN EXEMPLE DE LA FORMATION DU CLERGÉ :
DANIEL BROTTIER (1876-1936)

La personnalité de Daniel Brottier déborde largement le diocèse de Blois qu'il obtient de quitter en 1902 pour entrer dans la Congrégation missionnaire des Pères du Saint-Esprit. Ses engagements successifs sont néanmoins dans la ligne de la formation reçue en Loir-et-Cher, que ce soit dans sa famille ou au petit comme au grand séminaire.

Enfance à La Ferté-Saint-Cyr. Ses parents font partie de la domesticité du marquis de Durfort, grand propriétaire foncier, qui associe son influence sur la société rurale à l'exemple qu'il donne de la pratique religieuse. Son père est cocher, c'est un poste de responsabilité. Daniel Brottier a participé aux jeux du fils du châtelain. Ce milieu familial est certes modeste mais se veut à l'écart des classes populaires. Le fils cadet devient prêtre tandis que le fils aîné devient, comme le père, domestique mais à Paris.

Daniel Brottier dès l'âge de 5 ans déclare vouloir être prêtre. Il n'est pas découragé par ses parents ni par son curé, l'abbé Quantin, qui a déjà soutenu la vocation de 9 prêtres. L'enfant va à l'école communale. Le curé assure la formation religieuse et l'initiation au latin, compromis nouveau qui remplace les écoles presbytérales tenues par le curé seul au début du siècle.

Le petit séminaire (Daniel Brottier y séjourne de 1888 à 1892). Le petit séminaire Saint-François-de-Sales, fondé à Blois en 1818, était situé dans l'ancien couvent des Minimes, 6, rue Franciade (actuelle école des Beaux-Arts). C'est un cours secondaire, de la 6^e à la rhétorique (1^{re}).

Un des buts principaux du séminaire est de poser les bases de la vie religieuse et morale – lever à 5 h, messe et prières quotidiennes...

Vers 1887 le fonds de l'enseignement est constitué par le latin (10 h en 6^e, 5 h en 1^{re}) auquel s'ajoutent français, grec, histoire, géographie, mathématiques, etc. Le petit comme le grand séminaire relèvent du régime concordataire. Les élèves sont boursiers, en principe tous internes. En 1885 il y a 90 élèves au petit séminaire. Les quatre cinquièmes vont au grand séminaire. (Sources : le livre de l'abbé Joulain, *Le petit séminaire de Blois*, 1895, et A. Dioc. Blois, 1 1 S 1 A.)

En 1905, le petit séminaire se replie chez les Capucins, 109, rue du Bourgneuf. En 1943, il fusionne avec le pré-séminaire Saint-Louis, construit en 1936 rue du Pres-soir-Blanc et replié de 1940 à 1944 rue de Berry. Après la guerre, il y retourne jusqu'à sa fermeture en 1970. (Sources : A. Dioc. Blois, 18 S 1 et 12 S 1.)

Le grand séminaire (D. Brottier en relève de 1892 à 1899 : cinq ans d'études, un an de service militaire, un an surveillant à Pontlevoy). Le grand séminaire, recréé en 1823, était depuis 1835 situé rue du Prêche (actuelles Archives de la Caisse des Dépôts et Consignations). La durée des études était de cinq ans, deux ans de philosophie, trois ans de théologie avec des enseignements complémentaires de sciences profanes (physique, chimie, etc.) et de sciences religieuses (droit canon, histoire de l'Église, Écriture sainte). Des séances publiques de disputes théologiques en latin avaient lieu en fin d'année. (Sources : A. Dioc. Blois, 1 1 S 1 A.)

Les Jésuites avaient eu en charge le grand séminaire de 1849 à 1880 et leur influence spirituelle demeure. En 1894 une association pieuse réunit les 15 élèves de

première année pour qu'ils arrivent tous à la prêtrise. Les patrons de l'association sont la Vierge et les jeunes saints jésuites de la Réforme catholique : Louis de Gonzague, Jean Berchmans et Stanislas Kotska.

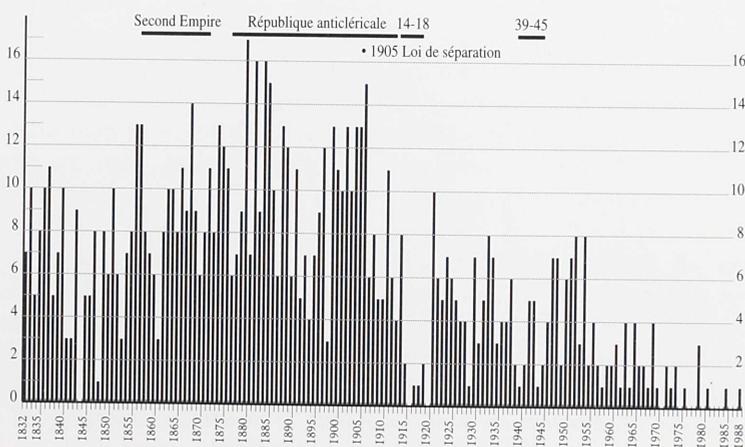
Le séminaire est aussi le temps des premières expériences pastorales : en 1898 et 1899, pendant ses deux années de théologie, Daniel Brottier est auxiliaire de l'abbé Taranne au patronage de Notre-Dame des Aydes, fondé en 1859. Externe pour raison de santé, il était autorisé à utiliser une bicyclette, mais en 1904 l'évêque de Blois en interdira l'usage au clergé en dehors des stricts besoins du ministère... Les années 1890 voient l'essor des patronages, elles voient aussi les profondes divisions des catholiques français.

1891, *Rerum Novarum*, 1892, le ralliement, deux décisions de Léon XIII auxquelles Albert de Mun a préparé en France les catholiques sociaux dès 1885. Rien, pourtant, n'indique un intérêt de Daniel Brottier pour les débats du Cercle catholique d'ouvriers (fondé en 1877) où l'abbé Develle, professeur au grand séminaire, ou le jeune abbé Rabier défendaient un catholicisme rallié à la République pour mieux changer les lois laïques mais aussi les lois sociales. Pour sa part le jeune professeur de 5^e à Pontlevoy, chargé de 7 élèves, cherche surtout le moyen de faire aboutir la vocation missionnaire de ses 12 ans : l'empire colonial et le recrutement missionnaire sont à leur apogée. Il obtient difficilement l'accord de son évêque et de ses parents en 1902.

Claude Renault

Documents exposés :

- Autel de l'église de La Ferté-Saint-Cyr (Cliché X. Anquetin).
- Photo de classe (A. Dioc. Blois).
- Daniel Brottier et sa bicyclette (*Revue Saint-Joseph*, 1986).



Les ordinations en Loir-et-Cher depuis 1832

LES BONS SAINTS DU DIOCÈSE DE BLOIS

Le pèlerinage de saint Genoulph à Selles-Saint-Denis

Le pèlerinage de saint Genoulph à Selles-Saint-Denis était fréquenté de très longue date selon la réponse du curé du village à un questionnaire épiscopal de 1840 : « Depuis un temps immémorial il y a un pèlerinage à une fontaine de saint Genou, où l'on voit sa statue et qui est située auprès d'une rivière appelée Non (...). C'est toujours le lundi de Pentecôte que ce pèlerinage a lieu et en conséquence jamais le jour de la fête de saint Genou qui est le 20 juin. Au reste, à la procession de ce jour, le concours des fidèles étrangers n'a rien de particulier ; seulement je suis le triste témoin d'une grande superstition, mêlée ou pour mieux dire qui se termine ensuite par des danses continuelles et ses suites scandaleuses. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir l'abolir » (A. Dioc. Blois, N 243).

L'attitude du curé n'avait rien d'exceptionnel : nombreux étaient les prêtres qui réprouvaient les festivités associées au culte des saints et les pratiques qualifiées de superstitieuses.

Dans quel but sollicitait-on saint Genoulph et selon quelles modalités ? « On invoque le saint contre les rhumatismes, les douleurs dans les genoux et l'eczéma. Pour obtenir guérison il faut faire dire un Évangile, se rendre à la fontaine pour puiser de l'eau et où le malade s'immerge. Ensuite, on jette une pièce "pour chasser les rhumatismes". Le lundi de Pentecôte, des messes basses avaient lieu très tôt le matin à la chapelle, suivies de la récitation des Évangiles. Ensuite venait la grand-messe, dite vers 10 h 30 à l'église paroissiale, qui se terminait par une immense procession vers la fontaine, clergé et autorités laïques en tête, toutes bannières déployées, au chant des cantiques de saint Genoulph (...) Pour l'occasion, la fontaine était garnie de fleurs et de feuillages. Il s'y trouvait une statuette de pierre » (Annick Notter, *Le culte des saints en Sologne aux XIX^e-XX^e siècles*, 1981).

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, loin de s'affaiblir, la fréquentation du pèlerinage prit un réel essor. Selon la *Semaine religieuse*, le lundi de Pentecôte 1876 « au jugement des personnes accoutumées à évaluer les multitudes, 5 000 pèlerins se trouvaient rassemblés autour de cette fontaine ». Dans le même temps, le curé confirmait ce succès : « La procession à la fontaine qui compte chaque année 3 à 4 000 personnes et qui se développe sur une longueur exceptionnelle aurait besoin de chœurs nombreux pour occuper utilement les pèlerins. » La stratégie du clergé local semblait avoir évolué : plus question de rêver de l'abolition du pèlerinage, bien au contraire, mais, par le biais des chœurs, on espérait insuffler un supplément de spiritualité dans l'atmosphère de la procession.

A la fin de 1883, le curé Louis Renou dressait un bilan satisfaisant : « Voilà environ vingt-six ans que je dirige la paroisse et que je suis le mouvement de la dévotion populaire envers ce "bon saint" comme on l'appelle. D'année en année le nombre de ceux qui viennent visiter sa chapelle, particulièrement le lundi de Pentecôte, s'augmente d'une manière sensible. Depuis 1858, le nombre des pèlerins conduits exclusivement par la dévotion a plus que doublé. Pendant ces dernières années, le nombre des évangiles qui m'ont été demandés s'est augmenté d'environ cinquante par an. » Mais le prêtre déplorait le défaut de publicité en faveur du pèlerinage : « Et cependant ce pèlerinage n'est point annoncé si

ce n'est rarement et d'une manière bien modeste » (A. Dioc. Blois, N 243). Méfiance de l'autorité épiscopale ?

Si réticences il y avait, elles n'étaient plus de mise le 6 juin 1927, où les pèlerins entonnaient leurs cantiques sous la présidence de Mgr Audollent. Selon A. Notter, « en 1965, 5 à 600 personnes venaient encore. Jusqu'en 1970, la procession se fit encore avec bannières, clergé en habits et autorités municipales ». Mais à partir de 1978, on ne comptait plus guère que 150 pèlerins, dont une trentaine au plus se rendaient ensuite à la fontaine, mais individuellement.

Dans ses notes sur le pèlerinage de saint Genoulph du 8 juin 1992, Jean-Marie Lorain évoque un petit cortège vers la fontaine : « On part, environ une trentaine de personnes, bannière en tête (...) Le clergé n'est pas là. » Ensuite, la messe est célébrée devant la fontaine, dépourvue de décoration, et dont les assistants boivent de l'eau à l'issue de l'office.

Comme d'autres pèlerinages locaux, celui de saint Genoulph subsiste donc, mais en ayant perdu une grande partie de sa vitalité.

Jean-Jacques Loisel



Pèlerinage à saint Genoulph, 1992

(Cliché Jean-Marie Lorain)

CES SAINTS QUI GUÉRISSENT...

Le plein emploi pour les saints thérapeutes en Loir-et-Cher

Ampoules : **Hippolyte** (Oisly).

Convulsions : **Aignan** (Courbouzon) ; **Vrain** (Droué) ; **Évrou** (Droué) ; **Gilles** (Favrolles, Veuves, Saint-Amand) ; **Loup** (Marcilly-en-Gault, Saint-Loup) ; **Pierre** (Monteaux) ; **Apolline** (Le Poislay) ; **Marie** (Salbris), **Anne** (Villefranche-sur-Cher).

Coliques : **Emérance** (Ambloy, Concriers, Le Plessis-Dorin) ; **Mamès** (Authon, Beauvilliers, La Chapelle-Vicomtesse, Espéreuse, La Ferté-Beauharnais, Pray, Saint-Gourgon, Trôo, Vendôme, Villeromain) ; **Emérentienne** (Mazangé) ; **Blaise** (Montlivault) ; **Fiacre** (Saint-Georges-sur-Cher).

Ecruelles : **Marcou** (La Bosse, Blois, Droué, Vernou, Le Poislay).

Maladies des enfants : **Genne Fort** (Chaon) ; **Gilles** (Chouzy) ; **Léonard** (Les Hayes) ; **Vrain** (Saint-Marc-du-Cor) ; **Lié** (Monthou-sur-Cher) ; **Anne** (Ouzouer-le-Doyen) ; **Marie** (Salbris).

Enfants qui crient : **Criard** (Fougères).

Enfants noués : **Aignan** (Courbouzon).

Furoncles : **Julien** (Chambon).

Femmes enceintes : **Léonard** (Les Hayes) ; **Marguerite** (Séris) ; **Dyé** (Saint-Dyé) ; **Vrain** (Verdes).

Fièvres : **Philomène** (Beauvilliers) ; **Sulpice** (La Chapelle-Enchérie, Langon) ; **Mondry** (Cellettes) ; **Sylvain** (Chaumont-sur-Loire) ; **Benoît** (Le Gault-du-Perche) ; **Martin** (Gy, Marcilly-en-Gault, Mareuil, Maslives, Membrolles, Trôo, Verdes) ; **Lorian** (Loreux) ; **Loup** (Marcilly-en-Gault) ; **Lubin** (Prénouvellon) ; **Gilles** (Renay) ; **Eugénie** (Rilly) ; **Baudemire** (Saint-Dyé) ; **Julien** (Saint-Julien de Chédon) ; **Georges** (Saint-Martin-des-Bois) ; **Viâtre** (Saint-Viâtre) ; **Lubain** (Sambin) ; **Martin de Vertou** (Sasnières) ; **Marc** (Verdes) ; **Laurent** (Verdes).

Maux des genoux : **Genou** (Mulsans).

Gale : **Caprais** (Yvoy-le-Marron).

Tumeurs froides : **Marcou** (La Ferté-Saint-Cyr) ; **Vrain** (La Ferté-Saint-Cyr) ; **Gilles** (Renay).

Hydropisie : **Eutrope** (Cellettes, Chissay).

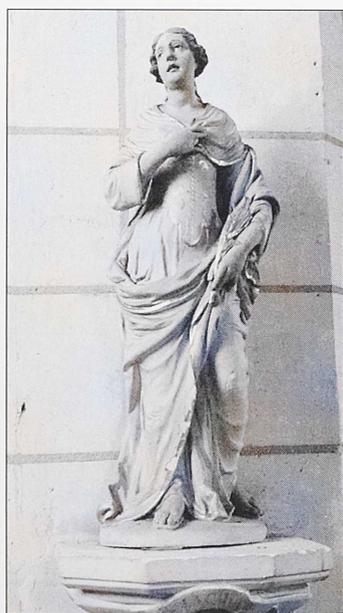
Etc. Extrait de la liste dressée par Marie-Véronique Le Meur dans *Le culte des saints dans le diocèse de Blois aux environs de 1840*, Mémoire de Maîtrise, Université de Tours.



Lunay, saint Évroult
(Cliché Michèle Loisel)



Fréteval, saint Marcou
(Cliché Michèle Loisel)



Artins, sainte Apolline
(Cliché Michèle Loisel)



Ternay, sainte Claire
(Cliché Michèle Loisel)

LA PIÉTÉ MARIALE EN LOIR-ET-CHER

La piété mariale est ancienne dans le Loir-et-Cher marquée aujourd'hui encore par des pèlerinages. Ainsi, à Blois, en Vienne, au sanctuaire de Notre-Dame des Aydes, mais aussi à Notre-Dame d'Aygues-Vives près de Montrichard, à Notre-Dame de Villethiou, Notre-Dame de Pitié à Villedieu et à Salbris.

La piété populaire, à Villethiou par exemple, a été renouvelée au XIX^e siècle. Avec Notre-Dame des Aydes, couronnée le 20 mai 1860, elle obtient en 1902 le même privilège.

A l'occasion de la guerre de 1870-1871 et ensuite, on s'appuie sur les apparitions récentes (La Salette, Lourdes, Pontmain) pour favoriser la piété mariale, c'est ainsi qu'une grotte de Lourdes est érigée à La Marolle-en-Sologne.

A Blois, un centre de pèlerinage est créé à l'initiative des Pères Capucins : Notre-Dame de la Trinité. Cette dévotion s'enracine dans la vénération de la Vierge Marie en sa relation avec Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. Au début du siècle, le Père Jean-Baptiste, originaire de Chémery (Loir-et-Cher), Capucin à Blois, propagea cette dévotion par sa prédication. Il fonda une confrérie, une revue : *Le propagateur des trois Ave Maria*. Ainsi naquit le pèlerinage à Notre-Dame de la Trinité dont le sanctuaire fut ouvert au culte en 1949. Une revue mensuelle appelée aujourd'hui *Notre-Dame de la Trinité, revue mariale et franciscaine* atteint un tirage de plus de 80 000 exemplaires (n° 1000 en 1992).

Jean-Jacques Loisel - Philippe Verrier

En hors texte : Blois, Notre-Dame de la Trinité (planche VII).

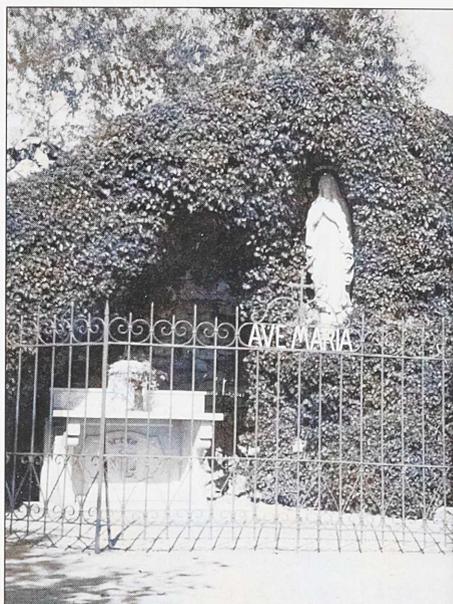


L'esplanade : un lieu de rassemblements diocésains et de processions

(Cliché Michel Gall)



Notre-Dame de Villethiou
(A. Dioc. Blois)



Grotte de Notre-Dame de Lourdes.
La Marolle-en-Sologne
(A. Dioc. Blois)



Notre-Dame de Villethiou
(Album Launay, Biblioth. municipale Vendôme. Cliché Michèle Loisel)

L'ADMINISTRATION PAROISSIALE AU XIX^e SIÈCLE :
LA FABRIQUE

La fabrique est l'organisme qui assure l'administration des affaires temporelles d'une paroisse.

Après la signature du Concordat (15 juillet 1801) les fabriques, supprimées en 1793, sont rétablies.

Une première ordonnance « *concernant l'établissement des Fabriques dans les églises de son Diocèse* », est publiée par Mgr Bernier, évêque d'Orléans, le 31 juillet 1803. Elle sera suivie, le 30 décembre 1809, par le décret impérial « *concernant les fabriques des églises* ». Ce décret restera la règle de base du fonctionnement des fabriques pendant tout le XIX^e siècle; il sera abrogé par la loi sur la séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905).

La fabrique est chargée « *de veiller à l'entretien et à la conservation des temples ; d'administrer les aumônes et les biens, rentes et perceptions autorisées par les lois et règlements, les sommes supplémentaires fournies par les communes, et généralement tous les fonds qui sont affectés à l'exercice du culte ; enfin, d'assurer cet exercice, et le maintien de sa dignité, dans les églises auxquelles elles sont attachées...* ».

Le traitement des curés est assuré par l'État.

Chaque fabrique est administrée par un conseil. Le conseil est composé du curé et du maire de la commune, membres de droit, et de cinq ou de neuf conseillers. Les conseillers sont, pour la première fois, à la nomination de l'évêque (trois ou cinq), et à celle du préfet (deux ou quatre), son bureau est composé du curé et de trois membres élus : président, secrétaire, trésorier. Il se réunit une fois par mois ; il assure la gestion des biens et l'exécution du budget arrêté par le conseil et prépare ses délibérations. Le conseil se réunit, normalement, le premier dimanche de chaque trimestre.

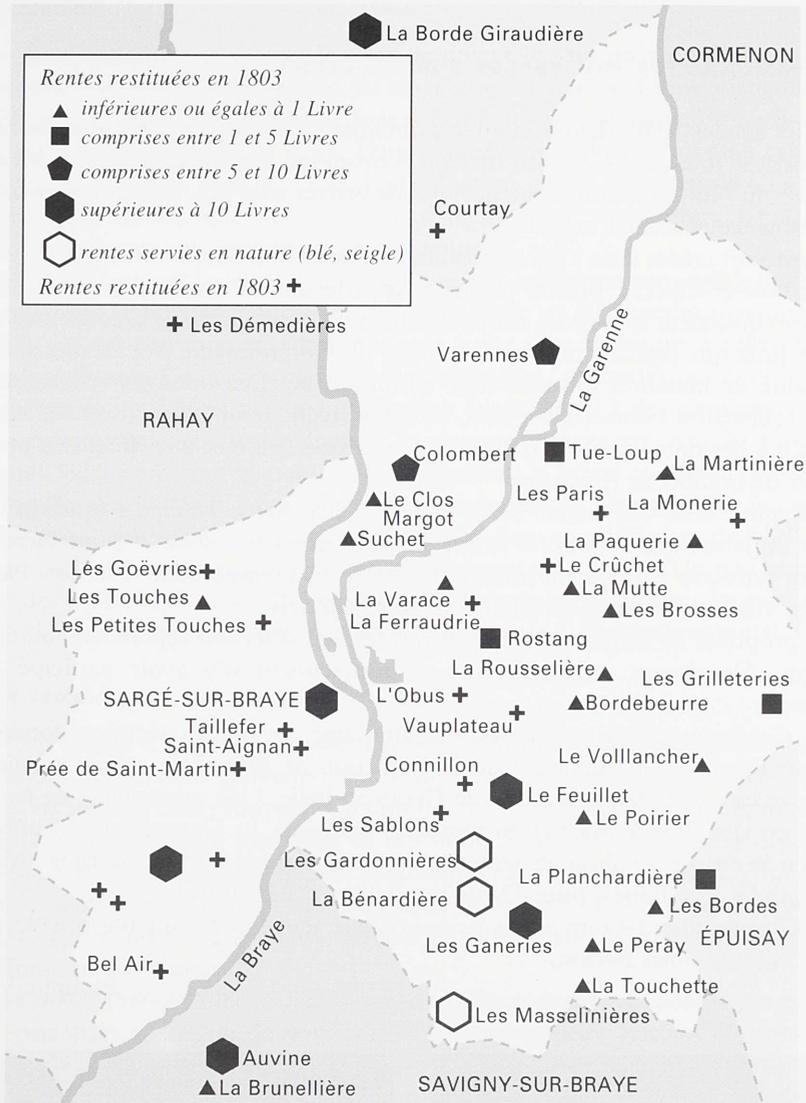
Au XIX^e siècle, les ressources des fabriques proviennent du produit des rentes foncières, de celui de la location des chaises, bancs et stalles, des quêtes et dons. Ces ressources peuvent être complétées par la commune.

Les dépenses comprennent, pour l'essentiel, les frais de culte et l'entretien ou le renouvellement des ornements, les traitements du vicaire et des officiers et serviteurs de l'église (bedeaux, sacristain, chantres, etc.), l'acquittement des fondations et l'entretien de l'église, du presbytère et des locaux divers.

Les rentes foncières sont, en général, chargées de fondations (messes, recommandations aux fêtes principales). Ces rentes, confisquées en 1793, avaient été, en grande partie, rendues aux fabriques en 1803.

Après le Concordat, les deux paroisses de Sargé, Saint-Martin et Saint-Cyr, toutes deux du diocèse du Mans, furent réunies en une seule paroisse, Saint-Cyr, rattachée au diocèse de Blois.

Jean de Saint-Salvy



Situation des principaux lieux (maisons de bourg, bordages, pièces de terre, prés, etc.) hypothéqués en garantie des rentes foncières léguées aux fabriques de Saint-Martin et de Saint-Cyr de Sargé-sur-Braye. Ces rentes furent restituées à la fabrique de Saint-Cyr en 1803. Certaines avaient été aliénées en 1793 et par suite ne furent pas restituées

Le diocèse depuis 1960

LES COMMUNAUTÉS NOUVELLES S'IMPLANTENT

Depuis les années 1970, dans le monde catholique et en France, de nouvelles fondations voient le jour. Dans la mouvance du Renouveau charismatique qui a débuté en Amérique du Nord, de nombreux groupes de prières sont nés. Des mouvements ont pris consistance et se sont organisés.

Ainsi sont créées dans l'Église catholique des communautés nouvelles.

En Loir-et-Cher, à Burtin, propriété appartenant au diocèse, les Dominicaines des prisons quittaient la maison, ainsi devenue libre pour accueillir la communauté du Lion de Juda qui prenait, plus tard, le nom de Communauté des Béatitudes. Une quarantaine de membres forment cette communauté. Des hommes et des femmes, prêtres, célibataires consacrés ou non, couples vivent pour la prière et l'accueil. Ils ont, grâce à des dons et à leur travail, construit une église et une hôtellerie pouvant accueillir de nombreux retraitants.

A l'église Saint-Gervais de Paris, le Père Pierre-Marie Delfieu a fondé la Communion de Jérusalem. Des frères et des sœurs assurent les offices à Saint-Nicolas de Blois qui retrouve ainsi la vie monastique qu'avait connue Saint-Laumer. Par leur travail en ville, ils subviennent à leurs besoins matériels.

La propriété de Candé a été longtemps un lieu d'accueil appartenant au diocèse d'Orléans. Nombreux sont ceux qui se souviennent d'y avoir participé à des rencontres.

La Communauté Saint-Martin, communauté de prêtres séculiers fondée par Mgr Jean-François Guérin, y a installé sa maison de formation, son séminaire qui était auparavant à Voltri, au diocèse de Gênes en Italie. Une quarantaine de jeunes se forment en vue du sacerdoce et du ministère paroissial. La Communauté Saint-Martin a reçu la charge de plusieurs secteurs pastoraux dans le diocèse de Blois (Montrichard, Candé, Vendôme-Notre-Dame des Rottes et Montoire).

A Chaumont-sur-Loire a pris naissance une jeune communauté sous le patronage de saint Thomas Becket.

Philippe Verrier



Communauté des Béatitudes



Communion de Jérusalem

DU CATÉCHISME A LA CATÉCHÈSE

Du catéchisme...

1728 – Le catéchisme : le mot et le livre ne voient le jour qu'à partir du XVI^e siècle (techniques neuves de l'imprimerie). Le catéchisme désigne la forme particulière que prend à cette époque la transmission de la foi : une instruction basée sur un livre, dans lequel on trouve le résumé de la foi. Dans le diocèse de Blois, le premier catéchisme de Mgr de Caumartin date de 1728, l'introduction est un mandement à l'intention des prêtres. Il défend que l'on se serve d'aucun autre catéchisme. L'enfant doit apprendre et réciter par cœur les questions-réponses.

1937-1947 – C'est le règne du livre unique, le Catéchisme national, le même pour tous, enfants et catéchistes, pour toute la France. Avec ses 607 questions-réponses (429 en 1947), on constate que les définitions sont à peu près identiques à celles des catéchismes précédents. Ce qui change c'est la présentation ; on trouve des dessins en couleur, chaque leçon débute par une explication faisant appel à des éléments d'histoire sainte, on y trouve des travaux pratiques. On apprend et récite par cœur. Des laïcs commencent à aider pour faire réciter, mais c'est toujours le prêtre qui fait le catéchisme.

Dans les années 1950, des méthodes de catéchisme qui s'appuient sur l'image vont être élaborées : ainsi dans le diocèse celles de Mlle Suzanne Billault et de M. l'abbé de Curzon. Le Catéchisme national est progressivement abandonné. Un peu partout, en France, des expériences nouvelles voient le jour. Devant cette situation, les évêques vont mettre en place un nouveau dispositif pour remplacer le Catéchisme national.

... à la catéchèse

1966 – Sur la base d'un *fonds commun obligatoire*, approuvé par l'épiscopat français, qui propose des orientations générales, sont élaborés de nouveaux catéchismes à l'intention des enfants des cours moyens. Ce sont des instruments plus variés et plus souples, adaptés à la diversité des situations et des milieux sociaux. Parmi ces divers catéchismes, c'est « *Amis de Dieu* » qui est promulgué par l'évêque de Blois, Mgr Goupy. Ces documents comportent un livre du maître, le manuel de l'enfant et le cahier d'activités. On apprend peu par cœur. On part de faits de vie qu'on éclaire par l'Ancien et le Nouveau Testament.

Les années 1980 à 1996... – Sur la base d'un *Texte de référence* adopté par la Conférence épiscopale, paraissent de nouveaux documents appelés *Parcours*. Pour le diocèse de Blois, l'évêque promulgue notamment *A nous la parole*, qui comprend un guide pédagogique pour les animateurs, un livre-cahier pour les enfants. Ce *Parcours* s'appuie sur *Pierres vivantes*, recueil de documents conçu par les évêques.

On n'apprend plus par cœur, on demande à l'enfant d'aller voir, de faire enquête, de se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu et de la Foi de l'Église. Les catéchistes guident l'enfant pour l'aider à structurer sa foi, pouvoir la redire avec ses mots, et la professer.

Des parents accompagnent des petites équipes – ainsi peut-on dire que le « *caté* » est entré dans les maisons – des animateurs prennent des responsabilités plus importantes. Ce n'est plus le prêtre seul qui fait le catéchisme.

Simone Gasnier

NOUVELLES ORIENTATIONS PASTORALES

L'organisation territoriale tient une place importante dans les diocèses, subdivisés en paroisses, elles-mêmes regroupées en doyennés. (On trouvera dans ce volume les trois cartes qui indiquent trois étapes de réformes de type administratif qui ont marqué le diocèse.)

Pendant tout le XIX^e et le début du XX^e siècle les doyennés étaient calqués sur les cantons. Le doyen était le curé du chef-lieu. Il organisait les conférences ecclésiastiques, les récollections et assurait une certaine coordination en cas de remplacement temporaire d'un curé (cf. Statuts synodaux, 1927).

Avec les données sociologiques de l'«enquête Boulard» (1962-1963), Mgr Goupy a mis en place 12 doyennés. Les doyens étaient élus par leurs confrères. Leurs responsabilités étaient plus pastorales que canoniques. Ils avaient pour mission de mettre en place, avec leurs confrères, une vie chrétienne adaptée à la structure sociologique du doyenné.

Mgr Cuminal a réformé cette structure et réduit à 6 le nombre des doyennés. Les doyens, nommés par l'évêque, participent, de façon régulière, au conseil épiscopal. Les prêtres, «nommés au doyenné de...», sont sous la responsabilité accrue des doyens.

Les Conseils pastoraux de secteur sont mis en place. Autour du curé responsable du secteur (qui comprend habituellement plusieurs paroisses, plusieurs «clochers») une équipe de laïcs se réunit, réfléchit et travaille. La catéchèse des enfants, la liturgie, les différents mouvements et services sont animés par des laïcs. Un Conseil économique doit prendre en charge la gestion matérielle du secteur.

Dans le diocèse de Blois, des diacres permanents ont été ordonnés. Ce sont des hommes mariés, engagés dans la vie professionnelle ou en retraite, qui sont signes de l'appel au service dans l'Église.

Une forte demande de formation se manifeste : un service diocésain répond à cette attente et organise chaque année sessions et conférences.

L'œcuménisme

«L'évêché de Blois... fut érigé sous le pape Innocent XII, par Bulle en date du 1^{er} juillet 1697, à la requête de Louis XIV, qui avait reconnu la nécessité de cette création, pour combattre victorieusement l'hérésie protestante, profondément enracinée dans le pays.» Ainsi s'exprimait encore dans les années 1950 l'*ordo* (annuaire et calendrier liturgique). Certains chrétiens ayant pris conscience du scandale de leurs divisions se retrouvent dans les rencontres œcuméniques. A Blois, c'est avec le Pasteur Durand et Mgr Goupy que les premiers contacts furent officiellement noués.

Ainsi dans la Salle de la Cité (aujourd'hui disparue et remplacée par le palais des sports, rue des Écoles) à Blois, le vendredi 28 janvier 1965, a lieu une conférence du Pasteur Marc Boegner, président de l'Église Réformée de France. On peut lire dans *La Renaissance* : «Après des applaudissements chaleureux, Mgr Goupy monta sur l'estrade et récita en union avec le pasteur Boegner le «Pater» dans le nouveau texte qui fut repris par la

foule dans une grande ferveur. » C'est la première fois depuis la Réforme que les voix catholiques et protestantes s'unissent pour une prière commune. Les prières œcuméniques étaient auparavant encore séparées, ainsi en 1963, les catholiques sont invités à prier à Saint-Vincent de 18 h à 19 h. « *Une veillée analogue, sur un thème identique, a lieu à la même heure au Temple de la rue des Minimes et réunit les protestants de Blois* » (*La Renaissance du Loir-et-Cher*, 13 janvier 1963).

Les conférences, les réunions de prière, les rencontres entre conseils des deux églises sont devenues habituelles. Des associations comme l'ACAT (*Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture*) unissent des baptisés de toutes confessions pour la défense des droits de l'Homme. Les mariages entre catholiques et réformés sont célébrés dans la prière commune. Un long chemin douloureux et riche a été parcouru depuis trois siècles.

Philippe Verrier

Documents exposés :

- Œcuménisme : le nouveau texte du Notre Père prié à Blois, *La Renaissance du Loir-et-Cher*, 9 janvier 1963.
- Compte rendu de la rencontre du 28 janvier 1965, *La Renaissance du Loir-et-Cher*, 6 février 1965.

(Cartes des doyennés du diocèse au XIX^e siècle, en 1967, en 1991, cf. planche VIII)



Le 25 novembre 1995, à Blois,
est inauguré un local d'accueil des parents de détenus, à proximité de la Maison d'arrêt.
Au sein de l'ARAJEJ (Association, Réflexion, Action, Prison et Justice),
catholiques et protestants travaillent ensemble

*Pour illustrer l'évolution des mentalités :
deux discours prononcés à 300 ans d'intervalle*

26 JUIN 1697 : LE GARDIEN DES CAPUCINS
ACCUEILLE MGR DE BERTIER, PREMIER ÉVÊQUE DE BLOIS

Monseigneur,

Un ancien philosophe a dit d'un très bon sens que le soleil n'a pas besoin d'orateur pour faire son éloge, ni d'interprète pour se faire entendre : qu'il se loue suffisamment lui-même en se montrant au monde et dit assez intelligiblement par sa lumière qu'il est le père du jour, le rire, les délices de la nature, l'ornement et la perfection de l'univers : *sol opus non habet interprete*.

Nous pouvons dire très proprement la même chose de Votre Grandeur, car elle éclate plus par le brillant de sa doctrine, de sa sagesse, de son zèle et de sa piété que ne fait ce prince des astres par la majesté de son globe, la beauté de ses rayons, et la vertu comme infinie de ses influences. Elle n'a aussi qu'à se faire voir à nos yeux pour faire comprendre aisément à nos esprits qu'elle est cette belle, cette aimable, cette grande lumière que nous attendions avec de fervents désirs, qui vient de naître heureusement sur notre horizon, qui éclaire nos églises séculières et régulières d'un nouveau lustre et qui en fait par sa présence la splendeur, la joie, la perfection et la gloire, en sorte qu'elle n'a pas besoin non plus que le soleil, ni d'orateur pour faire son éloge, ni d'interprète pour faire entendre les merveilleux avantages qu'elle nous apporte par sa jouissance : *sol opus non habet interprete*.

Joint à cela, Monseigneur, que quand nous aurions formé le dessein de vous louer pour rendre cette justice à vos rares et singuliers mérites, nous nous garderions de le faire devant vous, de crainte d'offenser le genre de votre vertu qui est tout contraire à celui de la vérité. La vérité qui aime uniquement de paraître, ne craint rien davantage, dit le poète africain, que la honte, la confusion d'être cachée sous le voile du silence : *nihil erubescit veritas nisi tantum modo abscondi*. Mais votre vertu plus modeste, plus religieuse qui voudrait être connue de Dieu seul ne sait rougir que du discours qui la découvre devant les hommes et qui la publie.

Mais s'il est vrai que l'honneur n'est pas dans la personne qui est honorée mais dans celle qui honore, *honor est in honorante et non in honorato*, ne serait-ce pas une témérité toute évidente de vouloir ajouter quelque chose de notre part aux honneurs suprêmes que vous venez de recevoir du souverain pontife et du plus grand des rois par le choix qu'ils ont fait de votre très illustre et très excellente personne pour servir de fondement éternel à ce nouveau siège épiscopal et pour être un modèle de perfection acquise à tous les oints du Seigneur qui viendront l'occuper après vous.

C'est en vue de ces justes considérations, Monseigneur, que je passe mille et mille biens que j'aurais à dire de votre grandeur infiniment louable soit pour ne point faire violence ou de peine à sa modestie, soit encore pour ne rien diminuer de sa

gloire par une harangue qui ne pourrait qu'être importune et imparfaite. Je m'attache donc à ces deux choses qui ne vous déplairont pas : l'une à vous marquer les vœux que nous faisons à Dieu de multiplier vos années et de vous rendre vos jours heureux ; l'autre à vous demander d'être honorés et soutenus de votre puissante protection, dans les dispositions sincères où nous sommes de nous en rendre dignes par tout l'attachement possible aux services dont vous nous estimerez capables pour le bien et le salut de vos peuples, étant,

Monseigneur,

votre très humble, très fidèle et très obéissant serviteur.

23 SEPTEMBRE 1990 : UN LAÏC DU DIOCÈSE
ACCUEILLE MGR JEAN CUMINAL

Monseigneur,

Imprudence, ou... signe des temps ! c'est à un laïc qu'on a demandé de vous présenter le diocèse de Blois, votre diocèse. Ce laïc, fût-il délégué à l'information, a conscience que la tâche est redoutable, d'autant qu'on a pris la sage précaution de lui recommander d'être bref.

Du coup, je serais tenté de tout résumer en une phrase : «Le diocèse de Blois est pauvre, mais il ne manque pourtant pas de richesses !»

Permettez-moi de développer brièvement ce propos aux apparences de paradoxe.

Le diocèse de Blois manque de prêtres et la moyenne d'âge de ceux qui sont en fonction est élevée. Nos prêtres, nous leur demandons une totale disponibilité et nous exigeons qu'ils soient des saints, nous les critiquons. Mais si vous saviez comme au fond nous les aimons et les admirons pour leur dévouement, leur souci pastoral, leur générosité dans une vie matérielle souvent difficile.

Le diocèse de Blois a vu fondre les rangs des communautés religieuses. Certaines l'ont totalement quitté. D'autres, heureusement, restent bien vivantes et de nouvelles et jeunes communautés se sont implantées chez nous, tels le Lion de Juda en Sologne, la Fraternité de Jérusalem à Blois.

Ce diocèse coïncide géographiquement avec le département de Loir-et-Cher. Il en partage les charmes et les soucis. Les charmes, on vous a sûrement vanté la douceur de nos paysages, la luminosité bleutée de nos ciels, la richesse architecturale de nos châteaux et de nos églises, mais la vie culturelle, le tourisme ne sauraient estomper les difficultés des habitants de ce département. Celles des agriculteurs : même si on demeure ici mesuré dans les réactions, la situation de beaucoup d'entre eux est grave, dramatique même. Le chômage sévit pour plus de 10 000 hommes et femmes. Les jeunes et leurs parents sont inquiets devant l'avenir.

Des chrétiens de notre diocèse, bien conscients de ces difficultés, se sont investis sur le plan économique, social, politique pour agir, avec d'autres, afin de s'attaquer aux causes tout en combattant les effets de situations douloureuses et injustes.

Oh ! certes, la pratique religieuse n'est pas très élevée dans nos villes et nos campagnes, mais des laïcs de tous âges, un peu partout, prennent des responsabilités. Sous l'impulsion de Mgr Goupy et du Conseil diocésain de Pastorale, des conseils pastoraux de secteurs se sont mis en place et travaillent dans largement plus de la moitié des secteurs en coresponsabilité avec les prêtres. Des mouvements d'Action catholique, des mouvements caritatifs, des groupes charismatiques et de piété existent et agissent chacun dans leur sphère. La formation permanente est organisée et se déve-

loppe. Les chrétiens sont présents dans le monde scolaire, dans le secteur sanitaire. La catéchèse mobilise des centaines de bénévoles à travers tout le diocèse.

Le tableau est sûrement incomplet. Vous a-t-il assez convaincu, Monseigneur, que ce diocèse est le plus beau de France?... Disons, modestement l'un des plus beaux et... plus sérieusement, que les signes d'espérance n'y manquent pas. Des signes que vous saurez certainement repérer, soutenir, développer.

C'est le grand espoir que mettent en vous vos diocésains qui vous accueillent aujourd'hui et vous reconnaissent pour leur Père.

Didier Boret
délégué diocésain à l'information

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Novembre 1996 — N° 43 494



ISBN 2 911980 00 X

Prix 72 F